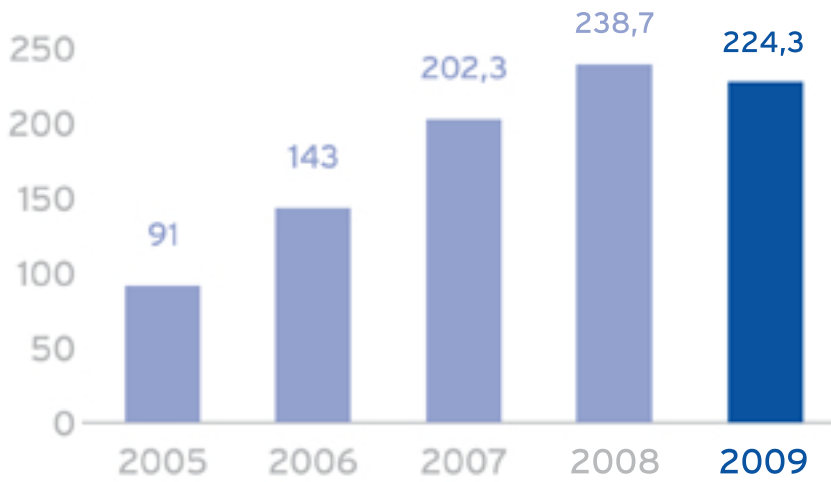




RAPPORT ANNUEL 2009



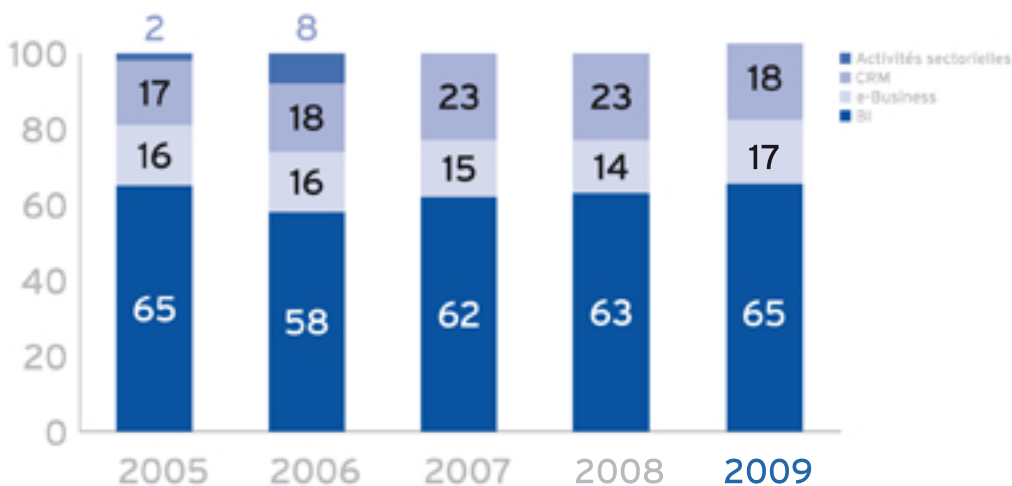
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ



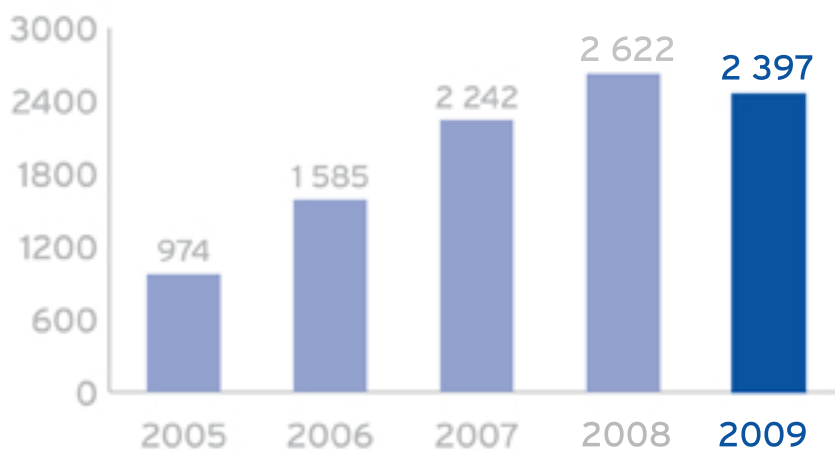
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



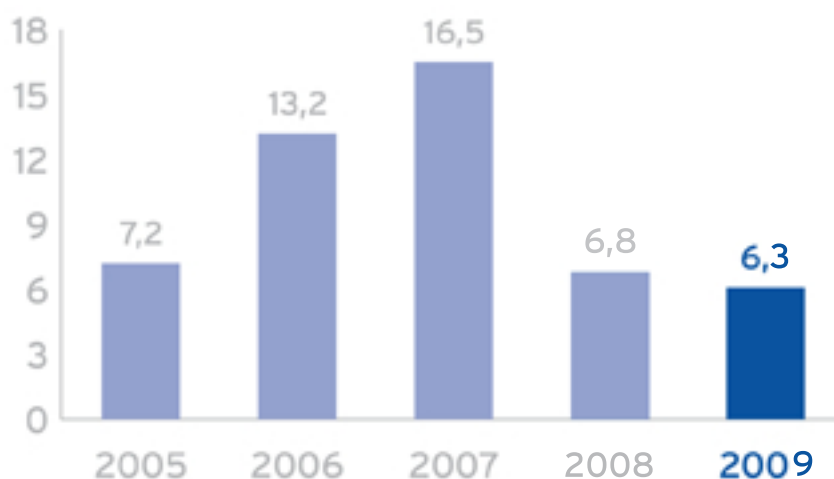
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MARCHÉ



EFFECTIFS CONSOLIDÉS



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT



RÉSULTAT NET PART DU GROUPE



SOMMAIRE

RÉSUMÉ DE L'ACTIVITÉ SUR L'EXERCICE 2009 (CLOS LE 31 DEC. 2009)	5
LES ACTIVITES DE BUSINESS & DECISION	6
DES PRESTATIONS A FORTE VALEUR AJOUTEE	6
PLUS DE QUINZE ANS D'EXPERTISE	7
UNE FORTE PRESENCE NATIONALE ET INTERNATIONALE	9
PRESENCE DE BUSINESS & DECISION	9
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2009	13
ETAT DU RESULTAT GLOBAL	13
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE	15
ETAT DES FLUX ET ANNEXES	16
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	18
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2009	19
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009	58
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2009	60
COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2009	60
BILAN AU 31 DECEMBRE 2009	61
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2009	63
ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2009	64
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009	90
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009	92
GOVERNEMENT D'ENTREPRISE	99
COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	99
DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX	109
RAPPORT SPECIAL DU PDG A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CONTROLE INTERNE) (ARTICLE L225-37 DU CODE DE COMMERCE)	114
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LES RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009)	122
HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	124
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 JUIN 2010	125
RAPPORT DE GESTION	125
RESOLUTIONS SOUMISES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 JUIN 2010	150
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'AGE DU 24 JUIN 2010	157
RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'AGE DU 24 JUIN 2010	162
RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL SUR BUSINESS & DECISION ET SON CAPITAL	164
RENSEIGNEMENTS GENERAUX	164
RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL	169
MARCHE DES TITRES DE BUSINESS & DECISION	173
DIVIDENDES	176

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE BUSINESS & DECISION	177
ACTIVITES DU GROUPE BUSINESS & DECISION	177
ORGANISATION GROUPE ET RESSOURCES HUMAINES	178
ANALYSE DES RISQUES	180
ASSURANCES ET COUVERTURES DES RISQUES	187
POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS	188
FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	189
PARTENARIATS	190
ATTESTATIONS DES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DU CONTROLE DES COMPTES	192
NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	192
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	192
RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES ET ATTESTATION DES CONTROLEURS LEGAUX	193
POLITIQUE D'INFORMATION FINANCIERE	194
TABLE DE CONCORDANCE AVEC LE SCHEMA DU REGLEMENT COMMUNAUTAIRE N° 809-2004	195
GLOSSAIRE	198



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2010, conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité des signataires.

Les informations financières historiques vérifiées pour les trois derniers exercices ainsi que les rapports d'audit figurent dans les documents de références précédemment établis par la société et disponibles sur le site de l'AMF sous les n° d'enregistrement suivants :

- document de référence 2008 sous le numéro D.09-0384 en date du 30 avril 2009,
- document de référence 2007 sous le numéro D.08-514 en date du 26 juin 2008,
- document de référence 2006 sous le numéro D.07-0779 en date du 03 août 2007,

**RÉSUMÉ DE
L'ACTIVITÉ SUR
L'EXERCICE 2009
(CLOS LE 31 DEC.
2009)**



Patrick Bensabat
*Président-
Directeur
Général*

En 2009, pour la première fois de son existence, Business & Decision enregistre un recul de son activité. Cette contre performance s'inscrit dans la tendance sectorielle et reflète une année économiquement difficile qui a incité les donneurs d'ordres IT à réduire leurs dépenses.

Le Groupe réalise en France 114,7 M€ de chiffres d'affaires en recul de 6,8% par rapport à l'exercice précédent. Notre positionnement de leader référent sur nos métiers en France nous a permis de résister à un environnement économique difficile.

L'activité à l'international s'établit à 109,6 M€ en recul de 5,2% à taux de change constant et de 8,6% à périmètre et change constant sur l'exercice. Le point bas a été atteint sur le troisième trimestre. Le quatrième trimestre démontre une stabilité des filiales internationales.

L'exercice s'achève toutefois sur une note positive avec un quatrième trimestre en nette amélioration en France par rapport au troisième trimestre. Cette amélioration ainsi que le renforcement de notre structure administrative et commerciale nous amène à entamer 2010 sereinement.



**Christophe
Dumoulin**
*Vice-président,
Directeur
Général Délégué*

La restructuration mise en place très tôt dans l'exercice a porté ses fruits sur le second semestre avec une amélioration de notre rentabilité sur cette période. Un plan de réduction des coûts a été mis en oeuvre pour adapter nos charges à la conjoncture économique recourant à la diminution de la sous-traitance externe, l'ajustement des coûts salariaux et la réduction des charges fixes. Les structures juridiques à travers le monde ont été rationalisées afin d'améliorer le reporting et le staffing.

Toute notre attention et nos efforts continueront à porter en 2010 sur l'amélioration de notre rentabilité et la poursuite de la réduction de notre endettement.

LES ACTIVITES DE BUSINESS & DECISION

DES PRESTATIONS A FORTE VALEUR AJOUTEE

BUSINESS & DECISION AUJOURD'HUI

3000 projets dans le monde chez plus de 1700 clients.

Expert en :

- Business Intelligence (BI)
- Gestion de la Relation Client (CRM)
- e-Business
- Enterprise Information Management (EIM)
- Management Consulting
- Enterprise Solutions

Nos facteurs clés de succès :

- Notre double compétence nécessaire pour **mettre les systèmes d'information au service des enjeux métier de nos clients.**
- **Accompagnement du client de bout en bout du projet** : depuis le conseil jusqu'à l'amélioration continue, en passant par le hosting, la gestion du changement.
- Nos **modèles de Delivery** adaptés à nos expertises et conçus pour s'adapter aux besoins, contraintes et cultures de nos clients.

DES SOLUTIONS GLOBALES SUR LA BASE D'UNE EXPERTISE POINTUE

**CONSEIL
GESTION DU CHANGEMENT
INTÉGRATION DE SYSTÈMES
OUTSOURCING
CENTRE DE SERVICES (CLOSE/NEAR/OFFSHORE)**



<p>Business Intelligence</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ EPM ■ Performances achats et Supply Chain ■ Pilotage RH ■ Ventas et Marketing ■ Pilotage des risques ■ Pilotage DSI 	<p>CRM</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Relation client multi-canal ■ Enterprise marketing ■ Pilotage de la relation client ■ Stratégies client 	<p>e-Business & Digital marketing</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Customer Experience Management (CEM) ■ e-Commerce ■ e-Communication ■ e-Entreprise ■ e-Administration ■ Mobilité 	<p>Enterprise Information Management</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Référentiels ■ Sécurité & Conformité ■ Information fédérée ■ Architecture et Business Process Management 	<p>Conseil métier</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Optimisation des processus opérationnels ■ Transformation de la fonction finance ■ Sciences de la vie ■ Risques & Conformité ■ Processus commerciaux et marketing
--	--	--	---	--

PLUS DE QUINZE ANS D'EXPERTISE

- 1992 **Création de Business & Decision par Patrick Bensabat**
- 1997 Publication d'un "*Livre blanc sur le data warehouse*"
Premières références sur le marché de la **Gestion de la Relation Client** (CRM)
- 1999 Ouverture de l'agence **Business & Decision Nord** (Lille)
Création de la filiale Matys (qui deviendra plus tard **B&Dnet**), afin de développer le marché e-Business
- 2000 Acquisition d'**Eolas** (Grenoble), spécialisée en hébergement et référencement de sites Web
Création de la filiale suisse **Business & Decision AG** (Zurich) et espagnole **Business & Decision Espana** (Madrid)
Ouverture des agences **Business & Decision Ouest** (Nantes), Rhône-Alpes (Lyon) et Méditerranée (Aix-en-Provence)
- 2001 **Business & Decision : première introduction du nouveau millénaire sur le Nouveau marché d'Euronext Paris** et entrée dans la composition de l'indice boursier IT-Cac (valeurs technologiques)
Acquisition des **SSII Normanet** (Caen) et **Araxe** (Lyon), spécialisées en e-Business
Création de **Directory & Services** (conseil en architecture et mise en oeuvre d'annuaires et méta-annuaires d'entreprises)
OPE sur l'éditeur et intégrateur en relation client multicanal **Com6**
Acquisition de **Flux Consultancy** (Belgique), spécialisée en Business Intelligence, gestion des risques et des processus de l'entreprise, qui deviendra plus tard **Business & Decision Benelux**
- 2002 Acquisition de **SPSInfoquest** (Grande-Bretagne et Belgique), spécialisée en Business Intelligence et CRM, dont l'entité anglaise deviendra plus tard **Business & Decision Ltd.**
Acquisition des activités Conseil & intégration IT et hébergement et gestion de noms de domaine de la **Web agency Himalaya**
Cession de l'activité édition de logiciels CTI (Mari@ge) de Com6 à Vocalcom
- 2003 Acquisition de **Tela Solutions** (knowledge management)
Fusion des filiales belges Flux Consultancy et SPSInfoquest pour donner naissance à **Business & Decision Benelux** (basée à Bruxelles)
B&Dnet (anciennement Matys) fédère les activités e-Business de Business & Decision
Label « *entreprise innovante* » de l'Anvar, autorisant les FCPI à entrer dans le capital
Acquisition d'**Aurora** (SSII spécialisée en intégration et développement de technologies libres-"Open source")
Reprise d'une partie des activités de **Syzygie** (anciennement NetForce) afin de renforcer le pôle e-Business du Groupe
- 2004 **Business & Decision prend une participation minoritaire dans la SSII tunisienne Decision Support Company**
SPSInfoquest Ltd. (Grande-Bretagne) renommée **Business & Decision Ltd.** (Londres, Manchester et Edimbourg)
Acquisition de la **SSII britannique Lenton** (Cambridge), qui intègre Business & Decision Ltd.
Business & Decision poursuit son développement au Benelux avec l'acquisition de la **SSII Search And Solve** (Pays-Bas), transformée en

Business & Decision Netherlands BV

Renforcement de la présence en Suisse via une prise de participation dans la société de conseil et d'ingénierie **Integrated Solutions** (basée à Genève)

2005 Business & Decision poursuit son développement dans les départements du Sud de la France en transformant son agence régionale d'Aix-en-Provence en filiale à 100 %, via la création de **Business & Decision Sud**.
Acquisition de la société de conseil et d'ingénierie **Nexhos**, basée à Bruxelles et au Luxembourg.
Acquisition de la société britannique **Domino Systems**, spécialisée dans la création Web et l'intégration de technologies e-Business.
Business & Decision devient l'actionnaire majoritaire de **Métaphora**, société de conseil et d'accompagnement des utilisateurs de systèmes d'information, cotée au Marché libre.
Acquisition de la société de conseil et d'ingénierie **Wel Network** basée à Grenoble.
Business & Decision poursuit sa croissance et s'implante en Amérique du Nord

2006 Acquisition du fonds de commerce **Mi Services** exploité en Grande-Bretagne ainsi qu'aux Etats-Unis.
Acquisition de la société **Cognitis Ibérica** basée en Espagne
Augmentation de capital de 10 millions d'euros
Business & Decision renforce son practice SAP en Suisse par l'acquisition de **SyBOR**
Business & Decision franchit le cap des 100 M€ de chiffre d'affaires sur 9 mois
Business & Decision devient actionnaire majoritaire de la société **Integrated Solutions**

2007 Renforcement de la prise de participation à hauteur de 90% dans la société Suisse de conseil et d'ingénierie **Integrated Solutions** sise à Genève.
Acquisition d'**Inforte** basée aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne.
Acquisition de la société de conseil et d'ingénierie russe **DSS**, spécialisée en Business Intelligence.
Ouverture de quatre agences à l'international : Israël, Italie, Maroc et Roumanie.
Business & Decision franchit le cap des 200 M€ de chiffre d'affaires sur l'année.

2008 Ouverture de deux agences à l'international : Chine et Irlande
Acquisition d'**ICS** basée à Manchester.
Acquisition de **BnV** en Belgique et en Hollande
Cession de la participation au capital d'Infineo à Deloitte
Rentrée dans le périmètre de consolidation de la société tunisienne **DSC**.

2009 En France, ouverture de B&D Amiens et d'un centre de services multi-clients à Marseille. Lancement d'un data center green nouvelle génération à Grenoble.
Fermeture de l'agence irlandaise et transfert des équipes sur la Grande-Bretagne.

UNE FORTE PRESENCE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Afin d'offrir à ses clients des prestations de qualité, Business & Decision s'appuie sur un réseau d'agences et de filiales en France et à l'international. **Environ 49% de l'activité est réalisée à l'international** via les filiales étrangères ou les contrats réalisés hors de France.

Business & Decision compte aujourd'hui plus de 3000 projets réalisés pour 1700 clients à travers le monde. L'effectif du Groupe à clôture de l'exercice s'élevait à 2 397 personnes. Avec un effectif moyen de 2 481 personnes, pas moins de 1 106 personnes travaillaient dans les filiales étrangères fin 2009.

PRESENCE DE BUSINESS & DECISION

France :	Europe :	Reste du Monde :
<ul style="list-style-type: none"> - Amiens - Bordeaux - Caen - Grenoble - Lille - Lyon - Marseille - Montpellier - Nantes - Nice - Niort - Paris et région parisienne - Rennes - Strasbourg - Toulouse - Tours 	<ul style="list-style-type: none"> - Grande-Bretagne <i>(Cambridge, Edimbourg, Londres, Manchester, Oxford, Sunderland)</i> - Belgique <i>(Bruxelles)</i> - Luxembourg <i>(Luxembourg)</i> - Espagne <i>(Madrid)</i> - Suisse <i>(Berne, Zurich et Genève)</i> - Pays-Bas <i>(Amsterdam)</i> - Roumanie <i>(Bucarest)</i> - Allemagne <i>(Hambourg)</i> - Italie <i>(Milan, Rome)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Etats-Unis (Chicago, Philadelphie) - Canada (Montréal) - Maroc (Casablanca) - Tunisie (Tunis) - Ile Maurice - Israël (Tel Aviv) - Russie (Moscou) - Inde (Bangalore, New Delhi) - Chine (Pékin)

SOLUTIONS DE BUSINESS INTELLIGENCE ET PERFORMANCE MANAGEMENT

CA 2009 : 146,5 M€ (-2,1% VS 2008)
 1200 RÉFÉRENCES CLIENTS
 30 PARTENAIRES À TRAVERS LE MONDE



Performance Management et consolidation

Performance achats et Supply Chain

Pilotage RH et gestion des rémunérations

Eco-responsabilité

Ventes et Marketing

Risques & Conformité

Gouvernance SI

PLANIFICATION, SIMULATION, ELABORATION BUDGETAIRE, GESTION DE LA PROFITABILITE

MISE EN FORME, ACCÈS AD HOC, ANALYSE, DATA MINING, REPORTING D'ENTREPRISE

DÉFINITION DES MODÈLES DE DONNÉES, INDICATEURS, GESTION DES DONNÉES...

INTÉGRATION DE DONNÉES, GESTION DES MÉTA-DONNÉES, MASTER DATA MANAGEMENT

NOS SOLUTIONS POUR LA GESTION DE LA RELATION CLIENT

CA 2009 : 41,3 M€ (-23,4% VS 2008)
 320 RÉFÉRENCES CLIENTS
 20 PARTENAIRES À TRAVERS LE MONDE



Marketing

Ventes

Services et Centres de contact

CRM e-services e-CRM

CRM analytique pilotage relation client

Customer strategy execution

RÉFÉRENTIELS CLIENTS, PRODUIT, POINTS DE VENTE

SERVICE ORIENTED ARCHITECTURE, BUSINESS PROCESS MANAGEMENT

GOUVERNANCE ET QUALITÉ DE DONNÉES, DÉDUPLICATION, NORMALISATION

INTÉGRATION (PROGICIELS, BUREAUTIQUE, MOBILITÉ), DÉVELOPPEMENTS SPÉCIFIQUES

NOS SOLUTIONS GLOBALES EN E-BUSINESS

CA 2009 : 36,5 M€ (+5,5% VS 2008)
 250 RÉFÉRENCES CLIENTS
 15 PARTENAIRES À TRAVERS LE MONDE



- | | | | |
|--|---|---|---|
| <p>Digital marketing</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Consulting ■ Marketing ■ Création ■ Technologie | <p>e-Commerce</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Parcours clients ■ Panier 2.0 ■ Cross/Up Selling | <p>Portail d'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Intranet ■ Extranet | <p>Optimisation & Performance</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ e-CRM ■ e-BI ■ FFM |
|--|---|---|---|

CONSEIL, AMOA, EXPERTISES MÉTIERS

DÉVELOPPEMENTS MULTI-SITES, MULTI-PAYS, MULTI-CANAUX

FRAMEWORK DÉVELOPPEMENT, NET, JAVA, PHP

L'ENTREPRISE INFORMATION MANAGEMENT (EIM)
 EST LA GESTION D'UN PATRIMOINE INFORMATIONNEL
 COHÉRENT ET ALIGNÉ À LA DEMANDE DU BUSINESS

100 RÉFÉRENCES CLIENTS
 15 PARTENAIRES À TRAVERS LE MONDE



- | | | | |
|--|---|--|--|
| <p>Gestion de référentiels (MDM/BRMS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Référentiels de données maîtres ■ Référentiels de règles ■ Gouvernance et Qualité des données | <p>Information fédérée (ECM) et search</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Portail collaboratif ■ Gestion de contenu ■ Entreprise search ■ Archivage ■ Fédération de données structurées / non structurées | <p>Gestion des identités et accès (IAM)</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Gestion des Identités et Accès (IAM) ■ Gestion & Ségrégation des rôles ■ Conformité réglementaire | <p>Processus et intégration (BPM/SOA)</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Management des processus ■ Intégration de l'information ■ Industrialisation des dvts Java/.NET ■ Nouveaux modèles d'architecture |
|--|---|--|--|

MANAGEMENT CONSULTING ET OPTIMISATION DES PROCESSUS

**BANQUE ASSURANCE
SCIENCES DE LA VIE
INDUSTRIE
SERVICES
SECTEUR PUBLIC**



**Optimisation
des processus
opérationnels**

**ERP et
Solutions
sectorielles**

**Transformation
de la fonction
finance**

**Risques &
Conformité**

**Processus
commerciaux
et Marketing**

**Gouvernance
SI**

PERFORMANCE MANAGEMENT

CONSEIL MÉTIER

CONDUITE DU CHANGEMENT

ASSISTANCE MAÎTRISE D'OUVRAGE

**ETATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS
ANNUELS
AU 31 DECEMBRE
2009**

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Etat du résultat global total - Partie 1

(en milliers d'euros)	Notes	Année 2009		Année 2008 Retraité	
		déc-09	12 mois	déc-08	12 mois
Chiffre d'affaires		224 347		238 716	
Autres produits	1	1 942		1 497	
Total des produits opérationnels courants		226 289		240 213	
Charges externes		61 441		68 118	
Impôts et taxes		4 026		4 669	
Charges de personnel		150 373		157 643	
Dotations aux amortissements/provisions		4 122		3 027	
Total des charges opérationnelles courantes	2	219 962		233 457	
Résultat opérationnel courant		6 327		6 756	
En % du chiffre d'affaires		2,82%		2,83%	
Autres charges opérationnelles	3	-2 127		-4 182	
Résultat opérationnel		4 200		2 574	
En % du chiffre d'affaires		1,87%		1,08%	
Produits des instruments de trésorerie		54		28	
Coût de l'endettement financier net		-2 801		-3 802	
Autres produits et charges financiers		-976		-2 863	
Résultat financier	4	-3 723		-6 637	
Charge d'impôt	5	94		5 020	
Résultat net après impôt		383		-9 083	
Abandon d'activité				2 113	
Mise en équivalence		-38		80	
Résultat net après abandon et mise en équivalence		421		-7 050	
Dont:					
- Part du Groupe		362		-7 113	
- intérêts des minoritaires	6	58		63	
(en actions et en euros)					
		Année 2009		Année 2008 Retraité	
		déc-09	12 mois	déc-08	12 mois
Résultat net part du Groupe par action					
Nombre moyen pondéré d'actions	7	7 897 814		8 408 995	
Résultat net (part du Groupe) par action - activités poursuivies		0,0458		-1,0972	
Résultat net (part du Groupe) par action - activités abandonnées		0,0000		0,2513	
Nombre moyen pondéré dilué d'actions		NA		NA	
Résultat net dilué (part du Groupe) par action activités poursuivies		NA		NA	
Résultat net dilué (part du Groupe) par action activités abandonnées		NA		NA	

Etat du résultat global total - Partie 2

Etat du résultat global total - Partie 2 (en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008 retraité
RESULTAT DE LA PERIODE	420	-7 050
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL		
- Ecart de conversion des activités à l'étranger nets d'impôt	-284	-1 402
- Actifs financiers disponible à la vente		
- Partie efficace des produits ou perte sur instruments de couverture		
- Réévaluation d'immobilisations corporelles		
- Ecart actuariels sur obligations des régimes à prestations définies		
- Quote part des autres éléments du Résultat Global dans les participations en équivalence		
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL NET D'IMPOTS	-284	-1 402
RESULTAT GLOBAL TOTAL	136	-8 452
RESULTAT GLOBAL TOTAL ATTRIBUABLE	136	-8 452
- Aux propriétaires de la société mère	78	-8 515
- Aux intérêts minoritaires	58	63
RESULTAT GLOBAL TOTAL	136	-8 452

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

Etat de la situation financière

Montants en milliers d'euros

ACTIF	Notes	Au 31/12/2009			31/12/2008	PASSIF	Notes	31/12/2009	31/12/2008
		Brut	Provisions	Net	retraité			retraité	
Actifs non courants		87 388	23 214	64 174	64 243	Capitaux propres (part du groupe)	12	41 269	41 718
Goodwill	8	51 014	6 681	44 333	44 426	Capital social	12	552	613
immobilisations incorporelles	9	5 590	3 776	1 814	1 187	Primes	12	29 283	32 446
Immobilisations corporelles	9	24 016	11 438	12 578	13 477	Réserves consolidées	12	11 072	15 772
Autres actifs financiers non courants	9	4 345	1 319	3 026	3 079	Résultat de l'exercice	12	362	-7 113
Impôts différés actifs	5	2 423		2 423	2 074				
						Intérêts minoritaires	12	893	740
						Passifs non courants		12 218	12 870
						Provisions	13	3 413	2 340
						Passifs financiers	14	7 308	9 013
						impôts différés passifs	5	1 054	924
						Autres passifs		443	593
Actifs courants		89 533	879	88 654	92 848	Passifs courants		98 447	101 763
Stocks		11		11	46				
Clients et créances rattachées	10	73 197	879	72 318	77 006	Fournisseurs	15	12 785	9 868
Impôt courants	10	7 674		7 674	3 655	Impôts courants	15	1 493	1 251
Autres actifs courants	10	2 400		2 400	3 750	Part à moins d'un an des passifs financiers	14	21 282	31 842
Trésorerie et équivalents	11	6 252		6 252	8 391	Trésorerie et équivalents	11	11 198	10 767
						Autres passifs courants	15	51 689	47 978
Actifs destinés à la vente						Passifs destinés à la vente		0	57
TOTAL DE L'ACTIF		176 921	24 093	152 828	157 091	TOTAL DU PASSIF		152 828	157 091

ETAT DES FLUX ET ANNEXES

	(12 mois)	(12 mois)
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net consolidé (y compris intérêts des minoritaires)	420	-7 050
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	6 136	14 786
+/- amortissements et provisions	4 016	3 398
+/- dépréciations des goodwill		3 681
+/- charges et produits calculés liés aux stocks-options et assimilés		
+/- plus-values de cession	96	-10
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-38	80
+/- boni/mali		-796
+/- charges d'impôts (y compris impôts différés)	-94	5 215
+ Coût de l'endettement financier	2 156	3 218
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	6 556	7 736
- Impôts versés	-124	-1 275
- Coût de l'endettement financier	-2 156	-3 218
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 9135	2 196
Stocks	35	93
Créances d'exploitation (*)	12 248	211
Dettes d'exploitation	6 852	1 892
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE	23 411	5 439
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	-3 997	-4 804
Cessions d'immobilisations	1 840	1 889
Incidence des variations de périmètre (**)	-537	-5 212
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-2 694	-8127
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		179
Augmentation de capital en numéraire / Primes d'émission		
Rachat d'actions propres	-527	-2 537
Emissions d'emprunts	1 121	10 101
Remboursements d'emprunts	-14 361	-10 604
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-13 767	-2 861
VARIATION DE TRESORERIE	6 950	-5 549
Trésorerie d'ouverture		
Valeurs mobilières	-2 376	4 575
Disponibilités	104	1 398
Concours bancaires	8 287	3 895
	-10 767	-71 8
Trésorerie de clôture	5 015	-2 376
Valeus mobilières	30	104
Disponibilités	6 222	8 287
Concours bancaires (*)	-1 237	-10 767
<i>Incidence des variations de cours des devises</i>	<i>441</i>	<i>-1 402</i>
VARIATION DE TRESORERIE	6 950	-5 549

(*) Neutralisation du retraitement du contrat d'affacturage pour 9.961 K€.

(**) Information fournie sur les variations de périmètre							
	BD CHINE	SCI MANGIN	VIATECH	BNV Consults	Start	Total	
Acquisition titres de participation	55		59	9	563	687	
Trésorerie		-150				-150	
= Incidence de l'acquisition sur la trésorerie du groupe	55	-150	59	9	563	537	
Immobilisations	Immobilisations incorporelles					0	
	Immobilisations corporelles					0	
	Autres participations					0	
	Créances et autres actifs financiers					0	
	Impôts différés actif					0	
	Stock					0	
	Clients et comptes rattachés					0	
	Créances fiscales-Impôt sur les sociétés					0	
	Autres débiteurs					0	
	Provisions Retraites					0	
	Provisions					0	
	Dettes courantes	Dettes financières long terme					0
		Impôts différés passifs					0
		Autres passifs					0
		Fournisseurs					0
		Impôts courants					0
		Part à moins d'un an des dettes financières					0
Autres passifs courants						0	
<i>Total</i>			0	0		0	
Ecart d'acquisition			59	9	563	357	
Ecart conversion sur écart acquisition						0	
Paiements différés						0	
Intérêts minoritaires	55	-150				-95	
= Incidence de l'acquisition sur les autres rubriques du bilan du groupe	55	-150	59	9	563	537	

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres Actions propres/SO	Gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Correction Erreur (*)	Total des capitaux propres
Au 31/12/06	611	32 269	7 856	9 156	-421	-847	-153	48 471
Mouvements								0
Affectation N-1			9 156	-9 156				0
Résultat consolidé de l'exercice								0
Gains pertes comptabilisées directement en capitaux propres				6 535		-1 865	-308	4 362
Résultat net et gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres	0	0	0	6 535	0	-1 865	-308	4 362
Actions propres					-360			-360
Stock Options					118			118
Au 31/12/07	611	32 269	17 012	6 535	-663	-2 712	-461	52 591
Mouvements								0
Augmentation de capital	2							2
Augmentation de primes		177						177
Affectation N-1			6 535	-6 535				0
Résultat consolidé de l'exercice				-6 724				-6 724
Gains pertes comptabilisées directement en capitaux propres						-1 402	-389	-1 791
Résultat net et gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres	0	0	0	-6 724	0	-1 402	-389	-8 515
Actions propres					-2 537			-2 537
Stock Options								0
Au 31/12/08	613	32 446	23 547	-6 724	-3 200	-4 114	-850	41 718
Mouvements								0
Réduction de capital	-61							-61
Réduction de primes d'émission		-3 163						-3 163
Affectation N-1			-6 724	6 724				0
Résultat consolidé de l'exercice				362				362
Gains pertes comptabilisées directement en capitaux propres						-284		-284
Résultat net et gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres	0	0	0	362	0	-284	0	78
Actions propres					2 698			2 698
Stock Options								0
Au 31/12/2009	552	29 283	16 823	362	-503	-4 398	-850	41 269

(*) La correction d'erreur porte sur des commissions et intérêts financiers (cf. I FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE)

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2009**I FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE****I.1 EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES EFFECTIFS**

Le chiffre d'affaires est passé de 238,7 M€ au 31 décembre 2008 à 224,3 M€ au 31 décembre 2009. L'effectif à la fin de l'année s'établissait à 2 397 personnes contre 2 622 au 31 décembre 2008.

I.2 OPERATIONS DE CROISSANCE ET REORGANISATION

Au cours de l'exercice 2009, le groupe a procédé à plusieurs opérations de restructuration de son organigramme avec 3 objectifs :

- Simplification de celui-ci
 - Optimisation de la gestion
 - Adaptation à l'offre commerciale
- Création de la SARL Business & Decision Picardie le 3 mars 2009 pour héberger un centre de service multi clients.
 - Au 31 mars 2009, le groupe Business & Decision, au niveau France, a mis en place deux GIE (Groupement d'Intérêts Economiques), Business & Decision Services Régions et Business & Decision Services Ile de France dans le but :
 - d'une part, de fluidifier le commerce et le staffing interne
 - d'autre part, de restreindre la charge administrative pour les fonctions support telle que la gestion ou les ressources humaines.
 - Création de la SARL Business & Decision PACA le 6 avril 2009 pour héberger un centre de services dédié.
 - Création de la SARL Business & Decision Entreprises Eolas le 7 avril 2009.
 - Le 31 août 2009, Business & Decision NA Delaware a fait l'acquisition de la société Start Entreprise, spécialisée en ERP.
 - Fin juillet 2009, Business & Decision a mis en place un contrat d'affacturage sur l'ensemble des sociétés françaises en remplacement de lignes d'autorisation de financement court terme.
 - Le 18 septembre 2009, Business & Decision SA a co-créé la SCI Green Mangin en association avec la caisse des dépôts, pour développer un nouveau datacenter nécessaire à l'activité hébergement.

I.3 MODIFICATIONS JURIDIQUES

- Les sociétés suisses BD Financial Services et BD Suisse AG ont fusionné dans BD Suisse holding AG à partir du 1er janvier 2009.
- Signature de nouveaux contrats de location gérance à compter du 1er avril 2009 et jusqu'au 31 décembre 2009 portant sur les métiers suivants :
 - la Business Intelligence
 - le CRM
 - l'E-business

- Le conseil d'Administration a réduit le capital social de 61 312,02€, par annulation de 875 886 actions en date du 30 juin 2009, conformément à l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale mixte annuelle du 22 juin 2009. Le capital de Business & Decision est désormais composé de 7 882 975 actions et s'élève à 551 808,25 € contre 613.120,27 € précédemment.
- En date du 30 novembre 2009, les sociétés Business & Decision BI4, Business & Decision Rhône et Business & Decision ERP ont fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine au profit de Business & Decision SA.
- Les sociétés BD NORTH AMERICA INC et Inforte US ont fusionné au 31 décembre 2009.
- Les sociétés Cognitis et BD Espagne ont fusionné au 31 décembre 2009.
- Les contrats de la location gérance conclus entre certaines sociétés du groupe et la société mère qui se terminaient le 31 décembre 2009 ont été prorogés jusqu'au 31 décembre 2010.
- Compte tenu du non respect de ses ratios bancaires et de l'environnement économique, le groupe a entamé une négociation de l'échéance de ses dettes avec ses partenaires.

I.4 CORRECTION D'ERREUR

Au cours de l'exercice il est apparu que des commissions et intérêts n'avaient pas été prélevés par une des banques du groupe durant les exercices 2005 à 2008.

Les charges correspondantes n'avaient donc pas fait l'objet de provisions lors desdits exercices.

Une négociation a été entamée avec la banque concernée dans la mesure où une partie de ces frais a été indument calculée par cette dernière.

A la date d'établissement des comptes, la banque a accepté de réduire ses demandes au montant de 1275 k€ (soit 850 k€ nets d'impôt) au titre des années 2008 et antérieures. Le groupe poursuit les négociations afin d'obtenir des réductions complémentaires.

Conformément à la norme IAS 8, le groupe a procédé à la correction de cette anomalie durant l'exercice 2009 en comptabilisant :

- Les charges relatives aux exercices 2008 et antérieurs en réduction des réserves consolidées pour un montant net d'impôt fixé à 850 K€,
- Les charges relatives à l'exercice 2009 en frais financiers de la période.

En application de la norme IAS 8, l'impact de cette correction si elle avait été comptabilisée lors des exercices concernés est présenté ci-après :

	Exercice 2008			Exercice 2007			Impact Exercices 2005 et 2006
	Publié	Impact correction erreur	Retraité	Publié	Impact correction erreur	Retraité	
Résultat opérationnel	2 574		2 574	13 061		13 061	
Résultat financier	-6 053	-584	-6 637	-2 112	-462	-2 574	-229
Charge d'impôt	5 215	195	5 410	2 203	154	2 357	76
Résultat net part du groupe	-6 724	-389	-7 113	6 535	-308	6 227	-153
<i>Résultat net activités poursuivies par action (€)</i>	<i>-1,0509</i>	<i>-0,0463</i>	<i>-1,0972</i>	<i>0,8995</i>	<i>-0,0357</i>	<i>0,8638</i>	
Actifs nets	157 091		157 091	143 721		143 721	
Capitaux propres	42 568	-850	41 718	53 052	-461	52 591	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 492	1 275	10 767	27	691	718	
Autres passifs	105 031	-425	104 606	90 642	-230	90 412	
Total passifs	157 091	0	157 091	143 721	0	143 721	

II FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Business & Decision continue en 2010 la simplification de son organigramme.

- Au 1^{er} février 2010, le groupe Business & Decision a mis en place un nouveau GIE (Groupement d'Intérêts Economiques) appelé Business & Decision Services Corporate regroupant l'ensemble du personnel administratif français (direction, commerce et fonction support) anciennement porté par les structures Business & Decision Participation, Business & Decision Conseil et Business & Decision Management.
- Au cours du premier semestre 2010, les sociétés Business & Decision FS, Business & Decision Participation, Business & Decision Conseil et Business & Decision Management feront l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine au profit de Business & Decision SA.
- Au cours du premier semestre 2010, la société Business & Decision Sud fera l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine au profit de Business & Decision PACA.

III PERIMETRE DE CONSOLIDATION

III.1 IDENTITE DES SOCIETES DU GROUPE

Société mère : **SA BUSINESS & DECISION**
153, rue de Courcelles
75817 PARIS Cedex 17
N° SIRET 384 518 114 00036

SARL BD Net
153, rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 424 934 503

SAS BUSINESS DECISION UNIVERSITY
153, rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 381 837 764

SARL BD INTERACTIVE EOLAS
8, rue Voltaire
38000 GRENOBLE
N° Siren: 382 198 794

SA BUSINESS & DECISION Participations
153, rue de Courcelles
75017 PARIS Cedex 17
N° Siren: 434 098 331

SARL BD ALLIANCE
153, rue de Courcelles
75017 PARIS Cedex 17
N° Siren : 317 854 651

SAS BD IT
153, rue de Courcelles
75017 PARIS Cedex 17
N°Siren : 421 513 342

BD PACA

Le Silo situé Quai de Lazaret
13002 MARSEILLE
Siren : 511 596 942

SARL BUSINESS & DECISION CRM (ex-BI3)

153, rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 480 930 924

SARL BUSINESS & DECISION SUD

1330, avenue JR Guillibert
13856 AIX EN PROVENCE
N° Siren : 480 955 384

EXENS

153, rue de Courcelles
75017 PARIS
N°Siren : 481 398 279

SARL BD FS

153, rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 448 886 192

Business & Decision Services Régions

153, rue de Courcelles
75017 PARIS
Siren : 511 501 934

BUSINESS & DECISION BENELUX

8 rue de la Révolution
1000 BRUXELLES - Belgique

BUSINESS & DECISION Suisse SA

New Tech Center
Rue de Lyon 109-111
P.O Box 328 - 1211 GENEVE 13 - Suisse

BUSINESS & DECISION ALLEMAGNE

Geibelstrasse 46A
D-22303 HAMBURG
Allemagne

BD Roumanie

Str. Burebista nr.1, bl. D15
Sc. B, ap.45, sector 3
031106 Bucaresti - Roumanie

BD Mauritius

5^{ème} étage, Al Building Dr. C.
Bhardwaj Street
Vacoas - Ile Maurice

SARL BUSINESS & DECISION LILLE (ex-BI1)

153, rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 480 893 387

BD PICARDIE

60 rue de la Vallée
80000 AMIENS
N° Siren : 510 797 574

METAPHORA

153, rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 397 447 319

BD MANAGEMENT

153, rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 483 450 029

BEEZEN

20, avenue André Malraux
92309 LEVALLOIS PERRET
SIREN : 502 612 914

Business & Decision Services Ile de France

153, rue de Courcelles
75017 PARIS
Siren : 511 501 876

BUSINESS & DECISION Holding Ag Suisse

Belpstrasse 4
CH - 3074 Muri
SUISSE

BUSINESS & DECISION Ltd

1 Liverpool Street
EC2M 5QD - London
Grande Bretagne

BD Israël Ltd

20 Hamagshimim Str.
Matalon Center POD 7728
49348 PETACH TIKVA

BD Russie

Ulitsa Ibragimova
31, build 50, office 303
105318 Moscow - Russie

BD NORTH AMERICA LLC

955, St Jean
301 Pointe Claire
QC H9R 5K4 CANADA

SARL BUSINESS & DECISION BI (ex-BI2)

153, rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 480 891 704

SARL BUSINESS & DECISION RHONE ALPES

45, quai Charles de Gaulle
69006 LYON
N° Siren : 480 954 775

SARL VIATECH

153 Rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 441 465 200

SARL Business & Decision Conseil (ex-Sysium)

153 rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 393 965 348

SAS CONVERSOFT

153, rue de Courcelles
75017 PARIS Cedex 17
N° Siren: 378 929 814

BD Consulting (ex-BD Conseil)

153, rue de Courcelles
75017 PARIS
Siren : 490 817 384

BUSINESS & DECISION UK Ltd

7 Camberwell Way
Doxford International Business Park
SR3 3XN - Sunderland - Grande Bretagne

BD Espace

Belpstrasse 4
CH - 3074 Muri
SUISSE

BD Italie

Ufficio Di Milano
Piazza della Repubblica, 32
20124 MILANO - ITALIE

BD Maroc

265 Bd Zerktoni 2ème étage N° 22
Casablanca - Maroc

BD NORTH AMERICA INC

Philadelphia Office
900, West Valley Rd, Suite 900
Wayne, PA 19087 - 1830 USA

BUSINESS & DECISION**NETHERLANDS**

Teleportboulevard 110
Postbus 59329
1040 KH Amsterdam -
NETHERLANDS

INFORTE US

500 N. Dearborn Street
Suite 1200
IL 60610 CHICAGO
Etats-Unis

BD Chine

Office 402, Baiyan Building
N°238 Beisihuan Zhong Road
Haidian District - BEIJING -
CHINA

BD NORTH AMERICA INC DE

3500 South DUPONT HIGHWAY
DOVER
DE 19901 USA

B&V Consult BV

Bernard de Wildestraat 446
4827 EH BREDA
THE NETHERLANDS

BD LUXEMBOURG

4, rue d'orange
2267 LUXEMBOURG

BD Tunisie

7 impasse Abou El Atahya,
Mutulleville
1082 TUNIS
Tunisie

COGNITIS SYSTEM IBERICA

Calle Principe de Vergara
112 MADRID
ESPANA

BD Irlande

Bayview House
49, North Strand Road
DUBLIN 3 - IRLAND

B&V Consultants NV

Steenokkerzeelstraat 93
1930 Zaventem
BELGIUM

BD Lausanne

Avenue de Montchoisi 35
CH- 1006 Lausanne
SUISSE

BD INDIA

Business & Decision Software
India (P) Ltd
2nd Floor, NDK Trust, 13th Main
Off 100 Ft Road
HAL II Stage, Indiranagar
BANGALORE - 560 038 - INDE

BD NORTH AMERICA Holding

Philadelphia Office
900, West Valley Rd, Suite 900
Wayne, PA 19087 - 1830
USA

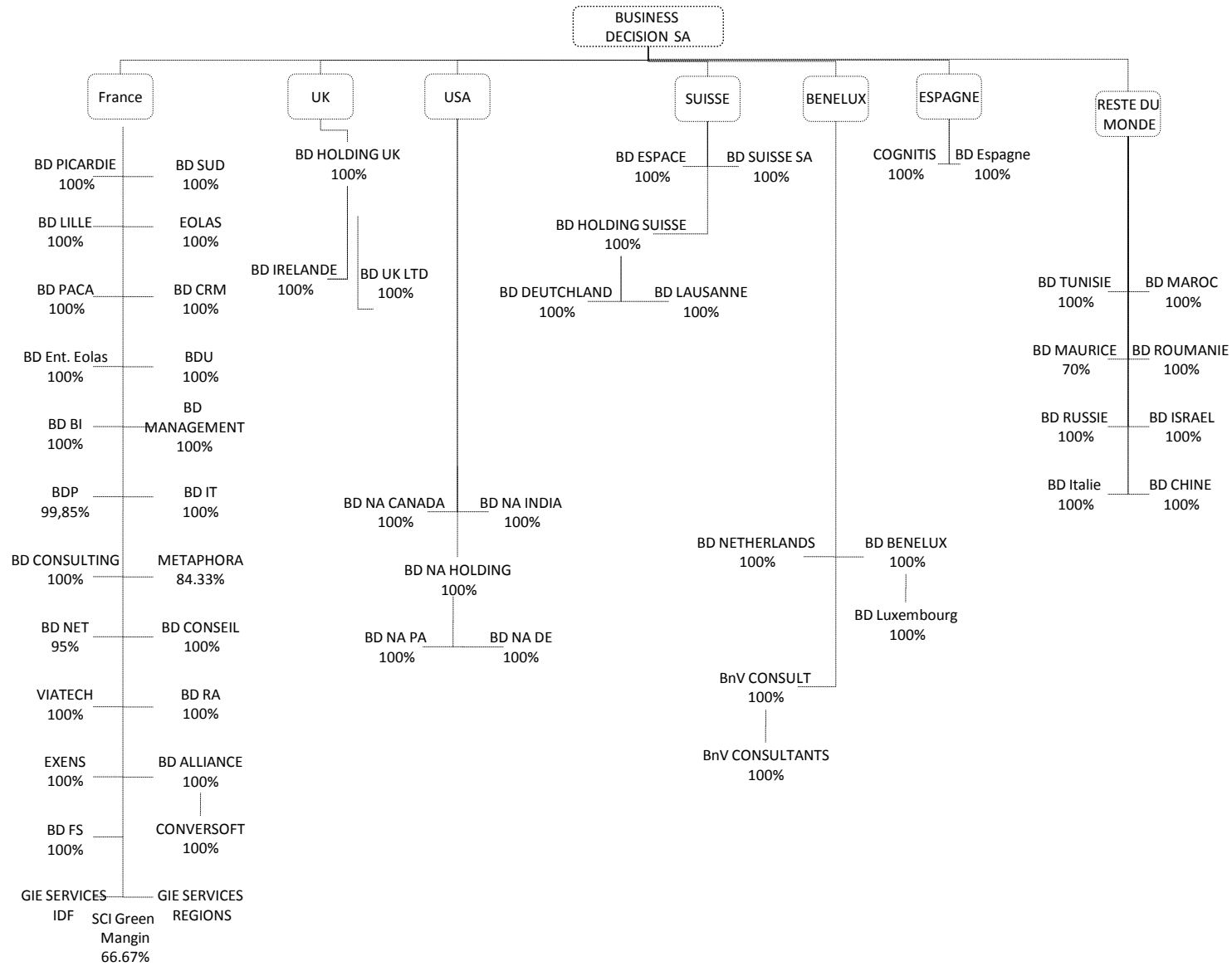
BUSINESS & DECISION España

C/Principe de Vergara
112-1° C SP
28002 MADRID - Espagne
N° M 283887

SCI Green Mangin

Rue du general Mangin
38100 GRENOBLE
Siren : 515 280 980

III.2 ORGANIGRAMME DES SOCIETES CONSOLIDEES



III.3 EXCLUSION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La société Classicall, bien que détenue à hauteur de 38 % par BUSINESS & DECISION PARTICIPATIONS a été exclue du périmètre de consolidation.

Les perspectives de résultat avaient entraîné la comptabilisation d'une provision pour dépréciation des titres à 100% ; cette position est restée identique au 31 décembre 2009. Compte tenu de la difficulté pour obtenir des éléments financiers fiables, cette entité a été exclue du périmètre de consolidation.

IV PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

IV.1 BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière, dites IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et aux interprétations des normes publiées par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee), approuvées par l'Union Européenne au 31 décembre 2009 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Le groupe Business & Decision n'a pas été épargné par la crise au cours de 2009. Cependant, il est impossible d'en mesurer précisément l'impact. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en prenant en compte cet environnement, notamment pour la valorisation des actifs. Les actifs incorporels, ont été évalués sur la base d'hypothèses qui s'appuient sur les données existantes sur le marché à la date de clôture mais également sur des conséquences, limitées dans le temps, de cette crise économique et financière.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, ils résultent de l'application:

- de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2009 ;
- de normes pour lesquelles le Groupe a décidé d'une application anticipée ;
- de positions comptables retenues en l'absence de dispositions prévues par le référentiel normatif.

Ces différentes options et positions sont détaillées comme suit :

Les nouvelles normes et amendements aux normes existantes, entrant en vigueur au 1er janvier 2009 et parues au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes ont été appliqués. Il s'agit des normes et amendements suivants:

Les normes suivantes affectent uniquement le format et l'étendue des informations présentées dans les comptes :

IAS 1 révisée " Présentation des Etats Financiers " cette norme introduit une notion de résultat global total.

IFRS 8 " Segments opérationnels " : cette norme remplace la norme IAS 14, information sectorielle. Cette norme requiert une modification de la présentation et de la note relative à l'information sectorielle. Les secteurs déterminés en conformité avec la norme IFRS 8, sont similaires aux secteurs d'activité définis lors de l'application de la norme IAS 14.

L'adoption par l'Union européenne des normes et interprétations suivantes est sans impact sur les états financiers du groupe :

- IAS 23 révisée " Coûts d'emprunts ",
- Amendements d'IAS 32 et IAS 1 -instruments financiers remboursables et obligations naissant lors de la liquidation,

- Amendements IFRS 2 relatifs aux conditions d'acquisitions des droits et aux annulations,
- Amendement IFRS 7 « Amélioration des informations sur les instruments financiers (évaluation à la juste valeur et risque de liquidité) »,
- Amendement IFRS 1 / IAS 27 : coût d'un investissement dans une filiale, une co-entreprise et une joint-venture,
- Amendements IFRIC 9 / IAS 39 « Dérivés incorporés » et « Reclassement d'instruments financiers »,
- IFRIC 11 « Actions propres et transactions intragroupe »,
- IFRIC 13 « Programme de fidélisation des clients »
- IFRIC 14 - IAS 19 - le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction
- Amélioration des IFRS (hors IFRS 5) « Améliorations annuelles des normes IFRS 2008 »

Le Groupe n'a pas appliqué de façon anticipée les dernières normes et interprétations publiées d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2010. Il s'agit des normes et interprétations suivantes :

- IFRS 5 / IFRS 1 amendement « Programme de cession partielle de titres d'une filiale impliquant la perte du contrôle exclusif » (exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009),
- IFRS 3 et IAS 27 révisées « Regroupements d'entreprises », obligatoires pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009,
- Amendement IAS 39 « Eligibilité à la comptabilité de couverture » (exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009),
- IFRIC 12 « Accords de concessions de services » (exercices ouverts à compter du 29 mars 2009),
- IFRIC 15 « Accords de construction immobilières » (exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010),
- IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger » (obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009),
- IFRIC 17 « Distribution en nature aux actionnaires » (exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2009),
- IFRIC 18 « Transferts d'actifs de la part des clients » (exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2009).

En cas d'application anticipée, ces normes n'auraient pas eu d'impact sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2009.

IV.2 RECOURS A DES ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations, et d'hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date de l'arrêté. Les estimations et les hypothèses qui pourraient entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable d'actifs et de passifs sont essentiellement liées :

- A la perte de valeur du goodwill qui fait au minimum annuellement l'objet de tests de perte de valeur, conformément aux principes comptables ci-après,
- A la reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts associés liés aux contrats à long termes dont les volumes de production sont fondés sur des hypothèses opérationnelles,
- A l'évaluation des provisions et des engagements de retraite.

Les hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes qui peuvent se révéler dans le futur, différentes de la réalité.

IV.3 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros. Le Conseil d'Administration a donné son autorisation à la publication des comptes au 31 décembre 2009, le 26 avril 2010. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément aux prescriptions IFRS, les états financiers consolidés du Groupe Business & Decision sont préparés sur la base du coût historique à l'exception de certains actifs et passifs financiers qui sont évalués et enregistrés à leur juste valeur.

- Actifs et passifs courants et non courants

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans les perspectives d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de la période ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de la période constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

- Actifs et passifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Les actifs et passifs non courants destinés à être cédés et les activités abandonnées sont présentés sur une ligne distincte à l'actif et au passif du bilan, sans retraitements des périodes antérieures. Ils sont évalués au plus bas de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur nette des coûts de cession.

Les actifs et passifs non courants sont classés comme « destinés à être cédés » si leur valeur comptable est susceptible d'être recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. Cette condition n'est considérée comme remplie que lorsque la vente est hautement probable et lorsque les actifs et passifs sont immédiatement disponibles à la vente en état.

Si ces actifs et passifs représentent une ligne de services complète ou un secteur géographique, le bénéfice ou la perte provenant de ces activités serait alors présenté sur une ligne distincte du compte de résultat sur l'ensemble des périodes publiées et feraient l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie.

IV.4 METHODES DE CONSOLIDATION

- Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le groupe Business & Décision. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les

politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci.

Le contrôle est généralement présumé exister si le groupe Business & Décision détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister, selon la méthode d'intégration globale.

- Entreprises associées

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le groupe Business & Décision exerce une influence notable mais dont il n'a pas le contrôle.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du groupe Business & Décision dans l'entreprise associée est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée.

Les états financiers des entreprises associées sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date où l'influence notable est constatée jusqu'à la date où l'influence notable cesse.

IV.5 DUREE DES EXERCICES

Les états financiers couvrent une période de 12 mois.

La société Business & Decision ainsi que ses filiales clôturent leur exercice social le 31 décembre.

IV.6 INFORMATIONS SECTORIELLES

Basée sur l'analyse des résultats en vue de prendre des décisions en matière de ressources et d'évaluer les performances, les secteurs opérationnelles s'analysent par zones géographiques :

- France
- Espagne
- Le Benelux (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas)
- Royaume-Uni
- Suisse
- Allemagne
- Amérique (Etats Unis, Canada et rattachement de la filiale indienne, BD India)
- Reste du monde (Ile Maurice, Israël, Roumanie, Russie, Tunisie, Maroc, Italie)

IV.7 PRINCIPES & METHODES D'EVALUATION

IV.7.1 REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition : ainsi, à la date de prise de contrôle de l'entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis sont évalués à la juste valeur. L'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part dans l'actif net ainsi réévalué constitue le goodwill.

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés au prorata de leur détention dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque l'accord de regroupement d'entreprise prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'événements futurs, le groupe inclut le montant de cet ajustement dans l'évaluation du coût de regroupement d'entreprise à la date d'acquisition si cet ajustement est

probable et peut être mesuré de manière fiable. Le groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser l'identification et l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels. Au-delà de ce délai, les ajustements de juste valeur sont enregistrés en résultat.

Le goodwill n'est pas amorti et fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Tout goodwill provenant de l'acquisition d'une entité étrangère et tout ajustement à la juste valeur de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition de cette entité étrangère sont traités comme des actifs et passifs de cette entité étrangère et convertis au cours de clôture.

Un goodwill négatif est comptabilisé en produit lorsqu'il ne peut pas être affecté à des charges ou pertes futures identifiables.

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1 « Première application des IFRS ».

IV.7.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la norme IAS 38 et amorties suivant le mode linéaire sur une durée de 12 mois (logiciels courants) ou 3, 5 ans (développements internes licences, ASP).

Les dépenses liées aux activités de développement de logiciels sont enregistrées à l'actif du bilan lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- Intention de l'entreprise d'achever le projet,
- Capacité de l'entreprise à utiliser ou à vendre le produit issu du projet de développement,
- Existence d'avantages économiques futurs probables et d'un marché pour le produit issu du projet,
- Disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre le produit issu du projet de développement,
- Capacité de l'entreprise d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables au projet de développement.

Les dépenses inscrites à l'actif comprennent les coûts de la main d'oeuvre directe et indirecte en fonction du nombre de jours passés sur le projet.

IV.7.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- Valorisation

Les immobilisations corporelles sont évaluées, en tenant compte des conditions prévues par la norme IAS 16, à leur coût d'acquisition. Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

- Amortissement

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation estimée des immobilisations. Comme le prévoit la norme IAS 16, chaque partie d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'élément est amorti séparément (amortissement par composants).

- Agencements et installations : linéaire 3 à 10 ans
- Matériel de Transport d'occasion : linéaire 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : linéaire 3 à 5 ans ou dégressif 5 ans
- Mobilier : linéaire 3 à 5 ans

IV.7.4 CONTRATS DE LOCATION

Conformément à la norme IAS 17, les contrats de location pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de résultat.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents y afférent. Les contrats de location sont alors comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location du bien loué, en immobilisation à l'actif contre une dette au passif. Les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. Pour chaque période comptable, le contrat donne lieu à une charge d'amortissement de l'actif amortissable et à une charge financière.

IV.7.5 DEPRECIATION DES ACTIFS

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée), autres que les stocks, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages du personnel et les actifs financiers compris dans le champ d'IAS 32, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

- Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

- Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill est considérée comme définitive.

IV.7.6 ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres dépôts et cautionnements ayant une échéance fixée supérieure à un an, que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance, sont classés en tant qu'actifs non courants. Les participations dans les sociétés non consolidées sont analysées comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur ; celle-ci correspondant à leur coût d'acquisition en l'absence de marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation de chaque société. Les critères généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

IV.7.7 CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES COURANTES

Les créances d'exploitation comprennent principalement des créances clients qui correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. La valeur nominale d'origine des créances est diminuée le cas échéant du montant des pertes de valeur liées au risque de non recouvrabilité partielle ou totale des créances

IV.7.8 TRESORERIE ET EQUIVALENTS

La ligne « Trésorerie et équivalents » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « produits de trésorerie ». La trésorerie nette retenue pour le tableau des flux financiers inclut également les découverts bancaires et les lignes de trésorerie court terme.

IV.7.9 METHODES DE CONVERSION

- Transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en euros en appliquant les cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

- Investissement net dans une activité à l'étranger

Les créances à recevoir ou les dettes payables liées à une activité à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible, constituent en substance une part de l'investissement net de l'entité dans cette activité à l'étranger ; les écarts de change liés sont comptabilisés initialement dans une composante distincte des capitaux propres et comptabilisés dans le résultat lors de la sortie de l'investissement net.

- Etats financiers libellés en monnaies étrangères

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre et exprimés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes, à l'exception des capitaux propres convertis au taux historique. Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros au cours de change moyen de la période. Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

IV.7.10 CAPITAUX PROPRES

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres nets d'impôt.

- Actions propres

La valeur des actions propres, détenues dans le cadre des programmes de rachat d'actions est comptabilisée en diminution des capitaux propres. Le résultat des cessions éventuelles d'actions propres est inscrit directement en capitaux propres.

- Dividendes

Les dividendes ne sont comptabilisés en dettes que lorsque leur distribution a effectivement été approuvée par l'Assemblée Générale.

IV.7.11 EMPRUNTS

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur valeur nominale d'origine, diminuée des coûts de transaction y afférent. Ces emprunts restent, pour leur évaluation ultérieure, comptabilisés au coût amorti en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée de ces emprunts.

IV.7.12 IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont calculés et pris en compte pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante ainsi que sur les déficits fiscaux selon la méthode du report variable. La base fiscale dépend des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfiques imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les actifs d'impôts ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. Ils peuvent toutefois l'être en cas de probabilité de recouvrement estimée suffisante.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt ne sont pas actualisés.

Le groupe considère que la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) à laquelle les sociétés françaises seront soumises à compter de 2010, constitue pour B&D un impôt sur le résultat qui sera présenté lors des exercices à venir sur la ligne « charge d'impôt » de l'état du résultat global.

Ce classement conduit à constater des impôts différés sur les différences temporelles existant à la clôture de l'exercice au titre de cette contribution. Ces différences étant non significatives, elles n'ont pas été comptabilisées à la clôture.

IV.7.13 CREDIT IMPOT RECHERCHE

Le crédit d'impôt recherche est considéré comme relevant de la norme IAS 20 *Subventions publiques*. La part du crédit impôt recherche affectable aux frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles est comptabilisée en diminution de cet actif.

Le produit de crédit impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en diminution des charges par nature (essentiellement charges de personnel et charges externes).

IV.7.14 ENGAGEMENT DE RETRAITE (IAS 19)

Les régimes à cotisations définies sont les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au titre desquels le groupe Business & Decision verse des cotisations définies à une société d'assurance ou fonds de pension externes. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés. Elles sont enregistrées en charges lorsqu'elles sont encourues au même titre, par exemple, que les traitements et salaires. Les régimes à cotisations définies ne recèlent pas d'engagement futur pour le Groupe. Ils ne donnent donc pas lieu à constitution de provision.

Les régimes à prestations définies concernent les avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires pour lesquelles le groupe Business & Decision est engagé. Ces engagements font l'objet d'un calcul de provision, effectué en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulé en contrepartie des services rendus.

Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies correspondent aux indemnités de départ en retraite. Les indemnités de départ en retraite sont directement liées à l'application de la convention collective. Elles concernent les indemnités à verser en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés. Les prestations ainsi calculées sont actualisées et comptabilisées au bilan.

Le montant des engagements de retraite, calculés suivant la méthode des unités de crédits projetés est inscrit au passif du bilan. Dans le groupe Business & Decision, seules les sociétés françaises sont concernées.

Les gains ou les pertes actuariels sur les engagements ou sur les actifs du régime sont reconnus au niveau du résultat opérationnel l'année de leur constatation.

IV.7.15 FAIT GENERATEUR DU CHIFFRE D'AFFAIRES

L'enregistrement des produits générés par les contrats en régie et les contrats au forfait s'effectue selon les principes suivants :

- Pour les contrats en régie la facturation est établie mensuellement par projet en fonction du temps passé sur une base journalière négociée en rapport au profil de l'intervenant.
- Pour les contrats au forfait, le chiffre d'affaires est généré en fonction du degré d'avancement calculé d'après les charges.

IV.7.16 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres « produits et charges opérationnels » sont constitués des produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents, de montant particulièrement significatif que le groupe présente de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

IV.7.17 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle. Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante, qu'ils soient émis par celle-ci ou par une de ses filiales.

La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existant à la date de clôture. Les fonds sont pris en compte prorata temporis lors de l'année d'émission des instruments dilutifs et au premier jour de l'exercice pour les années suivantes.

IV.7.18 CONTRAT D'AFFACTURAGE

En tant qu'actif financier, le contrat d'affacturage fait référence à la norme IAS 39 qui prescrit une analyse en substance du contrat en fonction de trois critères principaux de décomptabilisation applicables notamment aux cessions de créances, à savoir :

- l'expiration ou le transfert des droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif ;
- le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif ;
- la perte du contrôle de l'actif.

Les contrats d'affacturage souscrits par le groupe n'entraînent pas le transfert de la quasi-totalité des risques et sont donc retraités ce qui se traduit par :

- le maintien en actifs courants des créances clients cédées au factor et non encaissées, et la comptabilisation d'une dette financière à concurrence de la partie financée
- le reclassement des dépôts et retenues de garantie en créances clients

IV.7.19 CORRECTION D'ERREUR

Conformément à la norme IAS 8, l'entité corrige de manière rétrospective les erreurs significatives d'une période antérieure dans les états financiers par retraitement des soldes d'ouverture des actifs, passifs et capitaux propres de la première période antérieure présentée.

Une erreur d'une période antérieure est une omission ou une inexactitude des états financiers de l'entité portant sur une ou plusieurs périodes antérieures et qui résulte de la non-utilisation ou de l'utilisation abusive d'informations fiables :

- qui étaient disponibles lorsque la publication des états financiers de ces périodes a été autorisée ; et
- dont on pouvait raisonnablement s'attendre à ce qu'elles aient été obtenues et prises en considération pour la préparation et la présentation de ces états financiers.

V NOTES ANNEXES

NOTE 1 : AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS COURANTS

En K€	Année 2009	Année 2008
Production immobilisée	829	668
Subvention d'exploitation	920	793
Produits annexes	193	36
Total des autres produits opérationnels courants	1 942	1 497

NOTE 2 : CHARGES OPERATIONNELLES COURANTES ET AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS COURANTS

En K€	Année 2009	% du chiffre d'affaires	Année 2008	% du chiffre d'affaires
Charges externes	61 441	27,39%	68 118	28,54%
Impôts et taxes	4 026	1,79%	4 669	1,96%
Charges de personnel (1)	150 373	67,03%	157 643	66,04%
Dotations aux amortissements (2)	4 122	1,84%	3 027	1,27%
TOTAL DES CHARGES OPERATIONNELLES	219 962	98,05%	233 457	97,80%

Conformément à la norme IAS 20, les charges externes et les charges de personnel ont été diminuées des crédits d'impôts recherche constatés au cours de l'exercice 2009 dans les filiales françaises.

Montant du crédit d'impôt Recherche 2009 en K€	3 514
Part des charges externes	1 476
Part des charges de personnel	2 038

L'effectif moyen sur la période s'établit à 2 481 personnes contre 2 497 au 31 décembre 2008. A la clôture de l'exercice, l'effectif est de 2 397 personnes contre 2 622 au 31 décembre 2008.

L'effectif à fin d'année se répartit de la façon suivante :

	31/12/2009	31/12/2008
Associés	4	4
Directeurs	76	69
Chefs de projet	247	248
Managers	241	227
Experts	78	51
Consultants	1 552	1 801
Administratifs	154	171
Commerciaux	38	39
Assistants	7	13
Total	2 397	2 622

Détail des charges de personnel

En K€	31/12/2009	31/12/2008
Salaires et charges sociales	149 477	156 421
Participations des salariés	872	266
Provisions Retraite	24	956
Total charges de personnel	150 373	157 643

Dotations aux amortissements et provisions

en k€	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	157	62
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	3 039	2 264
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 784	309
Dotations aux provisions pour créances douteuses	247	786
Total dotations	5 226	3 421
Reprise de provisions pour risques et charges	702	271
Reprise de provisions pour créances douteuses	403	123
Total Reprises	1 104	394
TOTAL DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	4 122	3 027

NOTE 3 : DETAIL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Un plan de restructuration a été mis en place en 2009 représentant un montant de 2.127 K€ (dont 1.140 K€ concernant l'International) et une réduction des effectifs de 150 personnes.

En K€	Année 2009	Année 2008
Dépréciations des goodwills		4 182
Restructurations	2 127	
Total	2 127	4 182

NOTE 4 : RESULTAT FINANCIER

En K€	31/12/2009	31/12/2008 retraité
Charges d'intérêts liés aux concours bancaires et factor	-612	-1 544
Produits des instruments de trésorerie	54	28
Intérêts sur prêts	-2 270	-3 487
Intérêts liés au retraitement du Crédit Bail	-529	-315
Pertes de change	-320	-1 318
Autres charges financières	-45	
Résultat financier	-3 723	-6 637

NOTE 5 : CHARGE D'IMPOT

Au cours de l'exercice, le groupe a réalisé un résultat avant impôt de 477K€. Le taux d'impôt en vigueur pour la France est de 33,33 %.

	Taux 33,33%	Année 2009		Année 2008	
		Base	Impôt	Base	Impôt
Charge d'impôt théorique	Taux 33,33%	477	159	-4 063	-1 354
Actifs d'impôt non reconnus			1 409		2 742
Consommation d'actifs d'impôt					2 570
Impôt non calculé sur les dépréciations de goodwill					1 394
Différences permanentes et autres éléments			-1 494		124
Effet des différences de taux d'imposition à l'étranger			20		-456
Charge d'impôt effective			94		5 020
	Taux Effectif	19,71%		123,56%	

	01/01/09	Variation de périmètre	+ Augmentation / - diminution de l'exercice	31/12/09
Actifs d'impôts différés	2 074	-	349	2 423
- Déficit reportable	1 135		795	1 930
- Différences temporelles	939		- 446	493
Passifs d'impôts différés	- 924		- 130	- 1 054
impôts différés nets	1 150	-	219	1 369

NOTE 6 : INTERETS DES MINORITAIRES

Les intérêts des minoritaires dans le résultat s'élèvent à 58K€ et concernent principalement les sociétés BD Interactive Eolas, Métaphora et BD Mauritius.

NOTE 7 : RESULTAT PAR ACTION

Le groupe applique les règles de calcul du résultat par action telles que décrites dans les principes comptables du groupe.

		31/12/2009	31/12/2008
Résultat net - Part du Groupe en k€	(a)	362	-7 113
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	(b)	7 897 814	8 408 995
Impact des instruments dilutifs	(c)	0	0
Nombre moyen pondéré dilué des actions	(d) = (c)+(b)	7 897 814	8 408 995
Résultat par action en euros	(a)/(b)	0,046	-0,846
Résultat par action dilué en euros	(a) / (d)	0,046	-0,846

NOTE 8 : GOODWILL

	Goodwill 31/12/08 Brut	Ecart Conversion	Nouvel écart	Diminution	Goodwill 31/12/09 Brut	Dépréciat. 31/12/09	Goodwill 31/12/09 Net
BD NA PA (y compris INFORTE US)	4 667	-69			4 598	1 094	3 504
BD NA Delaware	1 845	-31	563		2 378		2 378
BD BENELUX	3 660				3 660	704	2 956
BD Luxembourg	280				280		280
BD Netherlands	100				100		100
COGNITIS	451				451		451
BD IT	1 829				1 829	179	1 650
BD RA	2 056				2 056	350	1 706
CONVERSOFT	453				453	132	321
BD CONSULTING	534				534		534
VIATECH	1 096		59		1 155		1 155
BDU	435				435	125	310
BD Net	1 812				1 812	247	1 565
EOLAS	326				326	26	301
BD ERP	85				85		85
BD SUD	623				623		623
Exens	1 304				1 304		1 304
BD Roumanie (ex-NUXEO)	399	-93			306		306
BD Russie (ex DSS)	475	-85			390		390
BD Deutschland	2 088				2 088		2 088
BD UK	16 614	-595			16 019	3 824	12 195
BD Suisse SA AG (ex-Int. Solutions)	3 573	249			3 821		3 821
BD Holding Suisse	495	45			540		540
BD Espace	2 182	134			2 316		2 316
BD Tunisie	1 371	-90			1 281		1 281
BnV Consultants	2 165		9		2 174		2 174
TOTAL	50 916	-534	631	0	51 014	6 681	44 332

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) identifiées selon les entités juridiques opérationnelles auxquelles il se rapporte.

Le montant recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est déterminé sur la base de calculs de la valeur d'utilité. Les estimations de flux futurs de trésorerie actualisés calculés sur ces sociétés ont pris en compte un taux d'actualisation de 9% et un taux de croissance à l'infini de 1.5%. Les évaluations ainsi effectuées au 31 décembre 2009 n'ont pas conduit à constater des dépréciations sur les goodwill.

Hypothèses retenues :

	2009	2008
Taux d'actualisation	9 %	9%
Taux de croissance à l'infini	1,5 %	1,5%

L'évolution à la hausse d'un point du taux d'actualisation et à la baisse d'un point du taux de croissance à l'infini aurait conduit à comptabiliser une dépréciation complémentaire de 2.103K€.

En K devises	Goodwill provisoire 31/12/08	Prix d'acquisition	Juste valeur des actifs et passifs acquis	Goodwill individuel	Goodwill définitif 31/12/09
ICS en K€	1 293			1 293	1 293
BnV en K€	2 165	9		2 174	2 174
BD Tunisie en K Tnd	2 461			2 461	2 461
Start Entreprises en K\$		1 252	445	808	N/A

NOTE 9 : DETAILS DES IMMOBILISATIONS

- Immobilisations incorporelles

	Brut 01/01/09	Reclassement	Acquisition	Diminution	Brut 31/12/09	Amort 31/12/09	Net 31/12/09	Net 31/12/08	
Logiciels et autres*	4 978	-	11	792	169	5 590	3 776	1 814	1 187
TOTAL	4 978	-	11	792	169	5 590	3 776	1 814	1 187

* dont frais de développement 1684 K€.

- Immobilisations corporelles

	Brut 01/01/09	Reclass ement	Ecart Conversion	Acquisit ion	Diminu tion	Brut 31/12/09	Amort. 31/12/09	Net 31/12/09	Net 31/12/08
Terrains / Constructions*	5169	710	-6	271		6 145	501	5 644	4 885
Installations*	2 880	-291	-12	325	138	2 765	1 401	1 364	1 831
Véhicules*	1 356		-2	178	356	1 177	749	428	630
Matériels Informatiques*	12 525	-165	11	2 244	1 013	13 602	8 655	4 947	5 872
Production en cours	254	-280		188		162		162	254
Mobilier	85	65	1	15		166	132	34	6
TOTAL	22 269	39	-8	3 222	1 506	24 016	11 438	12 578	13 477

*dont crédit-bail

	Brut 01/01/09	Reclassement	Acquisition	Diminution	Brut 31/12/09	Amort. 31/12/09	Net 31/12/09	Net 31/12/08
Terrains / Constructions	5 151				5 151	333	4 818	4 867
Installations	193				193	123	70	83
Véhicules	53			53	0	-	0	23
Matériels Informatiques	5 264		975		6 239	2 845	3 394	3 584
TOTAL	10 661	0	975	53	11 583	3 301	8 281	8 556

- Amortissements

Répartition de la dotation de l'année en K€	Amortissements 31/12/2008	Reclassement	Ecart de conversion	Dotations	Diminutions	Amortissements 31/12/2009
Logiciels et autres immos incorporelles	3 791	-1	-2	157	168	3 776
Dont crédit bail	0					0
Immobilisations Corporelles						0
immobilisations corporelles	8 792	30	-5	3 039	418	11 438
Dont crédit bail	1 908			1 300	30	3 178
Total	12 583	29	-7	3 196	586	15 213

- Autres actifs financiers non courants :

	Brut 01/01/09	Reclass ement	Ecart de conversion	Acquisit ion	Diminut ion	Brut 31/12/09	Amort. 31/12/09	Net 31/12/09	Net 31/12/08	
Autres Actifs Financiers	2 696	- 266	-	32	776	845	2 329	-	2 329	2 601
Titres de participation et créances rattachées	1 796	-	3	225	2	2 016	1 319	697	478	
TOTAL	4 492	-266	-35	1 001	847	4 345	1 319	3 026	3 079	

- Dont détail des titres de participation

Sociétés détentrices des titres	Titres de participation	% détenu	QP des capitaux propres détenus	Valeur brute au 01/01/09	Augmen tation	Diminu tion	Valeur Brute au 31/12/09	Valeur nette au 31/12/09
BDP	CLASSICALL	38%	NA	979			979	0
BDP	CARTEDHOTE	19%	-8	152			152	0
B&D Alliance	EPTICA	14%	197	22			22	22
BD	FROGCAST	19%		2			2	2
BD	VOCALCOM	10%	523	123			123	123
BD	Feedback	19%	NA	0			0	
BD	ARQUITECTURA	10%	NA	1			1	1
BD	POCKETVOX	4%	NA	100			100	100
BD	IMAGIIN	2%	NA	100			100	100
BD Alliance	Titres		NA	1			1	1
BD	Beezen *	19%	NA	19			19	19
BD	Beezik *	19%	209	62		2	60	60
BD Ltd UK	RHJ Property				222		222	222
BD Tunisie	Titres		NA	49		3	46	46
TOTAL				1 610	222	5	1 827	696

Ces titres correspondent à des participations minoritaires dans des sociétés en relation commerciale avec Business & Decision. Ces sociétés ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation en raison du caractère non significatif, tant au niveau du pourcentage de détention qu'au niveau de l'influence de Business & Decision dans la gestion de ces sociétés. Les titres de la société Beezen sont mis en équivalence au 31 décembre 2009 et figurent pour leur valeur après mise en équivalence.

NOTE 10 : CREANCES CLIENTS, IMPOT ET AUTRES ACTIFS COURANTS

En K€	31/12/2009	31/12/2008
Créances clients	72 318	77 006
Créances d'impôt sur les sociétés*	7 674	3 655
Autres actifs courants	2 400	3 750
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 246	1 469
<i>Créances sociales et fiscales</i>	641	584
<i>Créances diverses</i>	512	1 697
TOTAL	82 392	84 411

* Le poste créances d'impôt sur les sociétés inclut 3.923 K€ de crédits d'impôt recherche calculés sur une douzaine de filiales françaises.

Le financement du groupe à court terme était assuré au 31 décembre 2008 par des autorisations de découvert et de Dailly pour un montant cumulé de 11,5 M€. Ces lignes à court terme ont été réduites à 2,5M€ dans le courant de l'exercice 2009 et remplacées par un contrat d'affacturage portant l'autorisation de financement à 15M€. Le financement moyen obtenu par le groupe au cours du dernier trimestre 2009 a été de 11.297K€, représentant une moyenne de 55% des encours traités par le factor au cours de ce même trimestre.

Compte tenu de l'application de la norme IAS 39 (cf. IV.7.18) et après analyse du contrat d'affacturage, il apparaît que le transfert de la quasi-totalité des risques clients n'est pas effectif.

En conséquence :

- les fonds de garanties et réserves du factor ont été reclassés en créances clients pour un montant de 10.494K€.
- la part des créances cédées au factor et financées par celui-ci mais non échues a été réintégrée en créances clients pour 9.961 K€ en contrepartie d'une augmentation des dettes financières.

Echéances des créances

Échéances	inférieures à 1	Entre 1 mois et	Entre 6 mois et	Total
	mois	6 mois	12 mois	
Créances clients	16 163	53 377	2 778	72 318
Créances d'impôt sur les sociétés		2 146	5 528	7 674
Charges constatées d'avance	98	1 119	30	1 246
Créances sociales		509	132	641
Créances diverses		32	480	512
Total	16 261	57 183	8 948	82 392

NOTE 11 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS

• Trésorerie Active

	Valeur brute	Provisions	Valeur nette comptable au 31/12/09	Valeur nette comptable au 31/12/08	Valeur de marché
Actions	30		30	17	23
Divers VMP			0	87	
Disponibilités	6 221		6 221	8 287	
Total du poste	6 252	0	6 252	8 391	23

• Trésorerie Passive

	Valeur au 31/12/09	Valeur au 31/12/08
Trésorerie et équivalents	11 198	10 767
Total du poste	11 198	10 767

Ce poste inclut :

- Les intérêts et commissions courus pour un montant de 1 920 K€ dont 1 275 K€ relatifs à la correction d'erreur sur exercices antérieurs (cf. § I),
- La part des créances non échues cédées au factor soit 9 961 K€ présentée en diminution de la trésorerie active (683 K€) et le complément soit 9.278 K€ est inclus dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie passive ».

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Le Conseil d'Administration a réduit le capital social de 61 312,02 €, par annulation de 875 886 actions en date du 30 juin 2009, conformément à l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale mixte annuelle du 22 juin 2009.

Le capital de Business & Decision est désormais composé de 7 882 975 actions et s'élève à 551.808,25 € contre 613.120,27€ précédemment.

	Nombre d'actions	Valeur en K€	Prime d'émission en K€
Capital social au 1er janvier 2009	8 758 861	613	32 162
Réduction de capital (annulation d'actions)	-875 886	-61	-3 163
TOTAL	7 882 975	552	28 999

Nombre d'actions propres au 31/12/2008	689 728
Nombre d'actions propres achetées entre le 01/01/09 et le 31/12/09	186 894
Nombre d'actions propres annulées entre le 01/01/09 et le 31/12/09	875 886
Nombre de titres au 31/12/09	736

Le nombre d'actions propres détenues par Business & Decision au 31 décembre 2009 s'établit à 736 et correspond seulement au titre du contrat d'animation.

- Intérêts minoritaires

La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés s'établit à 893 K€.

- Passage des capitaux propres N-1 aux capitaux propres consolidés N

	31/12/08	Réduction de Capital	Annulation Actions Propres	Affectati on du résultat	Résultat de l'exercice	Ecart Conversio n	31/12/09
Capital	613	- 61					552
Primes d'émission	32 446	- 3 163					29 283
Réserves Consolidées	18 972			- 7 113			11 859
Résultat de l'exercice retraité*	- 7 113			7 113	362		362
Autres actions propres / SO	- 3 200		2 697			- 284	- 787
Total des capitaux propres	41 718	- 3 224	2 697	-	362	- 284	41 269

* Correction d'erreur cf. « I. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE »

NOTE 13 : PROVISIONS

- Provisions non courantes

Etat des provisions (en K€)	Provisions au 01/01/09	Reclass ement	Dotation aux provisions	Reprise des provisions	Provisions au 31/12/09
Provisions pour litiges prud'homaux	368		50	267	150
Provisions pour litiges commerciaux	41		97	41	96
Provisions pour risque fiscal	0		1 060		1 060
Provisions pour perte à terminaison	265			265	0
Provisions charges sociales	10	189	595	329	464
Provisions suite mise en équivalence	42			38	4
TOTAL	725	189	1 801	941	1 774

- Provisions pour retraite

Etat des provisions (en K€)	Provisions au 01/01/09	Prov. Suite à acquisition	Dotation aux provisions	Reprise des provisions	Provisions au 31/12/09
Engagement Retraite	1 615		24		1 639
TOTAL	1 615	0	24	0	1 639

- Précisions sur l'engagement de retraite :

L'estimation du calcul, selon la méthode des unités de crédits projetés se calcule selon les hypothèses suivantes :

	31/12/2009	31/12/2008
Age du départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux de rotation	2%	2%
Taux d'actualisation	4,27 %	3,42 %
Taux de progression des salaires	Entre 3% et 6 %	Entre 3% et 6 %
Taux des charges sociales	46%	46%

Evolution de la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
valeur actualisée des obligations au 1er janvier	1 615	651
prestations servies par le régime		
coût des services rendus et coût financier	522	556
pertes (gains) actuariels	-498	408
engagement à la clôture	1 639	1 615

Evolution de la valeur actualisée des actifs du régime

néant néant

Charge comptabilisée en résultat

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Coût des services rendus	474	527
coût de l'actualisation passé en résultat	-498	408
coût financier	48	29
rendement attendu des actifs du régime	néant	néant

NOTE 14 : DETTES FINANCIERES

	Emprunts 31/12/08	Ecart de conversion	Emission d'emprunt*	Remboursement d'emprunts	Emprunts 31/12/09
Emprunts (en K€)	40 855	-40	2 091	14 361	28 545
Dépôts et cautionnements			45		45
TOTAL	40 855	-40	2 136	14 361	28 590

* Dont 975 K€ lié au retraitement du crédit-bail.

Les emprunts se ventilent de la façon suivante :

En K€	TOTAL	Courantes (moins d'un an)	Non courantes (entre 1 an et 5 ans)
Emprunt Crédit-Bail	7 861	1 460	6 401
Emprunts liés aux acquisitions des filiales	19 269	19 269	
Emprunts contractés par les filiales étrangères	1 415	554	861
TOTAL	28 545	21 283	7 262

Le groupe a cofinancé son expansion internationale par des emprunts bancaires à moyen terme.

Le poste « emprunts liés aux acquisitions des filiales » comprend les emprunts mis en place dans le cadre des acquisitions suivantes : la filiale Sybor, le fonds de commerce de Mi-Services, Linc, Exens, BD Roumanie (ex-Nuxeo), BD Russie (ex-DSS), BD Conseil, BnV Consults, ICS et principalement pour le financement de l'acquisition du groupe INFORTE.

L'essentiel de ce financement a été contracté avec un échéancier très court (quatre ans) et des ratios financiers (covenants) stricts, qui tenaient compte d'une rentabilité forte en valeur absolue et relative (EBITDA de 14,2 M€ en 2006 et de 16,6 M€ en 2007).

L'ensemble des emprunts fixent des covenants à respecter au titre des différents emprunts ou lignes moyen terme figurent dans le tableau suivant :

Calcul des ratios et conditions à respecter	MI Services	Integrate d Solutions	Nuxeo, Exens, DSS, Linc Technology et MC Conseil	Inforte BnV	SyBor	Ratios 31/12/2009	Ratios 31/12/2008
Dette financière à LT et MT consolidée/Fonds propres consolidés < 0,6	X				X	0,38	0,65
Dette financière nette consolidée/Fonds propres consolidés < 0,6			X			0,80	1,02
Dette financière à LT et MT consolidée / EBITDA consolidé <3	X					1,55	2,83
Dette financière à LT et MT consolidée / CAF Consolidée < 4,5	X				X	3,76	8,53
Dette nette consolidée / Capitaux Propres consolidés =< 0,85 (ratio 1)				X		0,80	1,02
Dette nette consolidée / EBITDA consolidé pro forma =<4,5 (ratio 2)		X		X		3,24	4,20
Dette financière nette consolidée / CAF consolidée <3			X			7,84	13,33
EBITDA / Charges financières nettes consolidées >= 4		X				3,77	2,59

Les covenants fixés tiennent compte d'une rentabilité forte en valeur absolue et relative (EBITDA). La baisse de la rentabilité du groupe, liée notamment à la crise économique, a provoqué une rupture des ratios financiers dès juin 2008, puis a sensiblement alourdi la situation de trésorerie du groupe par le montant des remboursements (13,2 M€ en 2009).

Compte tenu des modifications de l'environnement économique global depuis la constitution de son endettement, le groupe a entamé une renégociation avec ses banques, afin d'adapter le remboursement et les covenants de sa dette à sa rentabilité prévisionnelle.

Dans la situation actuelle, et sans préjuger du résultat de cette renégociation, le groupe ne respecte pas certains covenants au 31 décembre 2009 l'ayant conduit à reclasser la partie à plus d'un an des dettes financières à moyen terme concernées en passif courant pour un montant de 8.802 K€.

Informations sur les différents postes :

Postes (en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Dettes financières à LT et MT Consolidées	16 064	27 673
Fonds propres consolidés	42 162	42 458
Dettes financières nettes consolidées	33 536	43 231
EBITDA consolidé	10 353	9 793
CAF consolidée	4 276	3 243
Capitaux Propres Consolidés	42 162	42 458
EBITDA consolidé pro forma	10 353	9 793
Charges financières nettes consolidées	2 747	3 774

- Définitions des postes :

CAF Consolidée = Résultat net consolidé (part du groupe et intérêts minoritaires) +/- amortissements et provisions + dépréciation des goodwill +/- variation des impôts différés +/- valeurs de cession + dividendes reçus des sociétés - résultat des sociétés mises en équivalence + part d'amortissement en capital des loyers de crédit bail et des loyers de location financière.

Capitaux Propres Consolidés = Total des capitaux propres consolidés y compris les intérêts des minoritaires.

Charges financières nettes consolidées = frais financiers de l'emprunteur y compris les frais financiers sur crédit bail, diminués du montant des disponibilités et placements financiers.

Dettes Financière à long et moyen terme consolidée = Emprunts obligataires consolidés (hors convertibles) + Emprunts bancaires et financières consolidés à long et moyen terme (hors avances conditionnées) + engagements de crédit bail retraités - trésorerie nette consolidée.

Dettes Financière Nette Consolidée = Produit des émissions de titres participatifs + avances conditionnées + emprunts obligataires convertibles + emprunts et dettes auprès des établissements de crédit + emprunts et dettes financières divers + billets de trésorerie + effets portés à l'escompte et non échus + cessions de créances loi Dailly + affacturage + titrisation du poste clients + engagements de crédit bail retraités - valeurs mobilières de placements nettes de provisions - disponibilités nettes de provisions.

EBITDA consolidé = Résultat opérationnel courant consolidé + dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation.

EBITDA consolidé pro forma = Résultat opérationnel courant consolidé + dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation + EBITDA des cibles jusqu'à leur date d'acquisition.

Fonds Propres Consolidés = Capital social (de la mère) + primes d'émission + réserves consolidées + écart de consolidation passif + report à nouveau consolidé + résultat consolidé du groupe + intérêts minoritaires + subventions d'investissements consolidées.

NOTE 15 : DETTES FOURNISSEURS ET DIVERSES

Etat des dettes (en K€)	Courantes 2009 (moins d'un an)	Courantes 2008 (moins d'un an)
Fournisseurs	12 785	9 868
Dettes fiscales et sociales	44 598	38 210
Dettes diverses (compléments de prix et crédits vendeurs)	968	601
Autres créditeurs	363	2 679
Produits constatés d'avance	7 253	7 739
TOTAL Général	65 967	59 097

- Détail des dettes fiscales et sociales :

	31/12/2009	31/12/2008
Personnel	2 129	4 470
Organismes sociaux	10 478	8 883
Etat - TVA	16 225	12 261
Provision Congés payés	9 256	7 868
Etat, taxes	5 017	3 427
Etat, Impôt sur les sociétés	1 493	1 302
TOTAL	44 598	38 210

- Détail des dettes diverses (paiements différés, compléments de prix et crédits vendeurs) = 968 K€

	Courantes (moins d'un an) 2009	Courantes (moins d'un an) 2008
Compléments de prix Sysium		55
Compléments de prix Bwinner		50
Compléments de prix Elliance		132
Compléments de pris BD Suisse SA AG	116	116
Compléments de prix Exens	194	194
Paiement différé Start Entreprises	604	
Compléments de prix BD Russie	54	54
TOTAL GENERAL	968	601

VI NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

VI.1 GARANTIES DONNEES

- Acte de cession de créances professionnelles en garantie de l'emprunt lié à l'acquisition du groupe INFORTE : en date du 23 juillet 2007, la société Business & Decision SA a cédé au profit des établissements de crédit sa créance intra-groupe qu'elle détenait sur B&D North America Holding Inc. pour un montant de 49 400 K\$. Au 31 décembre 2009, le capital restant dû sur l'emprunt lié à cette acquisition s'élève à 9 518 K€.

- Nantissement de parts de sociétés commerciales :
 - 3 300 000 € sur la société Exens, concernant l'acquisition d'Exens, BD Roumanie, BD Russie, Ohio Linc et BD Conseil, le solde au 31 décembre 2009 est de 1.444 K€
 - 3 305 000 € sur les parts de la société BnV, le solde au 31 décembre 2009 est de 2.293K€.
 - 3 000 000 € sur les parts de la société BD BI, concernant l'acquisition de DSC et BD Suisse SA. Le solde au 31 décembre 2009 est de 2.000 K€.
 - 1 300 000 € sur les parts de la société Eolas pour l'acquisition de la société ICS. Le solde au 31 décembre 2009 est de 800K€.
- Garantie en faveur de tiers : néant

VI.2 CLAUSES DE COMPLEMENT DE PRIX SUR LES ACQUISITIONS ET PARTICIPATIONS

VIATECH

L'acte d'acquisition des actions de la société Viatech prévoit le versement de compléments de prix calculés en fonction des performances (chiffre d'affaires et rentabilité) pour les exercices 2005 à 2008. Il était prévu un complément de prix maximum de 378 K€ payable en numéraire et en titres, respectivement au 31 mars 2006, 31 mars 2007, 31 mars 2008 et 31 mars 2009. Au 31 mars 2009, un complément de prix, comptabilisé au 31 décembre 2008, a été versé à hauteur de 59K€.

BWINNER

L'acte d'acquisition des actions de la société BWINNER prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction des performances (chiffre d'affaires et rentabilité) pour les exercices 2005, 2006 et 2007. Il a été prévu un complément de prix maximum de 400 K€ payables en numéraire, respectivement au 31 mars 2006 (150 K€ payés), 31 mars 2007 (150 K€ payés), 31 mars 2008 (100 k€ payés à hauteur de 50 k€ au 30 juin 2008). Le complément de prix de 50 K€ restant à verser, comptabilisé au 31 décembre 2008, a été payé au cours du premier semestre 2009.

SYSIUM

L'acte d'acquisition des actions de la société Sysium prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction des performances (chiffre d'affaires) et de la présence des dirigeants pour les exercices 2006, 2007 et 2008. Il a été prévu un complément de prix maximum de 155 K€ payables en numéraire sur trois ans (dont 100 K€ ont été payés, le solde payable en 2009). Au cours du premier semestre, le complément de prix de 55K€ comptabilisé au 31 décembre 2008 a été versé.

ELLIANCE

L'acte d'acquisition de la société Elliance prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction des performances (chiffre d'affaires) et de la croissance (nouvelles embauches) sur trois années : 2006, 2007 et 2008. Il a été prévu un complément de prix maximum de 450 K€ payable sur trois années dont 150K€ ont été payés au 31 mars 2007 et 110K€ au 31 mars 2008. Un complément de prix comptabilisé au 31 décembre 2008 de 105K€ a été versé au cours du premier semestre 2009.

BD ESPACE (Ex-SyBOR)

L'acte d'acquisition de la société BD Espace (ex-Sybor) prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction de l'EBIT et des performances sur trois années : 2007, 2008 et 2009. Il a été prévu un complément de prix maximum de 4 200 KCHF payable sur trois années (2007, 2008 et 2009). Au 31 décembre 2009, compte tenu des réalisations, aucun complément de prix n'a été comptabilisé.

BD SUISSE SA AG (ex-INTEGRATED SOLUTIONS)

L'acte d'acquisition de la société BD Suisse SA AG (ex-Integrated Solutions) prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction de l'EBIT et des performances sur l'exercice 2008. Au 31 décembre 2009, le complément de prix de 116K€ comptabilisé au 31 décembre 2008, est maintenu dans les comptes.

EXENS

L'acte d'acquisition de la société EXENS prévoit le versement d'un premier complément de prix, maximum de 746 130 € (payés en janvier 2008), calculé en fonction de la trésorerie nette au 31 décembre 2007. Un second complément de prix a été prévu et déterminé en fonction du chiffre d'affaires et de l'EBITDA sur les exercices 2007 (payés à hauteur de 256K€ en 2008), 2008, 2009 et 2010. Au 31 décembre 2009, un complément de prix de 194K€ reste comptabilisé.

BNV

L'acte d'acquisition de la société BNV prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction de l'EBIT et des performances sur trois années à venir : 2008, 2009 et 2010. Il a été prévu un complément de prix maximum de 2 500K€ payable le 31 mars 2009 (850K€), le 31 mars 2010 (850K€), le 31 mars 2011 (800K€). Les réalisations sont en dessous des objectifs au 31 décembre 2009, il n'est tenu compte d'aucun complément de prix au 31 décembre 2009.

BD RUSSIE

L'acte d'acquisition de la société BD Russie prévoyait le versement d'un complément de prix maximum de 500K€ calculé en fonction du chiffre d'affaires et de l'EBIT réalisé sur les exercices 2007/2008, 2008/2009 et 2009/2010. Au 31 décembre 2009, le complément de prix de 54K€ reste comptabilisé.

Start Entreprises

L'acte d'acquisition de la société Start Entreprises prévoit le versement d'un complément de prix maximum de 891K\$ calculé en fonction des performances (chiffre d'affaires) et de la présence des dirigeants pour les exercices 2009, 2010 et 2011. Au 31 décembre 2009, aucun complément de prix n'a été comptabilisé.

- Récapitulatif des compléments de prix

En K€	Compléments de prix maximum	Compléments de prix comptabilisés au 31/12/2009	Compléments de prix comptabilisés au 31/12/2008
Sysium			55
Bwinner			50
Elliance			132
BD Espace	1 680 KCHF (1 129 k€)	0	0
Exens	Pas de plafond	194	194
BNV	1650 K€	0	0
BD Suisse SA AG	172 KCHF (116 K€)	116	116
BD Russie	400 K€	54	54
TOTAL		364	601

VI.3 GARANTIES REÇUES

Aucune garantie n'a été reçue.

VII AUTRES INFORMATIONS

VII.1 TRANSACTIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Les transactions entre Business & Decision et ses filiales, qui sont des parties liées au Groupe, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas détaillées dans la présente note.

Transactions liées avec des sociétés non consolidées dont le dirigeant est commun à une des sociétés du groupe :

Mise à disposition de locaux professionnels

Nature	Montant en K€
Loyers et charges	587
Dépôts de garanties	165
Compte créditeur	30

Prestations de services avec la société BEEZEN

Nature	Montant en K€
Charges de sous-traitance	1 487
Frais de gestion	80
Produits de refacturation de loyer	75
Compte créditeur	1 798
Compte débiteur	-

- Rémunération des membres de la Direction

Composition des membres de la direction :

Monsieur Patrick BENSABAT, Président-Directeur Général

Monsieur Christophe DUMOULIN, Directeur Général Délégué et Administrateur

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2009	31/12/2008
Salaires et autres avantages à court terme	711	704
Indemnités de départ		
Avantages postérieurs à l'emploi	-3	15
Paieement fondé sur des actions		
TOTAL	709	719

Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction s'établit à 582 K€ (hors charges sociales, engagements de retraite et avantages en nature).

La direction estime que seules les personnes ci-dessus mentionnées répondent à la notion de dirigeants telle que prévue par la norme IAS 24.

VII.2 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

De part ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risque de liquidité, risque de crédit, risque de change et risque de taux. La gestion des risques financiers est assurée par le Département Trésorerie du Groupe et consiste à minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière du Groupe.

Risque de liquidité et risque de crédit : La gestion du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur un marché et la disponibilité de ressources financières grâce à des facilités de crédit en accord avec les besoins du Groupe. Les facilités de crédit sont soumises à des clauses financières (covenants) au 31 décembre 2009. Une partie de ces covenants n'est pas respectée (cf. note 14).

Les actifs financiers qui pourraient exposer le groupe au risque de crédit correspondent aux créances clients. Elles représentent au 31 décembre 2009 un montant de 72.318 K€ contre 77.006 K€ au 31 décembre 2008. Le plus gros client du groupe représente environ 5% du chiffre d'affaires du groupe. La grande dispersion des autres clients limite le risque de crédit. Les procédures d'acceptation des clients et les analyses de risques de crédit qui y sont liées sont pleinement intégrées au processus global d'évaluation des risques mis en œuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat.

Suite à la dénonciation des lignes de crédit à court terme utilisées précédemment (11,5 M€ en 2008), le groupe a décidé de mettre en place un contrat d'affacturage. Le but de ce contrat est donc uniquement de financer le compte clients de groupe.

Détail des autorisations court terme et affacturage :

En millions d'euros	En 2009		En 2008	
	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé
Lignes de crédits court terme France	2,5	2,5	9,5	9,5
Dailly France	0	0	2	2
Lignes de crédits court terme International	2,6	0	NC	NC
Affacturage	15	10	0	0

Risque de change : Les fluctuations des taux de change ont une incidence sur la performance financière du Groupe dans la mesure où désormais une part significative de l'activité est réalisée à l'extérieur de la zone euro.

Les expositions au risque de change sont principalement liées à la livre Sterling et au Dollar Américain et au Franc Suisse. Le groupe est exposé de façon limitée aux risques de change opérationnels en raison de son activité, l'essentiel de son chiffre d'affaires étant généré dans les pays où sont également encourues les charges d'exploitation.

La société n'a pas mis en place de couverture de change.

Exposition aux risques de change opérationnels et financiers :

L'exposition du groupe aux risques de change, induite par les opérations internes et externes comptabilisées au 31 décembre 2009 par les filiales du groupe dans une devise différente fonctionnelle respective, est la suivante :

Année 2009	Actif (a)	Passifs (b)	Engagements en devises (c)	Position nette avant couverture (d) = (a) -(b) +/- (c)	Instruments financiers de couverture €	Position nette après couverture (f) = (d) - (e)
Euro	140 848	102 529		38 319		38 319
USD	16 771	19 581		2 810	-	2 810
CHF	12 463	10 110		2 353		2 353
Livre Sterling	20 870	13 612		7 258		7 258
Autres	6 890	6 085		805		805

Le tableau ci-dessous présente l'analyse de sensibilité sur la variation des principales devises USD, GBP et CHF pour 2009.

Une augmentation ou une diminution de 10% de l'euro par rapport aux devises suivantes au 31 décembre aurait pour conséquence une augmentation ou une diminution du résultat opérationnel courant à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour rappel, le résultat opérationnel courant est 6.327K€ au 31 décembre 2009.

En K€	Augmentation de 10%	Diminution de 10%
Résultat opérationnel de référence	6 327	6 327
Résultat opérationnel corrigé effet de change	6 286	6 366

Risque de taux : L'endettement bancaire du groupe Business & Decision est principalement à taux variable. La société utilise pour deux de ses emprunts le swap de taux. Le groupe n'a jamais eu recours à des instruments financiers dérivés.

Sur une base du niveau moyen de trésorerie et de dette financière constaté sur l'exercice 2009, la sensibilité du taux aurait un impact sur le résultat selon le tableau suivant :

Impact en résultat avant impôts	Année 2009	Année 2008
Impact d'une variation de +10 % des taux d'intérêts	-89K€	-365 K€
Impact d'une variation de -10% des taux d'intérêts	89 K€	365 K€

Banque	Objet	Montant à l'origine en K€	Date Début	Garanties données	Échéances dues en K€ 31/12/2009	Existence ou non de couverture	Nature de taux
NSM	Financement besoin de trésorerie	2 700	27/02/2004 puis avenant 04/04/06	-	1 000	Pas de couverture	Taux variable
CIC	Rachat fonds de commerce Mi Services	3 800	01/03/06	Nantissement des fonds de commerce UK et US de Mi Services Group	950	Pas de couverture	Taux variable
CIC	Acquisition BD Suisse SA	700	11/01/07	-	58	Pas de couverture	Taux variable
CIC	Acquisition Linc, Exens, Nuxeo, DSS russie, MC Conseil	3 300	30/08/07	Nantissement de 50K parts de BD Rhône Alpes et gage de 100% des actions de Exens à hauteur de 3,96M€	1 444	Pas de couverture	Taux variable
CIC/Barclays/NSM/HSBC	Acquisition Inforte	21 756	23/07/07	-	9 518	Swap CIC jusqu'au 25/07/2011	Contrat de portage à taux fixe
CIC	Acquisition ICS	1 300	01/03/06	Nantissement de 100% des parts de BD Eolas à concurrence de 2Me	800	Pas de couverture	Droit de tirage
HSBC	Acquisition Mi Services	1 700	28/04/06	-	425	Pas de couverture	Taux variable
HSBC	Acquisition SyBor (Espace)	2 000	22/09/06	-	800	Pas de couverture	Taux variable
Natixis	Acquisition DSC et Suisse SA - droit de tirage	4 000	18/12/07	Nantissement des actions de BD BI	2 000	Pas de couverture	Taux variable
Barclays	Acquisition B&V Consultants	3 500	25/08/08	Nantissements des parts de B&V Consultants	2 293	Couverture totale de taux totale sur 4 ans	Taux variable
Divers	Emprunts contractés par les filiales étrangères	NA	NA	NA	1 415	Pas de couverture	Taux variable
Divers	Crédit Bail	NA	NA	NA	7 861	Pas de couverture	Taux fixe
	Retraitements Frais d'emprunts				- 19		
Total du passif financier		44 756			28 545		

Détail des échéances restant dues des emprunts contractés en France pour l'acquisition des filiales :

Banque	Échéances restant dues (en K€)	Montant à l'origine	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
NSM	Financement besoin de trésorerie	2 700	1 000	500	500
CIC	Rachat fonds de commerce				
CIC	Mi Services	3 800	950	190	
CIC	Acquisition BD Suisse SA	700	58		
CIC	Acquisition Linc, Exens, Nuxeo, DSS russie, MC Conseil	3 300	1 444	619	
CIC/Barclays/NSM/HSBC	Acquisition Inforte	21 756	9 518	4 079	
CIC	Acquisition ICS	1 300	800	475	150
HSBC	Acquisition Mi Services	1 700	425	85	
HSBC	Acquisition SyBor (Espace)	2 000	800	400	
Natixis	Acquisition DSC et Suisse SA - droit de tirage	4 000	2 000	1 000	
Barclays	Acquisition B&V Consultants	3 500	2 293	1 455	838
Total des emprunts contractés en France		44 756	19 288	8 802	1 488

VII.3 DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION

Le nombre d'heures acquises par les salariés au titre du droit individuel à la formation s'établit à 68.794 heures. Il n'existe aucune demande en cours à la fin de l'exercice.

VII.4 INFORMATIONS SECTORIELLES

Le groupe est organisé par pays.

Les transferts et les transactions entre les différents secteurs sont effectués dans des conditions commerciales normales qui seraient également applicable à des tierces parties non liées.

- Informations par secteurs géographiques

Les informations par secteur géographique, de la situation au 31 décembre 2009 se présente comme suit :

Les flux inter-secteurs sont conservés ; tandis que les flux intra-secteurs sont éliminés.

Compte de Résultat au 31 décembre 2009

	France	Suisse	UK	BENELUX	US	Espagne	RESTE DU MONDE	Allemagne	Élimin,	Total
Chiffre d'affaires	119 156	18 083	19 379	30 051	35 371	2 660	7 641	5 520	-13 515	224 348
Total des charges opérationnelles	113 871	18 397	17 527	29 583	37 130	3 159	8 045	5 568	-13 316	219 963
Charges de personnel	80 797	13 399	11 889	15 698	17 896	2 622	4 392	3 681		150 373
Résultat opérationnel courant	6 672	-303	1 852	934	-1 760	-448	-376	-47	-198	6 327
	5,60%	-1,68%	9,56%	3,11%	-4,98%	-16,84%	-4,92%	-0,85%		2,82%
Charges opérationnelles	-987	-500	0	-340	-300	0	0	0		-2 127
Résultat opérationnel	5 685	-803	1 852	594	-2 060	-448	-376	-47	-198	4 200
									Résultat financier	-3 724
									Charge d'impôt	94
									Résultat net après impôt	382
									Mise en équivalence	38
									Résultat net après abandon et mise en équivalence	420
									- part du groupe	362
									- intérêts des minoritaires	58

Compte de Résultat au 31 décembre 2008

	France	Suisse	UK	BENELUX	US	Espagne	RESTE DU MONDE	Allemagne	Elim.	Total
Chiffre d'affaires	128 215	15 810	21 845	28 134	38 584	3 630	9 187	4 657	-11 348	238 716
	0	0	0	0	0	0	0	0		0
Total des charges opérationnelles	123 417	16 250	21 562	26 620	38 045	3 957	9 058	5 977	-11 427	233 457
Charges de personnel	85 293	11 692	14 456	14 694	20 465	3 048	4 693	3 303		157 643
Résultat opérationnel courant	5 628	-361	283	1 707	560	-327	190	-1 004	79	6 756
	4,39%	-2,28%	1,30%	6,07%	1,45%	-9,01%	2,07%	-21,56%		2,83%
Dépréciation des goodwill	0	0	3 119	0	1 063	0	0	0		4 182
Résultat opérationnel	5 628	-361	-2 836	1 707	-503	-327	190	-1 004	79	2 574
									Résultat financier	-6 053
									Charge d'impôt	5 215
									Résultat net après impôt	-8 694
									Abandon d'activité	2 113
									Mise en équivalence	-80
									Résultat net après abandon et mise en équivalence	-6 661
									- part du groupe	-6 724
									- intérêts des minoritaires	63

Informations bilanciellles au 31 décembre 2009

	TOTAL	France	Suisse	UK	Benelux	US	Espagne	Reste du Monde	Allemagne
Goodwill net	44 332	9 552	6 677	12 195	5 510	5 882	451	1 977	2 088
Augmentation Immos Incorporelles	792	419			218	141		6	8
Diminution des Immos incorporelles	-169	-166	-3						
Variation Ecart Change/Reclas./Prise Participation	-8		-1			3		-10	
Dotations / Reprises Amortissements	11	158	2		-40	-96	-2	-3	-7
Variation Immobilisations Incorporelles	626	410	-1	0	177	47	-2	-7	1
Augmentation Immos corporelles	3 502	2 669	60	125	248	287		102	9
Diminution des Immos corporelles	-1 506	-1 181	-13		-283	-21		-8	
Variation Ecart Change/Reclas./Prise Participation	-273	-280	-2	20		-8		-3	
Dotations / Reprises Amortissements	-2 621	-1 193	-131	-161	-254	-744	-11	-108	-18
Variation Immobilisations corporelles	-898	15	-86	-16	-290	-485	-11	-17	-9

S

Informations bilanciellles au 31 décembre 2008

	TOTAL	France	Suisse	UK	Benelux	US	Espagne	Reste du Monde	Allemagne
Goodwill net	44 426	9 493	6 251	12 999	5 500	5 399	451	2 245	2 088
Augmentation Immos Incorporelles	565	537	1					10	17
Diminution des Immos incorporelles	-100	-60	-6		-26			-1	-7
Variation Ecart Change/Reclas./Prise Participation	8		-1				9	0	
Dotations / Reprises Amortissements	-3	-21			18				
Variation Immobilisations Incorporelles	470	455	-5	0	-8	0	9	9	11
Augmentation Immos corporelles	10 395	8 853	107	86	709	556	3	54	26
Diminution des Immos corporelles	-1 708	-1 686	-15	0	-7				
Variation Ecart Change/Reclas./Prise Participation	1 106	-4	35	5	786	56		231	-4
Dotations / Reprises Amortissements	-2 229	-1 017	-149	-181	-225	-530	-6	-101	-22
Variation Immobilisations corporelles	7 563	6 146	-22	-89	1 263	82	-3	184	1

- Autres Informations par métiers

Le chiffre d'affaires du groupe se répartit comme suit :

- Business Intelligence 65,30 %
- C.R.M. 18,35%
- E-business 16,35%

Business Intelligence : systèmes ayant pour objectif de fournir de l'information nettoyée, cohérente et fiable à tous les utilisateurs de l'entreprise permettant des analyses par métiers, produits et clients et s'appuyant sur un référentiel commun d'entreprise.

CRM : Customer Relationship Management - suite tout le processus de la relation client, de l'innovation de nouveaux produits à l'optimisation du service client.

E-Business : commerce électronique - moyen de faire du marketing, des ventes et des achats au travers de la technologie internet.

Informations sur le compte de résultat au 31 décembre 2009

	BI	EBUS	CRM	Elim.	TOTAL
Chiffre d'affaires	173 324	102 657	53 331	-104 966	224 346
Total des charges opérationnelles	173 039	96 556	55 134	-104 767	219 962
Charges de personnel	69 220	57 436	24 742	-1 024	150 374
Résultat opérationnel courant	840	6 660	-974	-199	6 327
Charges opérationnelles non courantes	-990	-987	-150	0	-2 127
Résultat opérationnel	-150	5 673	-1 124	-199	4 200
			Résultat financier		-3 922
			Charge d'impôt		94
			Résultat net après impôt		383
			Mise en équivalence		38
			Résultat net après abandon et mise en équivalence		421
			- part du groupe		362
			- intérêts des minoritaires		58

Informations sur le compte de résultat au 31 décembre 2008

	BI	EBUS	CRM	Elim.	TOTAL
Chiffre d'affaires	1 77 067	52 228	58 51 3	-49 092	238 71 6
Total des charges opérationnelles	175 470	49 460	57 699	-49 172	233 457
Charges de personnel	99 141	26 787	32 764	-1 048	1 57 643
Résultat opérationnel courant	2 244	2 81 5	1 61 7	80	6 755
Dépréciation des goodwill	2 091	0	2 091	0	4 182
Résultat opérationnel	153	2 81 5	-474	80	2 573
			Résultat financier		-5 974
			Charge d'impôt		5 21 5
			Résultat net après impôt		-8 695
			Abandon d'activité		2 11 3
			Mise en équivalence		80
			Résultat net après abandon et mise en équivalence		-6 662
			- part du groupe		-6 724
			- intérêts des minoritaires		63

Aucun client externe ne représente, à lui seul, plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société BUSINESS & DECISION SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- le paragraphe IV.1 de l'annexe qui expose les changements de méthodes comptables résultant de l'application des normes IAS1 révisée « présentation des états financiers » et IFRS 8 « secteurs opérationnels » adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009.
- le paragraphe I de l'annexe qui expose la correction d'erreur résultant de l'application de la norme IAS 8 relative à la non comptabilisation des commissions et intérêts bancaires durant les exercices 2005 à 2008.

II JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Le contexte économique actuel, qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2008, entraîne pour les entreprises une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir, notamment au plan de leur activité. Ceci crée, cette année

encore, des conditions spécifiques pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables.

Les conditions sont décrites dans la note IV.1 de l'annexe aux états financiers.

C'est dans ce contexte incertain que nous avons dû procéder à nos propres appréciations dont nous portons à votre connaissance les éléments suivants, en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce :

- La valeur nette comptable des goodwill a fait l'objet d'un examen par la société comme décrit dans les notes IV.1 base de préparation des états financiers, IV.7.1 regroupement d'entreprise et IV.7.5 dépréciation des actifs, de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre, examiné en tant que de besoin, la documentation préparée dans ce cadre, apprécié la cohérence des données retenues et revu les calculs effectués par la Société. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 28 avril 2010

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COPERNIC
représentée par Philippe SIXDENIER

APLITEC SA
représentée par Stéphane LAMBERT

**COMPTES
ANNUELS AU
31 DECEMBRE
2009**

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2009

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009**BILAN AU 31 DECEMBRE 2009 - partie 1**

ACTIF	COMPTES AU 31/12/2009			COMPTES AU 31/12/2008
	BRUT	Amts & Prov.	NET	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais Etablissement				
Frais Recherche et Développement				
Concessions, Brevets, Droits similaires	2 500		2 500	2 500
Fonds Commercial	2 050 306		2 050 306	1 965 484
Autres Immobilisations Incorporelles	1 432 512	1 432 512	0	254 495
Avances Acomptes s/ Imm. Incorporel.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Install. Techniques, Matériel Outillage				
Autres Immobilisations Corporelles	1 171 794	1 059 672	112 122	72 358
Immobilisations en Cours				
Avances Acomptes s/ Imm. Corporel.				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations mises en Equivalence				
Autres Participations	38 794 848	2 400 407	36 394 441	33 664 207
Créances rattachées à des Participations	27 543 337	2 290 000	25 253 337	28 811 857
Autres Titres Immobilisés				
Prêts Dépôts et cautionnements				
Autres Immobilisations Financières	873 539		873 539	3 434 337
TOTAL (1)	71 868 836	7 182 591	64 686 246	68 205 237
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS				
Matières premières, Approvisionnements				
En Cours de Production de Biens				
En Cours de Production de Services				
Produits Intermédiaires et Finis				
Marchandises				
Avances Acomptes s/ Commandes				
CREANCES				
Clients et Comptes Rattachés	5 344 532		5 344 532	4 077 451
Autres Créances	18 181 969	1 932 215	16 249 754	12 287 055
Capital Souscrit Appelé non versé				
DIVERS				
Valeurs Mobilières de Placement	516 098		516 098	502 973
Disponibilités	4 468 773		4 468 773	2 599 355
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges Constatées d'Avance	125 212		125 212	170 869
TOTAL (2)	28 636 584	1 932 215	26 704 369	19 637 703
Charges à Répartir				
Primes Rembt Obligations				
Ecart de Conversion Actif	2 743 755		2 743 755	2 654 462
TOTAL GENERAL (0 à 5)	103 249 175	9 114 806	94 134 370	90 497 402

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009 - partie 2

PASSIF	COMPTES AU	COMPTES AU
	31/12/2009	31/12/2008
	12 mois	12 mois
CAPITAUX PROPRES		
Capital Social ou Individuel dont versé (613 120)	551 808	613 120
Primes Emission Fusion Apport	28 999 213	32 162 038
Ecart de Réévaluation		
Réserve Légale	61 067	61 067
Réserves Statutaires ou Contractuelles		
Réserves Réglementées		
Autres Réserves		
Report à Nouveau	-2 969 388	2 945 141
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 668 119	-5 914 529
Subventions d'Investissement		
Provisions Réglementées	10 992	10 992
TOTAL (1)	24 985 574	29 877 829
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit Emissions Titres Participatifs		
Avances Conditionnées		
TOTAL (2)	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour Risques	7 104 697	2 745 170
Provisions pour Charges		
TOTAL (3)	7 104 697	2 745 170
DETTES		
Emprunts Obligataires Convertibles		
Autres Emprunts Obligataires		
Emprunts Dettes Ets de Crédit	22 027 183	34 289 806
Emprunts Dettes Financières Divers	36 380 872	20 268 198
Avances Acomptes s/ Commandes en cours		
Fournisseurs et Comptes Rattachés	1 268 457	1 162 027
Dettes Fiscales et Sociales	1 550 663	913 160
Dettes s/ Imm. et Comptes Rattachés		304 376
Autres Dettes	363 917	600 947
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits Constatés d'Avance		
TOTAL (4)	61 591 092	57 538 514
Ecart de Conversion Passif	453 006	335 889
TOTAL (5)	453 006	335 889
TOTAL GENERAL (1 à 5)	94 134 370	90 497 402

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2009

RESULTAT COURANT		COMPTES AU	COMPTES AU
		31/12/2009	31/12/2008
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes Marchandises			
Production Vendue Biens			
Production Vendue Services		10 582 741	8 952 142
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		10 582 741	8 952 142
Production Stockée			
Production Immobilisée			
Subventions Exploitation Recues			
Reprises s/ Amts et Provisions, Transfert de Charges		7 712	185 914
Autres Produits (port sur ventes)			
TOTAL (1)		10 590 453	9 138 056
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats Marchandises			
Achats Prestations			
Variation Stocks Marchandises			
Achats Matièresières et Approvisionnements			
Variation Stocks Matièresières			
Autres Achats et Charges Externes		6 707 464	6 185 881
Impôts et Taxes		266 405	226 288
Salaires et Traitements		6 187	117 670
Charges Sociales		1 630 396	1 263 311
Dotations Amts s/ Immobilisations		54 093	175 471
Dotations Prov. s/ Immobilisations			
Dotations Prov. s/ Actif Circulant			
Dotations Prov. Risques et Charges		243 464	40 708
Autres Charges			
TOTAL (2)		8 908 009	8 009 328
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1-2)	1 682 445	1 128 728
OPERATIONS EN COMMUN			
Opérations en Commun (+)	-3		
Opérations en Commun (-)	-4		
PRODUITS FINANCIERS			
Produits Financiers de Participations		1 060 593	1 056 261
Produits Autres Valeurs Mobilières		3 000 000	
Autres Intérêts Produits Assimilés		599 581	
Reprises s/ Provisions		5 527 507	3 090 445
Différences Positives Change		98 028	97 049
Produits Nets Cessions V.M.P			
TOTAL (5)		10 285 710	4 243 756
CHARGES FINANCIERES			
Dotations Financières Amts et Provisions		11 393 999	10 472 095
Intérêts et Charges Assimilés		2 455 299	3 338 613
Différences Négatives Change		237 209	620 801
Charges Nettes Cessions		615 188	
TOTAL (6)		14 701 695	14 431 508
RESULTAT FINANCIER	(5-6)	-4 415 984	-10 187 752
RESULTAT COURANT	(1-2+3-4+5-6)	-2 733 540	-9 059 025
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits Except. s/ Opérations de Gestion		5 427	
Produits Except. s/ Opérations de Capital		508 574	2 676 513
Reprises s/ Provisions			
TOTAL (7)		514 001	2 676 513
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges Except. s/ Opérations de Gestion		4 379	4 362
Charges Except. s/ Opérations de Capital		469 318	1 160 345
Dotations Except. Amts et Provisions			
TOTAL (8)		473 696	1 164 707
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(7-8)	40 305	1 511 806
Participation des Salariés	-9		
Impôts s/ Bénéfices	-10	-1 025 116	-1 632 689
TOTAL PRODUITS	(1+3+5+7)	21 390 165	16 058 325
TOTAL CHARGES	(2+4+6+8+9+10)	23 058 284	21 972 854
RESULTAT DE L'EXERCICE (Produits - Charges)		-1 668 119	-5 914 529

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2009**I FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE****I.1 EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES EFFECTIFS**

Le chiffre d'affaires est passé de 8 952 142 € au 31 décembre 2008 à 10 582 741 € au 31 décembre 2009. Le chiffre d'affaires correspond aux refacturations des charges de structure (crédit baux, loyers, matériels) prises en charges globalement par BUSINESS & DECISION, pour le compte de la majorité de ses filiales françaises.

I.2 OPERATIONS DE CROISSANCE ET REORGANISATION

Au cours de l'exercice 2009, le groupe a procédé à plusieurs opérations de restructuration de son organigramme avec 3 objectifs :

- Simplification de celui-ci
 - Optimisation de la gestion
 - Adaptation à l'offre commerciale
- Création de la SARL Business & Decision Picardie le 3 mars 2009 pour héberger un centre de service multi clients.
 - Au 31 mars 2009, le groupe Business & Decision, au niveau France, a mis en place deux GIE (Groupement d'Intérêts Economiques), Business & Decision Services Régions et Business & Decision Services Ile de France dans le but :
 - d'une part, de fluidifier le commerce et le staffing interne
 - d'autre part, de restreindre la charge administrative pour les fonctions support telle que la gestion ou les ressources humaines.
 - Création de la SARL Business & Decision PACA le 6 avril 2009 pour héberger un centre de services dédié.
 - Création de la SARL Business & Decision Entreprises Eolas le 7 avril 2009.
 - Le 18 septembre 2009, Business & Decision SA a co-créé la SCI Green Mangin en association avec la caisse des dépôts, pour développer un nouveau datacenter nécessaire à l'activité hébergement.
 - Fin juillet 2009, Business & Decision a mis en place un contrat d'affacturage sur l'ensemble des sociétés françaises en remplacement de lignes d'autorisation de financement court terme.

I.3 MODIFICATIONS JURIDIQUES

- Signature de nouveaux contrats de location gérance à compter du 1er avril 2009 et jusqu'au 31 décembre 2009 portant sur les métiers suivants :
 - la Business Intelligence
 - le CRM
 - l'E-business
- Le conseil d'Administration a réduit le capital social de 61 312,02€, par annulation de 875 886 actions en date du 30 juin 2009, conformément à l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale mixte annuelle du 22 juin 2009. Le capital de

Business & Decision est désormais composé de 7 882 975 actions et s'élève à 551 808,25 € contre 613.120,27 € précédemment.

- En date du 30 novembre 2009, les sociétés Business & Decision BI4, Business & Decision Rhône et Business & Decision ERP ont fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine au profit de Business & Decision SA.
- Les sociétés BD NORTH AMERICA INC et Inforte US ont fusionné au 31 décembre 2009.
- Les sociétés Cognitis et BD Espagne ont fusionné au 31 décembre 2009.
- Les contrats de la location gérance conclus entre certaines sociétés du groupe et la société mère qui se terminaient le 31 décembre 2009 ont été prorogés jusqu'au 31 décembre 2010.
- Compte tenu du non respect de ses ratios bancaires et de l'environnement économique, le groupe a entamé une négociation de l'échéance de ses dettes avec ses partenaires.

I.4 CORRECTION D'ERREUR

Au cours de l'exercice il est apparu que des commissions et intérêts n'avaient pas été prélevés par une des banques du groupe durant les exercices 2005 à 2008.

Les charges correspondantes n'avaient donc pas fait l'objet de provisions lors desdits exercices.

Une négociation a été entamée avec la banque concernée dans la mesure où une partie de ces frais a été indument calculée par cette dernière.

A la date d'établissement des comptes, la banque a accepté de réduire ses demandes au montant de 1.275.000 € au titre des années 2008 et antérieures. La société poursuit les négociations afin d'obtenir des réductions complémentaires.

Les charges relatives à l'année 2009 ont été comptabilisées en intérêts financiers de la période.

Les charges relatives aux exercices 2008 et antérieurs, soit un montant de 1.275.000 €, ont fait l'objet d'une provision pour risques.

II FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Business & Decision continue en 2010 la simplification de son organigramme.

- Au 1er février 2010, le groupe Business & Decision a mis en place un nouveau GIE (Groupement d'Intérêts Economiques) appelé Business & Decision Services Corporate regroupant l'ensemble du personnel administratif français (direction, commerce et fonction support) anciennement porté par les structures Business & Decision Participation, Business & Decision Conseil et Business & Decision Management.
- Au cours du premier semestre 2010, les sociétés Business & Decision FS, Business & Decision Participation, Business & Decision Conseil et Business &

Decision Management feront l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine au profit de Business & Decision SA.

- Au cours du premier semestre 2010, la société Business & Decision Sud fera l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine au profit de Business & Decision PACA.

III PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées (règlement 99-03) dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les comptes sociaux sont présentés en euros. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 26 avril 2010.

L'exercice 2009 a été marqué par une crise économique et financière dont l'impact ne peut être apprécié de façon précise. Les comptes annuels de l'exercice ont été établis en prenant en compte cet environnement notamment pour la valorisation des actifs. Les actifs incorporels et financiers ont été évalués sur la base d'hypothèses qui s'appuient sur les données existantes sur le marché à la date de clôture, mais également sur des conséquences, limitées dans le temps, de cette crise économique et financière.

III.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

III.1.1 FONDS COMMERCIAUX

Les fonds commerciaux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les malis de confusion représentent l'écart négatif entre l'actif net reçu par la société confondante à hauteur de sa participation détenue dans la société confondue, et la valeur nette comptable de cette dernière.

A la clôture de l'exercice il est procédé à une évaluation de ces fonds de commerce afin de s'assurer que la valeur d'usage n'est pas inférieure à la valeur nette comptable.

Cette évaluation s'effectue notamment en appliquant la méthode des « cash flow » futurs actualisés calculés sur les unités génératrices de trésorerie auxquelles sont rattachés ces fonds de commerce.

Les hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes qui peuvent se révéler dans le futur, différentes de la réalité.

Une provision pour dépréciation est constituée si la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable.

III.1.2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- Valorisation

Les autres immobilisations incorporelles, logiciels acquis ou développés, sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

- Amortissement logiciels

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée de 12 mois pour les logiciels d'utilisation courante et de trois ans pour les licences ASP et les développements internes.

III.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- Valorisation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

- Amortissement

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité.

- Agencements et installations : linéaire 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : linéaire 3 à 5 ans ou dégressif 5 ans
- Logiciels : linéaire 1 à 3 ans
- Matériel de transport : linéaire 3 ans

III.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

III.3.1 TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont valorisés à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport. La société a opté pour l'incorporation dans le coût d'acquisition des titres des droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes. Lorsque les clauses de compléments de prix sont contractuellement prévues, celles-ci sont prises en compte dès lors que leur application est probable et que leur montant peut être mesuré de façon fiable.

A la clôture de l'exercice, cette valeur est rapprochée d'une estimation de la valeur d'usage.

Cette dernière est appréciée en prenant en considération les éléments suivants :

- capitaux propres
- plus values latentes
- rentabilité
- éléments prévisionnels
- utilité pour l'entreprise

La société applique notamment la méthode des « cash flow » futurs actualisés. Les hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes qui peuvent se révéler dans le futur, différentes de la réalité.

Lorsque la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision est constituée à hauteur de la différence.

III.3.2 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'une éventuelle diminution de leur valeur en fin d'exercice.

- Actions propres

Les actions propres sont évaluées à partir du cours moyen des 20 derniers cours de bourse précédant la clôture. Lorsque la valeur d'inventaire ainsi déterminée est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision est constituée à hauteur de la différence.

III.4 CREANCES

- Valorisation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

- Dépréciation

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

III.5 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

- Principe d'évaluation

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'une éventuelle diminution de la valeur des titres en fin d'exercice. La valeur des actions propres détenue dans le cadre d'un contrat d'animation est calculée sur la moyenne des 20 derniers cours de bourse du mois de décembre et une provision est constituée le cas échéant.

III.6 DETTES, CREANCES ET DISPONIBILITES EN DEVICES

Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice ; les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision pour perte latente. Les disponibilités en devises sont converties au cours de clôture et les écarts de change en résultant sont constatés en résultat financier.

III.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise et entraînant à la clôture de l'exercice une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente, conduisent à la constitution d'une provision pour risques et charges.

IV COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS A L'ACTIF DU BILAN

IV.1 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES D'IMMOBILISATIONS

IV.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Brut 01/01/09	Acquisiti on	TUP	Cessions, mise au rebut, autres	Brut 31/12/09	Amort. 31/12/09	Net 31/12/09	Net 31/12/08
Concessions, droits	2500	575		575	2 500		2 500	2 500
Fonds commercial	1 965 484		84 822	0	2 050 306		2 050 306	1 965 484
Logiciels	1 598 990	8 754		175 232	1 432 512	1 432 512	0	0
Immo. En cours	254 495	119 362		373 857	0	0	0	254 495
TOTAL	3 821 469	128 691	84 822	549 664	3 485 318	1 432 512	2 052 806	2 222 479

Au 31 décembre 2009, la société a procédé à la mise au rebut de logiciels totalement amortis pour un montant brut de 166 478 €.

L'augmentation des fonds de commerce résulte de la transmission universelle de patrimoine de la société BD ERP.

Une partie des immobilisations en cours a été apportée à la SCI Green Mangin lors de sa constitution pour un montant de 280 000 €.

IV.1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Brut 01/01/09	Acquisition	Cessions, mise au rebut	Brut 31/12/09	Amort. 31/12/09	Net 31/12/09	Net 31/12/08
Agencements, aménagement et installations	575 850	379 931	294 164	661 617	567 760	93 857	0
Matériel de Transport	180 239			180 239	163 012	17 227	67 401
Matériel de bureau & informatique	474 692	173 898	318 652	329 938	328 900	1 038	4 957
TOTAL	1 230 781	553 829	612 816	1 171 794	1 059 672	112 122	72 358

Il a été acquis pour 459 972 € d'agencements et de matériels informatiques ; ces immobilisations ont été cédées à une société de crédit bail à leur coût d'achat.

IV.1.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Brut 01/01/09	Acquisition	TUP	Cessions, virements de poste à poste	Brut 31/12/09	Prov. 31/12/09	Net 31/12/09	Net 31/12/08
Titres participation	38 382 356	564 390	-150 000	1 897	38 794 848	2 400 407	36 394 441	33 664 207
Créances rattachées	28 811 857	859 264		2 127 784	27 543 337	2 290 000	25 253 337	28 811 857
Cautionnements	780 340	300 427		207 228	873 539		873 539	780 340
Actions propres*	5 741 669	505 219		6 246 888	0	0	0	2 653 997
TOTAL	73 716 222	2 229 300	-150 000	8 583 797	67 211 724	4 690 407	62 521 317	65 910 401

* *Détail du nombre d'actions propres*

Nombre d'actions propres au 31/12/08	Nombre d'actions propres achetées au cours de l'exercice	Nombre d'actions propres cédées au cours de l'exercice	Nombre d'actions propres au 31/12/09	Valeur boursière au 31/12/09
689 728	186 894	875 886	736	3 606

Suite à la réduction du capital social, la société ne détient pas d'actions propres au 31 décembre 2009, à l'exception de 736 actions destinées à l'animation du cours (cf § 4.6).

La valorisation des différentes lignes de participation en application des règles définies au § 3.3.1 a conduit l'entreprise à constater au 31 décembre 2009 :

- Des dotations aux provisions pour dépréciation sur titres pour 427.258 €,
- Des reprises sur dépréciation sur titres pour 2.695.000 €,
- Des dotations pour dépréciation des créances pour 2.290.000 €,
- Des dotations aux provisions pour risques et charges de 2 801 771 € (cf § 5.2),
- Des dotations aux provisions pour dépréciation des comptes courants de 1 856 215 € (cf § 4.3).

IV.2 AMORTISSEMENTS

Répartition de la dotation de l'exercice

	Amort. 01/01/09	Amort TUP	Dotations		Diminutions	Amort. 31/12/09
			Linéaires	Dégressives		
Immobilisations incorporelles						
Logiciels	1 598 990				166 478	1 432 512
Immobilisations corporelles						
Agencement, aménagement et installations	575 850				8 090	567 760
Matériel de Transport	112 838		50 174		0	163 012
Matériel de bureau et informatique	469 735		1 726	2 193	144 754	328 900
Total	2 757 413	0	51 900	2 193	319 322	2 492 184

IV.3 ECHEANCE DES CREANCES

L'échéance des autres créances est à moins d'un an.

	2009	2008
Détail des autres créances	1 6 249 754	1 2 287 055
Fournisseurs débiteurs	286 404	355 313
Etat, créance d'impôts - intégration fiscale *	5 020 461	1 925 867
Etat, TVA	1 56 421	1 87 51 5
Comptes courants groupe	1 0 786 468	9 81 8 360

Les fournisseurs débiteurs correspondent à des avances et acomptes. Des factures non parvenues sont constatées le cas échéant.

La valorisation des différentes lignes de comptes courants groupe en application des règles définies au § 3.4 a conduit l'entreprise à constater au 31 décembre 2009 une dépréciation de 1 856 215 € pour tenir compte des difficultés de recouvrement des avances aux filiales du groupe.

	2009	2008
Détail des créances d'impôt	5 020 461	1 925 867
Acomptes versés		
Autres créances fiscales	4 584 031	631 692
Créance Report en Arrière de déficit	436 430	1 294 175

Le résultat fiscal groupe est déficitaire au 31 décembre 2009. Aucun acompte n'a été versé au cours de l'exercice. La société a décidé de reporter en arrière son déficit 2009. Ainsi, une créance de carry back a été constatée pour 436 430 € au 31 décembre 2009. Les autres créances comprennent 3.923.626 € de crédit d'impôt recherche correspond à ceux calculés dans l'ensemble des filiales du groupe et remontés dans la société tête du groupe fiscal dans le cadre de la convention d'intégration fiscale.

IV.4 DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	2009	2008
Détail des produits à recevoir	62 61 5	29 923
Clients factures à établir		
TVA sur factures à recevoir	62 61 5	29 923

IV.5 DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	2009	2008
Détail des charges constatées d'avance	125 212	170 869
Locations	78 750	78 750
Intérêts Financier	8 287	62 812
Assurances	27 971	6 952
Chèques déjeuner	9 581	22 355
Maintenance Logiciel	623	

IV.6 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

	2 009	2 008
Banques	4 468 773	2 599 355
V.M.P. en valeurs brutes	30 490	30 490
V.M.P. en valeurs nettes	30 490	17 365
Billet Trésorerie BD Tunisie	480 000	480 000
Placement à un an		
Actions propres en valeurs nettes	5 608	5 608
TOTAL TRESORERIE ACTIVE	4 984 871	3 102 328

Au 31 décembre 2009, les valeurs mobilières de placement sont composées de parts de fonds communs de placement non dépréciées compte tenu de leur valeur liquidative à la clôture de l'exercice.

Dans le cadre du contrat d'animation, la société détient 736 actions.

IV.7 ECARTS DE CONVERSION

Des écarts de conversion ont été constatés, le cas échéant, sur les comptes courants de certaines filiales.

- Détail des écarts de conversion actif:

	2009	2008
C/C BD NA PA (Etats Unis)	1 955 111	1 580 501
C/C BD LTD (Grande Bretagne)	788 175	1 073 961
C/C BD AG (Suisse)	469	
Total Ecart de conversion Actif	2 743 755	2 654 462

- Détail des écarts de conversion passif :

	2009	2008
C/C BD NA PA (Etats Unis)	4 565	
C/C BD LTD (Grande Bretagne)	73 940	
C/C BD Holding Suisse	374 501	335 889
Total Ecart de conversion passif	453 006	335 889

V COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU PASSIF DU BILAN

V.1 CAPITAL SOCIAL

Le Conseil d'Administration a réduit le capital social de 61 312,02 €, par annulation de 875 886 actions en date du 30 juin 2009, conformément à l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale mixte annuelle du 22 juin 2009.

Le capital de Business & Decision est désormais composé de 7 882 975 actions et s'élève à 551.808,25 € contre 613.120,27€ précédemment.

- Variation des capitaux propres

	Ouverture 01/01/2009	Affectation résultat N-1	Reduction Capital	Résultat 31/12/2009	Clôture 31/12/2009
Capital social	613 120		-61 312		551 808
Prime d'émission	32 162 038		-3 162 825		28 999 213
Réserve légale	61 067				61 067
Report à nouveau	2 945 141	-5 914 529			-2 969 388
Résultat de l'exercice	-5 914 529	5 914 529		-1 668 119	-1 668 119
Amort. dérogatoire	10 992				10 992
Capitaux propres	29 877 829	0	-3 224 137	-1 668 119	24 985 574

Un amortissement dérogatoire est pratiqué sur les frais d'acquisition des titres constatés à l'actif du bilan en titres de participation. Cet amortissement est pratiqué sur une période de 5 ans prorata temporis.

V.2 PROVISIONS

Nature	Ouv. 01/01/09	Dotation	Rep. (prov utilisée)	Rep. (prov. Non utilisée)	Valeur au 31/12/09
Provision litiges prud'homaux	50 000		50 000		0
Provisions sur dettes sociales		243 464			243 464
Provisions sur caution	40 708	0			40 708
Provisions pour risques financiers	0	2 801 771			2 801 771
Provisions sur Intérêts bancaires	0	1 275 000			1 275 000
Provisions pour pertes de change	2 654 462	2 743 755	2 654 462		2 743 755
Total Provisions	2 745 170	7 063 990	2 704 462	0	7 104 697

Suite à une correction d'erreur sur les années précédentes et dans l'attente du montant définitif, des intérêts courus ont été comptabilisés pour un montant de 1.275.000 € brut.

Au 31 décembre 2009, une provision de 2 801 771 € a été constatée pour couvrir la situation nette négative d'une filiale du groupe.

V.3 DETTES FINANCIERES

	2009	2008
Emprunts auprès des établissements de crédit	19 287 722	29 143 914
Concours bancaires courants	2 739 461	5 145 892
Emprunts et dettes financières diverses	36 380 872	20 268 198
TOTAL	58 408 055	54 558 004

Emprunts au 31/12/2008	Augmentation	Remboursements	Emprunts au 31/12/09
29 143 914	1 000 000	10 856 192	19 287 722

Le poste dettes auprès des établissements de crédit concerne notamment :

- Les emprunts mis en place dans le cadre de l'acquisition du fonds de commerce Mi-Services et de la filiale BD Espace pour un montant de 5 500 000 euros pour le premier et de 2 000 000 euros pour le second, souscrits en 2006. Le capital restant dû au 31 décembre 2009 s'établit à 3.175.000 euros.
- Le financement des acquisitions de Linc, Exens, Nuxeo, DSS et MC Conseil par un emprunt de 3 300 000 euros. Au 31 décembre 2009, le capital restant dû s'établit à 1.443.750 euros.
- Le financement des acquisitions du groupe Inforte par un emprunt de 21 754 895 euros souscrit le 26/07/2007. Au 31 décembre 2009, le capital restant dû s'établit à 9.517.766 euros.
- Le financement de l'acquisition de la société BnV Consult par un emprunt de 3.500.000 euros. Au 31 décembre 2009, le capital restant dû s'établit à 2.292.878 euros.

Caractéristique des emprunts contractés	Taux fixe ou variable	Montant des échéances restant dues en K€	Existence ou non de couverture
Emprunt Acquisition BD Europe	Taux Variable	1 375	Pas de couverture
Acquisition BD Suisse SA Ag	Taux Variable	2 058	Pas de couverture
Acquisition BD Espace (Sybor)	Taux Variable	800	Pas de couverture
Acquisition Linc, Exens, BD Roumanie, BD Russie, BD Conseil	Taux Variable	1 444	Pas de couverture
Financement besoin de trésorerie	Taux Variable	1 000	Pas de couverture
Acquisition Inforte	Contrat de portage à taux fixe	9 518	Swap CIC jusqu'au 25/07/2011
Acquisition ICS	Droit de tirage	800	Pas de couverture
Acquisition de BnV	Taux variable	2 293	Couverture totale de taux sur 4 ans
TOTAL DES ECHEANCES DUES		19 288	

Les emprunts et dettes financières divers sont représentés par des avances en compte courant rémunérées à 3%.

L'essentiel de ce financement a été contracté avec un échéancier très court (quatre ans) et des ratios financiers (covenants) stricts, qui tenaient compte d'une rentabilité forte en valeur absolue et relative (EBITDA de 14,2 M€ en 2006 et de 16,6 M€ en 2007).

L'ensemble des emprunts fixent des covenants à respecter au titre des différents emprunts ou lignes moyens terme figurent dans le tableau suivant :

Calcul des ratios et conditions à respecter	MI Services	Integrated Solutions	Nuxeo, Exens, DSS, Linc Technology et MC Conseil	Inforte BnV	SyBor	Ratios 31/12/2009	Ratios 31/12/2008
Dette financière à LT et MT consolidée/Fonds propres consolidés < 0,6	X				X	0,38	0,65
Dette financière nette consolidée/Fonds propres consolidés < 0,6			X			0,80	1,02
Dette financière à LT et MT consolidée / EBITDA	X					1,55	2,83
Dette financière à LT et MT consolidée / CAF Consolidée < 4,5	X				X	3,76	8,53
Dette nette consolidée / Capitaux Propres consolidés =< 0,85 (ratio 1)				X		0,80	1,02
Dette nette consolidée / EBITDA consolidé pro forma =<4,5 (ratio 2)		X		X		3,24	4,20
Dette financière nette consolidée / CAF consolidée			X			7,84	13,33
EBITDA / Charges financières nettes consolidées >= 4		X				3,77	2,59

La baisse de la rentabilité du groupe, liée notamment à la crise économique, a provoqué une rupture des ratios financiers dès juin 2008, puis a sensiblement alourdi la situation de trésorerie du groupe par le montant des remboursements d'emprunt (11 M€ en 2009).

Compte tenu des modifications de l'environnement économique global depuis la constitution de son endettement, le groupe a entamé une renégociation avec ses banques, afin d'adapter le remboursement et les covenants de sa dette à sa rentabilité prévisionnelle.

Dans la situation actuelle, et sans préjuger du résultat de cette renégociation, le groupe ne respecte pas certains covenants au 31 décembre 2009 l'ayant conduit à reclasser la partie à plus d'un an des dettes financières à moyen terme concernées en passif à moins d'un an pour un montant de 8.802.351 €.

- Définitions des postes :

CAF Consolidée = Résultat net consolidé (part du groupe et intérêts minoritaires) +/- amortissements et provisions + dépréciation des goodwill +/- variation des impôts différés +/- values de cession + dividendes reçus des sociétés - résultat des sociétés mises en équivalence + part d'amortissement en capital des loyers de crédit bail et des loyers de location financière.

Capitaux Propres Consolidés = Total des capitaux propres consolidés y compris les intérêts des minoritaires.

Charges financières nettes consolidées = frais financiers de l'emprunteur y compris les frais financiers sur crédit bail, diminués du montant des disponibilités et placements financiers.

Dettes Financières à long et moyen terme consolidées = Emprunts obligataires consolidés (hors convertibles) + Emprunts bancaires et financières consolidés à long et moyen terme (hors avances conditionnées) + engagements de crédit bail retraités - trésorerie nette consolidée.

Dettes Financières Nettes Consolidées = Produit des émissions de titres participatifs + avances conditionnées + emprunts obligataires convertibles + emprunts et dettes auprès des établissements de crédit + emprunts et dettes financières divers + billets de trésorerie + effets portés à l'escompte et non échus + cessions de créances loi Dailly + affacturage + titrisation du poste clients + engagements de crédit bail retraités - valeurs mobilières de placements nettes de provisions - disponibilités nettes de provisions.

EBITDA consolidé = Résultat opérationnel courant consolidé + dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation.

EBITDA consolidé pro forma = Résultat opérationnel courant consolidé + dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation + EBITDA des cibles jusqu'à leur date d'acquisition.

Fonds Propres Consolidés = Capital social (de la mère) + primes d'émission + réserves consolidées + écart de consolidation passif + report à nouveau consolidé + résultat consolidé du groupe + intérêts minoritaires + subventions d'investissements consolidées.

V.4 ECHEANCES DES DETTES

Etat des dettes	Montant brut 31/12/09	A un an au plus (31/12/09)	A plus d'un an (31/12/09)	Montant brut 31/12/2008
Emprunts *	19 287 722	19 287 722		29 143 914
Intérêts courus sur emprunts		0		209 325
Concours bancaires courants	2 739 461	2 739 461		5 145 892
Fournisseurs	1 268 457	1 268 457		1 162 027
Fournisseurs d'immobilisations	0	0		304 376
Personnel				
Participation salariés	301 076	301 076		
Sécurité sociale et autres organismes	37 087	37 087		3 336
Clients créditeurs				
Taxe sur la valeur ajoutée	971 981	971 981		827 854
Autres impôts taxes & assimilés	240 519	240 519		81 970
Dépôts et cautionnements reçus	37 500	37 500		
Groupe et associés	36 343 372		36 343 372	20 058 873
Autres dettes **	363 917	363 917		600 947
Ecart de conversion Passif	453 006	453 006		335 889
Total général	62 044 098	25 700 726	36 343 372	57 874 403

* le montant des emprunts exigibles à moins d'un an inclut un montant de 8 802 351 € représentant des échéances à plus d'un an à l'origine qui du fait du non respect de certains covenants ont fait l'objet d'un reclassement. Des avenants sont en-cours de négociation avec les établissements bancaires afin que les dettes ne soient pas exigées à court terme.

** dont complément de prix : BD Suisse SA (ex-INTEGRATED SOLUTIONS) : 115.510 €;
EXENS : 194.247 €; DSS RUSSIE : 54.160 €.

V.5 CHARGES A PAYER COMPRISES DANS LES DETTES

	2009	2008
Dettes financières	788 832	232 205
- Intérêts courus sur emprunts	0	209 325
- Intérêts courus sur découverts bancaires	751 332	22 880
- Dépôts et cautionnements reçus	37 500	0
Fournisseurs factures non parvenues	485 318	422 096
Dettes fiscales et sociales	240 519	81 970
<i>Dont:</i>		
- Formation continue	30 211	0
- Taxe professionnelle	11 085	
- Organic	30 720	17 722
- Taxe professionnelle	152 945	41 606
- Effort Construction	5 908	12 188
- TVTS	9 322	10 454
- ADESATT	328	0

VI NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VI.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Business & Decision a donné en location-gérance à chacune des sociétés détenues à 100 % la part de son fonds de commerce correspondant à l'activité qu'elle gère à Paris ou en province. Les redevances de location-gérance correspondent à 2 546 806 euros, soit 24.07% du chiffre d'affaires. Depuis le 1^{er} janvier 2007, Business & Decision n'a plus d'activité opérationnelle son chiffre d'affaires concerne la refacturation aux filiales de frais supportés pour leur compte et des redevances de locations gérance.

VI.2 TRANSFERTS DE CHARGES ET REPRISES DE PROVISIONS

Ce poste est constitué de transfert de charges pour 7 712 €.

VI.3 ANALYSE DU RESULTAT FINANCIER

RESULTAT FINANCIER	31 / 2/2009	31 / 2/2008
Revenus sur créances rattachées	1 060 593	1 056 261
Dividendes BD ALLIANCE	3 000 000	0
Boni de confusion	599 581	0
Reprises de provisions pour pertes de change	2 704 462	2 522 445
Reprise de provision sur titres de participation	2 758 125	568 000
Reprise de provision sur actions propres	64 920	
Gains de change	98 028	97 049
Total des produits financiers	10 285 710	4 243 756
Dotations aux provisions pour pertes de change	2 743 755	2 654 462
Dotations aux provisions sur titres de participation	4 573 473	4 729 961
Dotations aux provisions sur dépréciations des actions propres	0	3 087 672
Dotations aux provisions pour risques financiers	2 801 771	
Dotation aux provision sur intérêts	1 275 000	
Mali de confusion	61 5188	
Intérêts et charges assimilées	2 455 299	2 748 614
Pertes sur créances de participation	0	589 999
Différences négatives de change	237 209	620 801
Total des charges financières	14 701 695	14 431 508
RESULTAT FINANCIER	-4 415 985	-1 018 752

Le résultat financier de Business & Decision tient compte de la correction d'erreur pour un montant de 1.275 000 € provisionné au 31 décembre 2009.

Les transmissions universelles de patrimoine ont fait ressortir des bonis et des malis selon le tableau suivant :

	Boni	Mali
BD ERP		615 188
BD BI4	443 337	
BD Rhône	156 244	
Total	599 581	615 188

VI.4 ANALYSE DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

RESULTAT EXCEPTIONNEL	31/12/2009	31/12/2008
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	5 427	0
Produits net comptable des éléments d'actif financier cédés	0	1 507 106
Produits net comptable des éléments d'actif cédés	469 386	1 169 407
Autres produits exceptionnels	39 188	0
Total des produits exceptionnels	514 001	2 676 513
Amendes et PV	4 379	4 362
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	469 318	1 139 266
Valeur nette comptable des éléments d'actif financier cédés	0	8 527
Autres charges opérationnelles (régularisations fournisseurs)	0	12 551
Total des charges exceptionnelles	473 696	1 164 707
RESULTAT EXCEPTIONNEL	40 305	1 511 806

VII NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

VII.1 CLAUSES DE COMPLEMENT DE PRIX SUR LES ACQUISITIONS ET PARTICIPATIONS

VIATECH

L'acte d'acquisition des actions de la société Viatech prévoit le versement de compléments de prix calculés en fonction des performances (chiffre d'affaires et rentabilité) pour les exercices 2005 à 2008. Il était prévu un complément de prix maximum de 378 K€ payable en numéraire et en titres, respectivement au 31 mars 2006, 31 mars 2007, 31 mars 2008 et 31 mars 2009. Au 31 mars 2009, un complément de prix, comptabilisé au 31 décembre 2008, a été versé à hauteur de 59K€.

BWINNER

L'acte d'acquisition des actions de la société BWINNER prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction des performances (chiffre d'affaires et rentabilité) pour les exercices 2005, 2006 et 2007. Il a été prévu un complément de prix maximum de 400 K€ payables en numéraire, respectivement au 31 mars 2006 (150 K€ payés), 31 mars 2007 (150 K€ payés), 31 mars 2008 (100 k€ payés à hauteur de 50 k€ au 30 juin 2008). Le complément de prix de 50K€ restant à verser, comptabilisé au 31 décembre 2008, a été payé au cours du premier semestre 2009.

SYSIUM

L'acte d'acquisition des actions de la société Sysium prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction des performances (chiffre d'affaires) et de la présence des dirigeants pour les exercices 2006, 2007 et 2008. Il a été prévu un complément de prix maximum de 155 K€ payables en numéraire sur trois ans (dont 100 K€ ont été payés, le solde payable en 2009). Au cours du premier semestre, le complément de prix de 55K€ comptabilisé au 31 décembre 2008 a été versé.

ELLIANCE

L'acte d'acquisition de la société Elliance prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction des performances (chiffre d'affaires) et de la croissance (nouvelles embauches) sur trois années : 2006, 2007 et 2008. Il a été prévu un complément de prix maximum de 450 K€ payable sur trois années dont 150K€ ont été payés au 31 mars 2007 et 110K€ au 31 mars 2008. Un complément de prix comptabilisé au 31 décembre 2008 de 105K€ a été versé au cours du premier semestre 2009.

BD ESPACE (Ex-SyBOR)

L'acte d'acquisition de la société BD Espace (ex-Sybor) prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction de l'EBIT et des performances sur trois années : 2007, 2008 et 2009. Il a été prévu un complément de prix maximum de 4 200 KCHF payable sur trois années (2007, 2008 et 2009). Au 31 décembre 2009, compte tenu des réalisations, aucun complément de prix n'a été comptabilisé.

BD SUISSE SA AG (ex-INTEGRATED SOLUTIONS)

L'acte d'acquisition de la société BD Suisse SA AG (ex-Integrated Solutions) prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction de l'EBIT et des performances

sur l'exercice 2008. Au 31 décembre 2009, le complément de prix de 116K€ comptabilisé au 31 décembre 2008, est maintenu dans les comptes.

EXENS

L'acte d'acquisition de la société EXENS prévoit le versement d'un premier complément de prix, maximum de 746 130 € (payés en janvier 2008), calculé en fonction de la trésorerie nette au 31 décembre 2007. Un second complément de prix a été prévu et déterminé en fonction du chiffre d'affaires et de l'EBITDA sur les exercices 2007 (payés à hauteur de 256K€ en 2008), 2008, 2009 et 2010. Au 31 décembre 2009, un complément de prix de 194K€ reste comptabilisé.

BNV

L'acte d'acquisition de la société BNV prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction de l'EBIT et des performances sur trois années à venir : 2008, 2009 et 2010. Il a été prévu un complément de prix maximum de 2 500K€ payable le 31 mars 2009 (850K€), le 31 mars 2010 (850K€), le 31 mars 2011 (800K€). Les réalisations sont en dessous des objectifs au 31 décembre 2009, il n'est tenu compte d'aucun complément de prix au 31 décembre 2009.

BD RUSSIE

L'acte d'acquisition de la société BD Russie prévoyait le versement d'un complément de prix maximum de 500K€ calculé en fonction du chiffre d'affaires et de l'EBIT réalisé sur les exercices 2007/2008, 2008/2009 et 2009/2010. Au 31 décembre 2009, le complément de prix de 54K€ reste comptabilisé.

Récapitulatif des compléments de prix

En K€	Compléments de prix maximum	Compléments de prix comptabilisés au 31/12/2009	Compléments de prix comptabilisés au 31/12/2008
Sysium			55
Bwinner			50
Elliance			132
BD Espace	1 680 KCHF (1 129 k€)	0	0
Exens	Pas de plafond	194	194
BNV	1650 K€	0	0
BD Suisse SA AG	172 KCHF (116 K€)	116	116
BD Russie	400 K€	54	54
TOTAL		364	601

VII.2 ENGAGEMENT EN MATIERE DE CREDIT BAIL

IMMOBILISATIONS EN CREDIT-BAIL					ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL						
POSTES DU BILAN	COUT D'ENTREE (1)	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		VALEUR NETTE	REDEVANCES PAYEES		REDEVANCES RESTANT A PAYER				PRIX D'ACHAT RESIDUEL (3)
		De l'exercice (2)	Cumulées (2)		De l'exercice	Cumulées	Jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Terrains	1 023 596			1 023 596	401 216	685 595	401 216	1 604 864	6 100 344	8 106 424	0
Constructions	4 094 383	122 831	209 837	3 884 546							
Install. techn, matériel et outill.											
Autres immob. Corporelles	4 486 917	903 441	2 319 834	2 167 083	1 011 657	3 268 633	989 940	968 222		1 958 162	0
Immob. en cours											
TOTAUX	9 604 896	1 026 272	2 529 671	7 075 225	1 412 873	3 954 228	1 391 156	2 573 086	6 100 344	10 064 586	0

(1) Valeur de ces biens au moment de la signature des contrats

(2) Dotations de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis, base d'amortissement linéaire sur 5 ans

(3) Selon contrat

VII.3 ENGAGEMENT DE GARANTIES

VII.3.1 GARANTIES DONNEES

- Acte de cession de créances professionnelles en garantie de l'emprunt lié à l'acquisition du groupe INFORTE : en date du 23 juillet 2007, la société Business & Decision SA a cédé au profit des établissements de crédit sa créance intra-groupe qu'elle détenait sur B&D North America Holding Inc. pour un montant de 49 400 K\$. Au 31 décembre 2009, le capital restant dû sur l'emprunt lié à cette acquisition s'élève à 9 518 K€.
- Nantissement de parts de sociétés commerciales :
 - 3 300 000 € sur la société Exens, concernant l'acquisition d'Exens, BD Roumanie, BD Russie, Ohio Linc et BD Conseil, le solde au 31 décembre 2009 est de 1.444 K€
 - 3 305 000 € sur les parts de la société BnV, le solde au 31 décembre 2009 est de 2.293K€.
 - 3 000 000 € sur les parts de la société BD BI, concernant l'acquisition de DSC et BD Suisse SA. Le solde au 31 décembre 2009 est de 2.000 K€.
 - 1 300 000 € sur les parts de la société Eolas pour l'acquisition de la société ICS. Le solde au 31 décembre 2009 est de 800K€.
- Garantie en faveur de tiers : néant

VII.3.2 GARANTIES REÇUES

Néant

VIII AUTRES INFORMATIONS

VIII.1 EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Néant

VIII.2 EXPOSITION AU RISQUE DE MARCHE (TAUX, CHANGE, ACTIONS)

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risque de liquidité, risque de crédit, risque de change et risque de taux. La gestion des risques financiers est assurée par le Département Trésorerie du Groupe et consiste à minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière du Groupe.

Risque de liquidité et risque de crédit : La gestion du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur un marché et la disponibilité de ressources financières grâce à des facilités de crédit en accord avec les besoins du Groupe. Les facilités de crédit sont soumises à des clauses financières (covenants) au 31 décembre 2009. Une partie de ces covenants n'est pas respectée (cf. note 14).

Les actifs financiers qui pourraient exposer le groupe au risque de crédit correspondent aux créances clients. Elles représentent au 31 décembre 2009 un montant de 72.318 K€ contre 77.006 K€ au 31 décembre 2008. Le plus gros client du groupe représente environ 5% du chiffre d'affaires du groupe. La grande dispersion des autres clients limite le risque de crédit. Les procédures d'acceptation des clients et les analyses de risques de crédit qui y sont liées sont pleinement intégrées au processus global d'évaluation des risques mis en œuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat.

Suite à la dénonciation des lignes de crédit à court terme utilisées précédemment (11,5 M€ en 2008), le groupe a décidé de mettre en place un contrat d'affacturage. Le but de ce contrat est donc uniquement de financer le compte clients du groupe.

Détail des autorisations court terme et affacturage :

En millions d'euros	En 2009		En 2008	
	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé
Lignes de crédits court terme France	2,5	2,5	9,5	9,5
Dailly France	0	0	2	2
Lignes de crédits court terme International	2,6	0	NC	NC
Affacturage	15	10	0	0

Risque de change : Les fluctuations des taux de change ont une incidence sur la performance financière du Groupe dans la mesure où désormais une part significative de l'activité est réalisée à l'extérieur de la zone euro.

Les expositions au risque de change sont principalement liées à la livre Sterling et au Dollar Américain et au Franc Suisse. Le groupe est exposé de façon limitée aux risques de change opérationnels en raison de son activité, l'essentiel de son chiffre d'affaires étant généré dans les pays où sont également encourues les charges d'exploitation.

La société n'a pas mis en place de couverture de change.

Risque de taux : L'endettement bancaire du groupe Business & Decision est principalement à taux variable. La société utilise pour deux de ses emprunts le swap de taux. Le groupe n'a jamais eu recours à des instruments financiers dérivés.

Banque	Objet	Montant à l'origine en K€	Date Début	Garanties données	Échéances dues en K€ 31/12/2009	Existence ou non de couverture	Nature de taux
NSM	Financement besoin de trésorerie	2 700	27/02/2004 puis avenant 04/04/06	-	1 000	Pas de couverture	Taux variable
CIC	Rachat fonds de commerce Mi Services	3 800	01/03/06	Nantissement des fonds de commerce UK et US de Mi Services Group	950	Pas de couverture	Taux variable
CIC	Acquisition BD Suisse SA	700	11/01/07	-	58	Pas de couverture	Taux variable
CIC	Acquisition Linc, Exens, Nuxeo, DSS russie, MC Conseil	3 300	30/08/07	Nantissement de 50K parts de BD Rhône Alpes et gage de 100% des actions de Exens à hauteur de 3,96M€	1 444	Pas de couverture	Taux variable
CIC/Barclays/NSM/HSBC	Acquisition Inforte	21 756	23/07/07	-	9 518	Swap CIC jusqu'au 25/07/2011	Contrat de portage à taux fixe
CIC	Acquisition ICS	1 300	01/03/06	Nantissement de 100% des parts de BD Eolas à concurrence de 2Me	800	Pas de couverture	Droit de tirage
HSBC	Acquisition Mi Services	1 700	28/04/06	-	425	Pas de couverture	Taux variable
HSBC	Acquisition SyBor (Espace)	2 000	22/09/06	-	800	Pas de couverture	Taux variable
Natixis	Acquisition DSC et Suisse SA - droit de tirage	4 000	18/12/07	Nantissement des actions de BD BI	2 000	Pas de couverture	Taux variable
Barclays	Acquisition B&V Consultants	3 500	25/08/08	Nantissements des parts de B&V Consultants	2 293	Couverture totale de taux totale sur 4 ans	Taux variable
Total du passif financier		44 756			19 288		

- Détail des échéances restant dues des emprunts contractés en France pour l'acquisition des filiales

Banque	Échéances restant dues (en K€)	Montant à l'origine	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
NSM	Financement besoin de trésorerie	2 700	1 000	500	500
CIC	Rachat fonds de commerce Mi Services	3 800	950	190	
CIC	Acquisition BD Suisse SA	700	58		
CIC	Acquisition Linc, Exens, Nuxeo, DSS russe, MC Conseil	3 300	1 444	619	
CIC/Barclays/NSM/HSBC	Acquisition Inforte	21 756	9 518	4 079	
CIC	Acquisition ICS	1 300	800	475	150
HSBC	Acquisition Mi Services	1 700	425	85	
HSBC	Acquisition SyBor (Espace)	2 000	800	400	
Natixis	Acquisition DSC et Suisse SA - droit de tirage	4 000	2 000	1 000	
Barclays	Acquisition B&V Consultants	3 500	2 293	1 455	838
Total des emprunts contractés en France		44 756	19 288	8 802	1 488

VIII.3 REMUNERATION ALLOUEE AUX MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

Néant

VIII.4 INTEGRATION FISCALE

Une intégration fiscale a été mise en place à compter du 1er janvier 2006. La convention d'intégration fiscale prévoit la neutralité. Chaque société membre de la convention supporte sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément. La convention d'intégration fiscale ne prévoit pas de reversement, aux filiales déficitaires, des économies d'impôt réalisées du fait de l'utilisation par la société tête de groupe du déficit de ses filiales.

	31/12/2009	31/12/2008
	en €	en €
impôt comptabilisé	-583 708	-338 514
impôt en l'absence d'intégration fiscale		
impôt pour le paiement duquel la société est solidaire	-4 978	
déficits groupe reportables	1 309 290	3 254 438
Déficits groupe reportés en arrière	1 309 290	3 882 523

VIII.5 ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

	Montant en € au 31/12/09	IS et contributions correspondantes
Organic	30 720	10 240
Effort construction	5 908	1 969
Déficits groupe reportable	0	0
Total	36 628	12 209

* Taux d'IS retenu : 33 1/3 %

VIII.6 VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE LE RESULTAT COURANT ET LE RESULTAT EXCEPTIONNEL

	Base	Impôt	
Résultat courant	-2 733 540		
Résultat exceptionnel	40 305		
Produit d'intégration fiscale		583 708	
Créances d'impôt reportée en arrière		436 430	
Impôt sur les bénéfices		4 978	
Résultat net	-2 693 235	1 025 116	-1 668 119

VIII.7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En K€	31 / 12 / 2009		31 / 12 / 2008	
	Aplitec	Copernic	Aplitec	Robert Benjamin
Audit des comptes sociaux et consolidés de BD SA et des filiales	253	105	321	104

VIII.8 INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES OU AYANT UN LIEN DE PARTICIPATION

	Entreprises liées	Entreprises ayant un lien de participation	Total
Immobilisations financières	38 389 727	405 121	38 794 848
Créances rattachées	40 164 609	97 411	40 262 020
Créances clients et comptes rattachés	4 901 544	34 677	4 936 220
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	352 530	1 797 590	2 150 120
Dettes financières	36 343 372		36 343 372
Charges financières	639 818		639 818
Produits financiers	1 060 593		1 060 593
Charges externes		1 567 377	1 567 377
Autres produits		74 923	74 923

VIII.9 INFORMATIONS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS (SUITE)

31-déc-09		RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS (Code de commerce R 123-197-2°)									
		Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-Part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus en € (7) (8)		Prêts & avances consentis par le sté non remboursés (7) (9)	Cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes des encaissements (7)
Brute	Nette										
Filiales et participations (1)											
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous (2) (3)											
1. Filiales (à détailler) société)											
BD NET	24 072	311 853	95,00%	318 856	318 856			11 319 998	335 332		
BD AG en CHF (Suisse)	100 000	1629010	99,98%	62 575	0						
BDU	115 625	511 527	99,81%	616 783	616 783			1 541 270	-43 809		
BDP	40 000	-3 029 147	99,85%	39 940	0			6 785 030	187 376		
BD Espana	60 200	-115 141	100,00%	60 200	0			1 509 174	-208704		
EXENS	37 000	1 234 441	100,00%	2 266 781	2 266 781			2 313 365	-409 172		
BD Benelux	159 300	1 984 072	100,00%	3 500 004	3 500 004			20 393 070	440 227		
BD ALLIANCE	2 350 575	17 183 524	86,00%	6 446 995	6 446 995			27 699 448	1 018 882		
BD IT	40 000	683 337	100,00%	891 084	891 084			8 957 437	-232 603		
BD FS	8 000	91 258	100,00%	360 000	360 000			1 067 310	117290		
BD Netherlands	18 000	-269 878	100,00%	18 000	18 000			1 496 626	-22 041		
BD UK Holding (GBP)	4 045 218	-510 081	100,00%	6 173 476	4 654 476			0	-317943		
BD LILLE	50 000	68 692	100,00%	50 000	50 000			1 682 994	-357 774		
BD BI	50 000	403 551	100,00%	50 000	50 000			32 699 358	490 459		
BD CRM	50 000	322 589	100,00%	50 000	50 000			10 655 608	162 298		
BD SUD	50 000	365 433	100,00%	50 000	50 000			5 482 357	99 704		
COGNITIS	216 150	-805 443	100,00%	330 000	0			1 372 718	-39 023		
BD Rhône Alpes	50 000	393 899	100,00%	50 000	50 000			7 722 015	137 706		
BD Management	50 000	23 272	100,00%	50 000	50 000			3 786 950	87 838		
BD CONSULTING	4 000	163 494	100,00%	654 000	654 000			3 237 505	92 316		
Viatech	47 516	516 091	100,00%	1 516 049	1 516 049			0	-2 292		
BD ITALIE	10 000	4	100,00%	10 000	10 000			512 115	61 828		
BD NA (Cad)	100	9 085	100,00%	72	72			1 079 847	46 799		
BD CONSEIL	7 622	64 446	100,00%	405 000	405 000			7 165 032	104 946		
BD Espace (ex-SyBOR) (CHF)	100 000	1 776 482	100,00%	2 624 202	2 624 202			4 270 072	-67 875		
BD India (Roupiés indiennes)	100 000	11 880 659	100,00%	17 396	17 396			959 219	55 173		
BD Roumanie (Lei)	8 000	444 668	100,00%	400 000	400 000			429 375	-19 722		
BD RUSSIE (roubles)	10 000	3 334 489	100,00%	564 084	564 084			1 050 796	5 618		
BD MAROC (Dirham)	300 000	-2 267 050	100,00%	27 273	0			736 667	-341 531		
BD ISRAEL (Shekels)	100	-1 468 215	100,00%	18	0			1 639 425	-211 443		
BD MAURITIUS (MUR)	100 000	17 344 108	70,00%	1 621	1 621			573 853	71 236		
BD HOLDING SUISSE (Chf)	100 000	-455 468	100,00%	60 901	0			2 080 641	-994 720		
BD Suisse SA Ag (CHF)	100 000	1 298 514	100%	3 916 411	3 916 411			11 700 983	84 822		
BD NA HOLDING US	4 001 010	0	100%	2 718 047	2 718 047			0	0		
BD Tunisie en Dinars	153 000	568 000	90%	88 337	88 337			2 635 210	-65 187		
BD CHINE (en RMB)	1 047 450	0	100%	93 324	93 324			195 451	9 611		
BNV Consult	80 000	1145202	100%	3 375 000	3 093 400			8 237 158	-560 409		
SCI MANGIN	450 000	0	66,67%	300 000	300 000						
BD PICARDIE	50 000	0	100%	50 000	50 000			179 725	247 720		
EOLAS ENTREPRISE	50 000	0	100%	50 000	50 000						
BD PACA	50 000	0	100%	50 000	50 000			400 149	30 138		
2. Participations (à détailler) (10% à 50% du capital détenu par la société)											
BEEZEN	100 000	0	19,00%	19 000	100			7 631 627	200 198		
Froqcast		0	19,00%	1 520	1 520						
Vocalcom		0	10,00%	123 480	123 480						
BEEZIK	14 102	0	11,20%	59 703	59 703						
POCKETVOX		0	4,29%	99 998	99 998						
FEEDBACK	1 000	0	19%	190	190			170 347	1 642		

(SUITE) 31/12/2009		RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS (Code de Commerce R 123-197-2°)									
Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-Part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus en € (7) (8)		Prêts & avances consentis par la société non remboursés (7) (9)	Cautions et avals donnés par la société (7) (7)	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes des exercices (7) (7)	Observations (date de clôture)
				Brute	Nette						
Filiales et participations (1)											
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations											
1. Filiales non reprises au paragraphe A											
a) Filiales françaises (ensemble)											
Aritectura			1.00%	800	800						
EOLAS	228 988	1 211 457	3.00%	83 300	83 300			7 420 076	663 417		
IMAGIIN			2.00%	100 430	100 430						
b) Filiales étrangères (ensemble) (4)											
2. Participations non reprises au paragraphe A											
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)											
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)											

- (1) Pour chacune des filiales et des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (SIREN)
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan un bilan et des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiales et entreprise avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A doivent être inscrites sous ces rubriques.
- (5) ((5) Parité Euros et autres devises au 31/12/2009:
 1€ = 1,4877 CHF 1€ = 11,4216 MAD 1€ = 1,9213 TND
 1€ = 1,4333 USD 1€ = 4,2512 Lei 1€ = 43,3893 RUB
 1€ = 0,9 GBP 1€ = 5,4442 ILS 1€ = 9,8 RMB
 1€ = 44,909 MUR 1€ = 1,5041 CAD 1€ = 67,2141 INR
- 6) Dans la monnaie locale
- (7) En euros
- 8) Si le montant a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations
- 9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BUSINESS & DECISION, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe I de l'annexe qui expose la correction d'erreur résultant de la non comptabilisation des commissions et intérêts bancaires durant les exercices 2005 à 2008.

II JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les paragraphes III, 3.1.1 et 3.3.1 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valeur d'inventaire des fonds de commerce et des immobilisations financières. Nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des fonds de commerce et des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 28 avril 2010

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COPERNIC
représentée par Philippe SIXDENIER

APLITEC SA
représentée par Stéphane LAMBERT

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

I CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I.1 CONVENTION AVEC LA SARL B&D NET

Administrateur concerné Monsieur Christophe DUMOULIN, Gérant de la SARL B&D NET

Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à la SARL B&D NET, de 3% du chiffre d'affaires hors taxes, couvrant la période du 1 avril au 31 décembre 2009, autorisée par votre conseil d'administration le 9 mars 2009.

Montant Le montant de la redevance comptabilisé en produit s'établit à 241 710€HT du 01 avril au 31 décembre 2009.

I.2 CONVENTION AVEC LA SAS B&D IT

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président de Business & Décision IT

Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à Business & Décision IT, de 3% du chiffre d'affaires hors taxes, couvrant la période du 1 avril au 31 décembre 2009, autorisée par votre conseil d'administration le 9 mars 2009.

Montant Le montant de la redevance comptabilisé en produit s'établit à 142 644 €HT du 01 avril au 31 décembre 2009.

I.3 CONVENTION AVEC LA SARL B&D SUD

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D SUD

Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à la SARL B&D SUD, de 3% du chiffre d'affaires hors taxes, couvrant la période du 1 avril au 31 décembre 2009, autorisée par votre conseil d'administration le 9 mars 2009.

Montant Le montant de la redevance comptabilisé en produit s'établit à 112 425 €HT du 01 avril au 31 décembre 2009.

I.4 CONVENTION AVEC LA SARL B&D BI (ANCIENNEMENT B&D BI 2)

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D BI

Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à la SARL B&D BI, de 3% du chiffre d'affaires hors taxes, couvrant la période du 1 avril au 31 décembre 2009, autorisée par votre conseil d'administration le 9 mars 2009.

Montant Le montant de la redevance comptabilisé en produit s'établit à 816 916 €HT du 01 avril au 31 décembre 2009.

I.5 CONVENTION AVEC LA SARL B&D RHONE -ALPES

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D RHONE-ALPES

Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à la SARL B&D RHONE -ALPES, de 3% du chiffre d'affaires hors taxes, couvrant la période du 1 avril au 31 décembre 2009, autorisée par votre conseil d'administration le 9 mars 2009.

Montant Le montant de la redevance comptabilisé en produit s'établit à 159 963 €HT du 01 avril au 31 décembre 2009.

I.6 CONVENTION AVEC LA SARL B&D ALLIANCE

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D Alliance

Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à la SARL B&D Alliance, de 3% du chiffre d'affaires hors taxes, couvrant la période du 1 avril au 31 décembre 2009, autorisée par votre conseil d'administration le 9 mars 2009.

Montant Le montant de la redevance comptabilisé en produit s'établit à 446 679 €HT du 01 avril au 31 décembre 2009.

I.7 CONVENTION AVEC LA SARL B&D LILLE

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D LILLE

Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à la SARL B&D LILLE, de 3% du chiffre d'affaires hors taxes, couvrant la période du 1 avril au 31 décembre 2009, autorisée par votre conseil d'administration le 9 mars 2009.

Montant Le montant de la redevance comptabilisé en produit s'établit à 34 140 €HT du 01 avril au 31 décembre 2009.

I.8 CONVENTION AVEC LA SARL B&D CRM (ANCIENNEMENT B&D BI 3)

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D CRM

Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à la SARL B&D CRM, de 3% du chiffre d'affaires hors taxes, couvrant la période du 1 avril au 31 décembre 2009, autorisée par votre conseil d'administration le 9 mars 2009.

Montant Le montant de la redevance comptabilisé en produit s'établit à 217 517 €HT du 01 avril au 31 décembre 2009.

II CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

II.1 CONVENTION AVEC LA SARL B&D NET

Administrateur concerné Monsieur Christophe DUMOULIN, Gérant de la SARL B&D NET

Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à la SARL B&D NET autorisée par votre conseil d'administration le 3 janvier 2005.

Montant Le montant de la redevance comptabilisé en produit pour le premier trimestre s'établit à 8 000 €HT.

II.2 CONVENTION AVEC LA SAS B&D IT

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Président de Business & Décision IT

Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à Business & Décision IT autorisée par votre conseil d'administration le 3 janvier 2005.

Montant Le montant de la redevance comptabilisé en produit pour le premier trimestre s'établit à 4 000 €HT.

II.3 CONVENTION AVEC LA SARL B&D ALLIANCE

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D Alliance

Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à Business & Décision ALLIANCE et autorisée par votre conseil d'administration le 29 décembre 2006.

Montant Le montant de la redevance comptabilisé en produit pour le premier trimestre s'établit à 205 954 €HT.

II.4 CONVENTION AVEC LA SARL B&D BI 4

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D BI 4

Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à la SARL B&D BI 4 et autorisée par votre conseil d'administration le 3 janvier 2005.

Montant Le montant de la redevance comptabilisé en produit s'établit à 29 977 €HT.

II.5 CONVENTION AVEC LA SARL B&D SUD

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D SUD

Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à la SARL B&D SUD et autorisée par votre conseil d'administration le 3 janvier 2005.

Montant Le montant de la redevance comptabilisé en produit pour le premier trimestre s'établit à 20 696 €HT.

II.6 CONVENTION AVEC LA SARL B&D BI 2

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D BI 2

Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à la SARL B&D BI 2 et autorisée par votre conseil d'administration le 3 janvier 2005

Montant Le montant de la redevance comptabilisé en produit pour le premier trimestre s'établit à 63 621 €HT.

II.7 CONVENTION AVEC LA SARL B&D RHONE -ALPES

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D RHONE-ALPES

Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à la SARL B&D RHONE -ALPES et autorisée par votre conseil d'administration le 3 janvier 2005.

Montant Le montant de la redevance comptabilisé en produit pour le premier trimestre s'établit à 32 770 €HT.

II.8 CONVENTION AVEC LA SARL B&D CRM (ANCIENNEMENT B&D BI 3)

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D CRM

Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à la SARL B&D BI 3et autorisée par votre conseil d'administration le 3 janvier 2005.

Montant Le montant de la redevance comptabilisé en produit pour le premier trimestre s'établit à 650 €HT.

II.9 CONVENTION AVEC LA SARL B&D FINANCIAL SERVICES

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, Gérant de la SARL B&D FINANCIAL SERVICES

Nature et objet Location gérance de fonds de commerce consentie à B&D FINANCIAL SERVICES et autorisée par votre conseil d'administration le 3 janvier 2005.

Montant Le montant de la redevance comptabilisé en produit pour le premier trimestre s'établit à 9 144 €HT.

II.10 CONVENTION AVEC LA SCI REDMOUNT

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, associé de la SCI REDMOUNT

Nature et objet Bail d'habitation consenti le 1^{er} janvier 2006 par la SCI REDMOUNT à votre société pour l'hébergement ponctuel des salariés du groupe dans le cadre de leurs missions. Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 1^{er} janvier 2006.

Montant Le montant du loyer et des charges locatives comptabilisé à ce titre s'élève à 30 344 €HT pour l'exercice 2009.

II.11 CONVENTION AVEC LA SCI MYPLATINE

Administrateur concerné Monsieur Patrick BENSABAT, associé de la SCI MYPLATINE

Nature et objet Bail d'habitation consenti le 1^{er} janvier 2006 par la SCI MYPLATINE à votre société pour l'hébergement ponctuel des salariés du groupe dans le cadre de leurs missions. Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 1^{er} janvier 2006.

Montant Le montant du loyer et des charges locatives comptabilisé à ce titre s'élève à 44 282 €HT pour l'exercice 2009.

II.12 CONVENTION AVEC LA SCI LIVATO

Administrateurs concernés Monsieur Patrick BENSABAT, associé de la SCI LIVATO
Monsieur Christophe DUMOULIN, associé de la SCI LIVATO

Nature et objet Bail commercial consenti le 1^{er} juillet 2008 par la SCI LIVATO à votre société pour les locaux sis à 69006 LYON, quai Charles de Gaulle au numéro 45.

Modalités Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 30 juin 2008
Montant du loyer annuel : 98 700 €HT auquel s'ajoutent les charges locatives d'un montant annuel de 12 000 €HT.
Dépôt de garantie : 24 675 €

Montant Le montant du loyer et des charges locatives comptabilisé à ce titre s'élève à 110 700 €HT pour l'exercice 2009.

II.13 CONVENTION AVEC LA SCI TOVALI

Administrateurs concernés Monsieur Patrick BENSABAT, associé de la SCI TOVALI
Madame Tova RABINOVITSJ, associée de la SCI TOVALI

Nature et objet Bail commercial consenti le 16 avril 2008 par la SCI TOVALI à votre société pour les bureaux sis à 92120 Montrouge, avenue Gambetta au numéro 19, dont la surface louée a été réduite à partir du 01.07.2009.

Modalités Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 2 avril 2008
Montant du loyer annuel : 185 703 €HT auquel s'ajoutent les charges locatives d'un montant annuel de 27 136 €HT
Dépôt de garantie : 64 622 €

Montant Le montant du loyer et des charges locatives comptabilisées à ce titre s'élève à 212 839 €HT pour l'exercice 2009.

Fait à Paris, le 28 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

APLITEC SA
représentée par Stéphane LAMBERT

COPERNIC
représentée par Philippe SIXDENIER

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION (COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2009)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Conseil d'administration est composé des administrateurs suivants :

- M. Patrick BENSABAT, Président-Directeur Général,
- M. Christophe DUMOULIN, Directeur Général Délégué et Administrateur,
- Mme Michèle BENSABAT, Administrateur.

Madame Michèle BENSABAT, née Tova RABINOVITSJ, est l'épouse de Monsieur Patrick BENSABAT.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années. Les mandats ont été renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2009 pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Au cours de la vie sociale, les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles.

En revanche, nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de soixante-dix ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers des membres du Conseil le nombre des administrateurs ayant dépassé cet âge. Dans ce cas, l'administrateur le plus âgé est alors réputé démissionnaire d'office à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Il est également précisé que les statuts de la Société ne peuvent être modifiés que par une Assemblée Générale Extraordinaire statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions légales et réglementaires régissant ces Assemblées.

Ce Conseil ne comprend pas d'administrateur indépendant (au sens du «rapport Viénot» : « *n'entretenant aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement* »), ni d'administrateur élu par les salariés, ou de censeur. Voir également : Rapport spécial du président-directeur général à l'assemblée générale sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et sur le contrôle interne.

En matière d'intervention sur les opérations sur titres de la société, les administrateurs et les principaux dirigeants sont tenus de respecter le droit boursier en vigueur.

MANDATS EXERCES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

2005			2006		2007		2008		2009	
PATRICK BENSABAT			PATRICK BENSABAT		PATRICK BENSABAT		PATRICK BENSABAT		PATRICK BENSABAT	
	société	Mandat	Société	Mandat	Société	Mandat	Société	mandat	Société	Mandat
1	BUSINESS & DECISION SA	Président-Directeur Général	BUSINESS & DECISION SA	Président-Directeur Général	BUSINESS & DECISION SA	Président-Directeur Général	BUSINESS & DECISION SA	Président-Directeur Général	BUSINESS & DECISION SA	Président-Directeur Général
2	BUSINESS & DECISION PARTICIPATIONS	Président-Directeur Général	BUSINESS & DECISION PARTICIPATIONS	Président-Directeur Général	BUSINESS & DECISION PARTICIPATIONS	Président-Directeur Général	BUSINESS & DECISION PARTICIPATIONS	Président-Directeur Général	BUSINESS & DECISION PARTICIPATIONS	Président-Directeur Général
3	BUSINESS & DECISION UNIVERSITY	Président	BUSINESS & DECISION UNIVERSITY	Président	BUSINESS & DECISION UNIVERSITY	Président	BUSINESS & DECISION UNIVERSITY	Président	BUSINESS & DECISION UNIVERSITY	Président
4	BUSINESS & DECISION CRM	Gérant	BUSINESS & DECISION ALLIANCE SARL	Gérant	BUSINESS & DECISION ALLIANCE SARL	Gérant	BUSINESS & DECISION ALLIANCE SARL	Gérant	BUSINESS & DECISION ALLIANCE SARL	Gérant
5	CONVERSOFT	Président	CONVERSOFT	Président	CONVERSOFT	Président	CONVERSOFT	Président	CONVERSOFT	Président
6	IPI	Gérant	IPI	Gérant	IPI	Gérant				
7	BUSINESS & DECISION ESPAGNE	Président	BUSINESS & DECISION ESPAGNE	Président	BUSINESS & DECISION ESPAGNE	Président	BUSINESS & DECISION ESPAGNE	Président	BUSINESS & DECISION ESPAGNE	Président
8	BUSINESS & DECISION AG SUISSE	Administrateur	BUSINESS & DECISION AG SUISSE	Administrateur	BUSINESS & DECISION AG SUISSE	Administrateur	BUSINESS & DECISION AG SUISSE	Administrateur	BUSINESS & DECISION AG SUISSE	Administrateur

9	BUSINESS & DECISION NETHERLANDS	Président Du Conseil d'Administration	BUSINESS & DECISION NETHERLANDS	Président Du Conseil d'Administration	BUSINESS & DECISION NETHERLANDS	Président Du Conseil d'Administration	BUSINESS & DECISION NETHERLANDS	Président Du Conseil d'Administration	BUSINESS & DECISION NETHERLANDS	Président Du Conseil d'Administration
10	BUSINESS & DECISION IT	President	BUSINESS & DECISION IT	President	BUSINESS & DECISION IT	President	BUSINESS & DECISION IT	President	BUSINESS & DECISION IT	Président
11	DAREA SAS	Président	DAREA SAS	Président	DAREA SAS	Président				
12	BUSINESS & DECISION FINANCIAL SERVICES SARL	Gérant	BUSINESS & DECISION FINANCIAL SERVICES SARL	Gérant	BUSINESS & DECISION FINANCIAL SERVICES SARL	Gérant	BUSINESS & DECISION FINANCIAL SERVICES SARL	Gérant	BUSINESS & DECISION FINANCIAL SERVICES SARL	Gérant
13	BUSINESS & DECISION LTD	Executive Director	BUSINESS & DECISION LTD	Executive Director	BUSINESS & DECISION LTD	Executive Director	BUSINESS & DECISION LTD	Executive Director	BUSINESS & DECISION LTD	Executive Director
14	BUSINESS & DECISION UK LTD	Executive Director	BUSINESS & DECISION UK LTD	Executive Director	BUSINESS & DECISION UK LTD	Executive Director	BUSINESS & DECISION UK LTD	Executive Director	BUSINESS & DECISION UK LTD	Executive Director
15	CD MANAGEMENT	Gérant	CD MANAGEMENT	Gérant	CD MANAGEMENT	Gérant	CD MANAGEMENT	Gérant	CD MANAGEMENT	Gérant
16	LENTON LTD	Executive Director	LENTON LTD	Executive Director	LENTON LTD	Executive Director	LENTON LTD	Executive Director	LENTON LTD	Executive Director
17	BUSINESS & DECISION BENELUX	Président du CA et administrateur délégué	BUSINESS & DECISION BENELUX	Président du CA et administrateur délégué	BUSINESS & DECISION BENELUX	Président du CA et administrateur délégué	BUSINESS & DECISION BENELUX	Président du CA et administrateur délégué	BUSINESS & DECISION BENELUX	Président du CA et administrateur délégué
18	BUSINESS & DECISION INGENIERIE	Président	BUSINESS & DECISION INGENIERIE	Président	BUSINESS & DECISION INGENIERIE	Président	BUSINESS & DECISION INGENIERIE	Président	BUSINESS & DECISION INGENIERIE	Président
19	BUSINESS & DECISION BI 1	Gérant	BUSINESS & DECISION BI 1	Gérant	BUSINESS & DECISION BI 1	Gérant	BUSINESS & DECISION BI 1	Gérant	BUSINESS & DECISION LILLE	Gérant
20	BUSINESS & DECISION BI 2	Gérant	BUSINESS & DECISION BI 2	Gérant	BUSINESS & DECISION BI 2	Gérant	BUSINESS & DECISION BI 2	Gérant	BUSINESS & DECISION BI	Gérant

21	BUSINESS & DECISION BI 3	Gérant	BUSINESS & DECISION BI 3	Gérant	BUSINESS & DECISION BI 3	Gérant	BUSINESS & DECISION BI 3	Gérant	BUSINESS & DECISION CRM	Gérant
22	BUSINESS & DECISION BI 4	Gérant	BUSINESS & DECISION BI 4	Gérant	BUSINESS & DECISION BI 4	Gérant	BUSINESS & DECISION BI 4	Gérant		
23	BUSINESS & DECISION CENTRE	Gérant								
24	BUSINESS & DECISION OUEST	Gérant								
25	BUSINESS & DECISION RHONE ALPE	Gérant	BUSINESS & DECISION RHONE ALPE	Gérant	BUSINESS & DECISION RHONE ALPE	Gérant	BUSINESS & DECISION RHONE ALPE	Gérant	BUSINESS & DECISION RHONE ALPE	Gérant
26	BUSINESS & DECISION SUD	Gérant	BUSINESS & DECISION SUD	Gérant	BUSINESS & DECISION SUD	Gérant	BUSINESS & DECISION SUD	Gérant	BUSINESS & DECISION SUD	Gérant
27	METAPHORA	Président-Directeur-Général	METAPHORA	Président-Directeur-Général	METAPHORA	Président-Directeur-Général	METAPHORA	Président-Directeur-Général	METAPHORA	Président-Directeur-Général
28	VIATECH	Président	VIATECH	Président	VIATECH	Président	VIATECH	Président	VIATECH	Président
29	B WINNER CONSULTING	Président	B WINNER CONSULTING	Président	B WINNER CONSULTING	Président				
30	WEL NETWORK	Gérant	WEL NETWORK	Gérant	WEL NETWORK	Gérant				
31	BUSINESS & DECISION ERP	Gérant	BUSINESS & DECISION ERP	Gérant	BUSINESS & DECISION ERP	Gérant	BUSINESS & DECISION ERP	Gérant		
32	BUSINESS & DECISION MANAGEMENT	Gérant	BUSINESS & DECISION MANAGEMENT	Gérant	BUSINESS & DECISION MANAGEMENT	Gérant	BUSINESS & DECISION MANAGEMENT	Gérant	BUSINESS & DECISION MANAGEMENT	Gérant
33	INFINEO SAS	Président	INFINEO SAS	Président	INFINEO SAS	Président	INFINEO SAS	Président		

34			SYSIUM	Gérant	SYSIUM	Gérant	SYSIUM	Gérant	BUSINESS & DECISION CONSEIL	Gérant
35			ELLIANCE CONSEIL SARL	Gérant	ELLIANCE CONSEIL SARL	Gérant	ELLIANCE CONSEIL SARL	Gérant	BUSINESS & DECISION PICARDIE	Gérant
36			COGNITIS IBERICA	Président	COGNITIS IBERICA	Président	COGNITIS IBERICA	Président	COGNITIS IBERICA	Président
37	DOMINO	Director	DOMINO	Director	DOMINO	Director	DOMINO	Director	DOMINO	Director
38			BUSINESS & DECISION EUROP	Director	BUSINESS & DECISION EUROP	Director	BUSINESS & DECISION EUROP	Director	BUSINESS & DECISION EUROP	Director
39					OURASI SERVICES	Gérant	OURASI SERVICES	Gérant	BUSINESS & DECISION PACA	Gérant
40					L2K CONSULTING	Gérant	L2K CONSULTING	Gérant	BUSINESS & DECISION SERVICES REGIONS	Administrateur
41					B3B CONSULTING	Gérant	B3B CONSULTING	Gérant	BUSINESS & DECISION SERVICES IDF	Administrateur
42					EXENS	Président	EXENS	Président	EXENS	Président
43					BUSINESS & DECISION CONSEIL	Gérant	BUSINESS & DECISION CONSEIL	Gérant	BUSINESS & DECISION CONSULTING	Gérant
44					PANAMES	Gérant	PANAMES	Gérant	PANAMES	Gérant
45					BUSINESS & DECISION INTERACTIVE EOLAS	Gérant	BUSINESS & DECISION INTERACTIVE EOLAS	Gérant	BUSINESS & DECISION INTERACTIVE EOLAS	Gérant

46					BUSINESS & DECISION MAROC	Gérant	BUSINESS & DECISION MAROC	Gérant	BUSINESS & DECISION MAROC	Gérant
47							BUSINESS & DECISION RHONE	Gérant	BUSINESS & DECISION ENTREPRISES EOLAS	Gérant

	2005		2006		2007		2008		2009	
	CHRISTOPHE DUMOULIN		CHRISTOPHE DUMOULIN		CHRISTOPHE DUMOULIN		CHRISTOPHE DUMOULIN		CHRISTOPHE DUMOULIN	
	SOCIETE	Mandat	SOCIETE	Mandat	SOCIETE	Mandat	SOCIETE	Mandat	SOCIETE	Mandat
1	BUSINESS & DECISION SA	Administrateur-Directeur Général Délégué	BUSINESS & DECISION SA	Administrateur-Directeur Général Délégué	BUSINESS & DECISION SA	Administrateur-Directeur Général Délégué	BUSINESS & DECISION SA	Administrateur-Directeur Général Délégué	BUSINESS & DECISION SA	Administrateur-Directeur Général Délégué
2	RALEUR.COM	Gérant	RALEUR.COM	Gérant	RALEUR.COM	Gérant	RALEUR.COM	Gérant	RALEUR.COM	Gérant
3	B&D NET SARL	Gérant	B&D NET SARL	Gérant	B&D NET SARL	Gérant	B&D NET SARL	Gérant	B&D NET SARL	Gérant
4	DIRECTORY SERVICES SARL	Gérant	DIRECTORY SERVICES SARL	Gérant	DIRECTORY SERVICES SARL	Gérant				
5	BUSINESS & DECISION PARTICIPATIONS SA	Administrateur	BUSINESS & DECISION PARTICIPATIONS SA	Administrateur	BUSINESS & DECISION PARTICIPATIONS SA	Administrateur	BUSINESS & DECISION PARTICIPATIONS SA	Administrateur	BUSINESS & DECISION PARTICIPATIONS SA	Administrateur
6	BUSINESS & DECISION BENELUX	Administrateur	BUSINESS & DECISION BENELUX	Administrateur	BUSINESS & DECISION BENELUX	Administrateur	BUSINESS & DECISION BENELUX	Administrateur	BUSINESS & DECISION BENELUX	Administrateur
7	PB Management	Gérant	PB Management	Gérant	PB Management	Gérant	PB Management	Gérant	PB Management	Gérant
8					Exens	Administrateur	Exens	Administrateur	Exens	Administrateur
9					BZen Management	Gérant	BZen Management	Gérant	BZen Management	Gérant
10									Feedback&co	Gérant

	2005		2006		2007		2008		2009	
	MICHELE BENSABAT		MICHELE BENSABAT		MICHELE BENSABAT		MICHELE BENSABAT		MICHELE BENSABAT	
	SOCIETE	Mandat	SOCIETE	Mandat	SOCIETE	Mandat	SOCIETE	Mandat	SOCIETE	Mandat
1	BUSINESS & DECISION SA	Administrateur	BUSINESS & DECISION SA	Administrateur	BUSINESS & DECISION SA	Administrateur	BUSINESS & DECISION SA	Administrateur	BUSINESS & DECISION SA	Administrateur
2	BUSINESS & DECISION PARTICIPATIONS	Administrateur	BUSINESS & DECISION PARTICIPATIONS	Administrateur	BUSINESS & DECISION PARTICIPATIONS	Administrateur	BUSINESS & DECISION PARTICIPATIONS	Administrateur	BUSINESS & DECISION PARTICIPATIONS	Administrateur
3										
4	BUSINESS & DECISION BENELUX	Administrateur	BUSINESS & DECISION BENELUX	Administrateur	BUSINESS & DECISION BENELUX	Administrateur	BUSINESS & DECISION BENELUX	Administrateur	BUSINESS & DECISION BENELUX	Administrateur

CONFLITS D'INTERETS ET CONFLITS D'INTERET POTENTIEL AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DE LA DIRECTION GENERALE

La Société entretient des relations habituelles, dans le cadre de la gestion courante du Groupe, avec l'ensemble de ses filiales.

MM. Patrick BENSABAT et Christophe DUMOULIN administrateurs de la Société Business & Decision, exercent des fonctions de direction et/ou sont membres des organes sociaux de sociétés du Groupe Business & Decision et perçoivent à ce titre des rémunérations.

En dehors de ces liens, il n'existe pas de conflit d'intérêts entre les devoirs, à l'égard de la Société, des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale et de leurs intérêts privés.

Les conventions réglementées conclues entre la Société et le Président-Directeur Général, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires détenant une fraction des droits de vote supérieure à 10% ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant, et qui ne présentent pas le caractère d'opérations courantes conclues à des conditions normales, sont présentées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes. Concernant les baux commerciaux conclus en 2008 entre la SCI Livato, la SCI Tovali et Business & Decision, les loyers ont été consentis conformément aux conditions de marché après consultation d'experts immobiliers indépendants.

Il n'existe pas de prêt ou garantie accordé ou constitué par la Société en faveur des membres du conseil d'administration.

CONTRATS DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Aucun contrat de service ne lie les membres des organes d'administration.

COMITÉ DE DIRECTION (COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2009)



Président-Directeur Général : Patrick Bensabat

Patrick Bensabat est diplômé de l'Institut polytechnique israélien (1984) et titulaire d'un Master of science en systèmes d'information (1986). Il a d'abord été consultant puis chef de projet chez GSI Finance, avant de créer Business & Decision en 1992.

Vice-Président et Directeur général délégué : Christophe Dumoulin

Diplômé de l'Université Lyon I, Christophe Dumoulin a également un MBA à l'Université de San Francisco (1990). Il débute sa carrière chez Métrologie (en 1984), puis devient Directeur général de Pilot Software (éditeur de logiciels EIS), en 1992. Il entre chez Business & Decision en 1996.



**Directeur Grande-Bretagne / Espagne / Suisse / Allemagne : Ian Huckle**

Ian Huckle (Université de Hertfordshire) a débuté sa carrière comme commissaire aux comptes chez Ernst & Young avant de créer Infoquest Solutions Ltd. en 1997. Fusionnée avec SPS Ltd. (Grande-Bretagne et Belgique) en 2000, SPSInfoquest a été acquise par Business & Decision en 2002. Ian Huckle est Directeur général de SPSInfoquest (Grande-Bretagne), devenue Business & Decision Ltd. à compter du 1^{er} janvier 2004.

Directeur Benelux / Russie / Roumanie / Italie : Ada Sékirin

Ada Sékirin, (Maîtrise en informatique et MBA à l'Université libre Bruxelles) a débuté sa carrière comme consultant indépendant informatique bancaire. En 1994, elle participe à la création de F Consultancy, dont elle développera le pôle Business Intelligence. Après l'acquisition de Flux Consultancy par Business & Decision (fin 2001) et fusion, en 2003, avec la filiale belge de SPSInfoquest, donnant naissance Business & Decision Benelux, Ada Sékirin est nommée Directeur de Business & Decision Benelux.

**Directeur Amérique du Nord / Inde : Sylvain Thauvette**

Sylvain Thauvette a été nommé Directeur Amérique du Nord du Groupe en Septembre 2005 afin d'établir et développer l'activité dans cette région. Il est membre du Comité de Direction depuis 2007. Diplômé d'HEC Montréal avec 15 années d'expérience dans le monde du logiciel et du consulting, Sylvain a notamment dirigé pendant 5 ans Flextronics Enterprise Solutions une filiale dédiée à l'industrie du géant Flextronics International. Il a auparavant travaillé pour Atos Origin dans plusieurs filiales à travers le monde en passant du poste de consultant à chef de projet puis Manager.

DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

INTÉRÊT DES DIRIGEANTS

Personnes détenant plus du vingtième, dixième, cinquième, tiers, moitié ou deux tiers du capital de la Société.

Nom et adresse des détenteurs	2009						2008		
	Nbre d'actions	Variation 08-09	% capital	Variation 08-09	% droits De vote	Variation 08-09	Nbre d'actions	% capital	% droits de vote
Actionnaires dirigeants									
Patrick Bensabat - 52, avenue Sainte Foy - 92200 NEULLY SUR SEINE	46 884	0%	0,6%	+11,1%	0,7%	0%	46 884	0,5%	0,7%
Christophe Dumoulin 10, chemin des Lavandières - 69370 SAINT DIDIER AU MONT D'OR	84 999	0%	1,1%	+13,4%	1,3%	+1,6%	85 000	1,0%	1,3%
Actionnaires non-résidents									
Clémentine Bensabat Moredot Tiberias 247/2 - TIBERIADE (Israël)	1 020 979	+8,9%	13,0%	+21,4%	15,2%	+7,9%	937 861	10,7%	14,1%
Gabriel Bensabat Haalonims POB 669 - KFAR TABOR (Israël)	598 000	0%	7,6%	+11,3%	9,3%	+3,4%	598 000	6,8%	9%
Laurent Bensabat Nahal Dalia 7/1 - MODIIN (Israël)	1 669 548	0%	21,2%	+11,2%	25,9%	+3,2%	1 669 549	19,1%	25,1%
Autre détention									
BDI	1 426 531	0,0%	18,1%	+11,1%	22,1%	+3,1%	1 426 531	16,3%	21,4%
Détention de BDI (Famille Bensabat) dans BD 153, rue de Courcelles - 75017 PARIS	912 979,84	0,0%	11,6%	+11,3%	14,2%	+3,5%	912 979	10,4%	13,7%
Total famille Bensabat	4 250 391,84	+2,0%	53,9%	+13,4%	65,3%	+4,3%	4 165 273	47,6%	62,6%

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Pour la partie France, les organes de la Direction sont rémunérés, depuis le 1er janvier 2005, par une filiale du groupe, la SA Business & Decision Participations.

Il est précisé que les administrateurs ont renoncé à l'allocation de jetons de présence et qu'il n'y a eu aucune rémunération exceptionnelle, ni attribution d'options de souscription ou d'options d'achat d'actions aux dirigeants au cours de l'exercice.

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations brutes directes et indirectes et avantages en nature des mandataires sociaux de la société s'établissent comme suit :

	Exercice 2008	Exercice 2009
Patrick Bensabat		
Business & Decision Participations		
Mandat social	201.233 €	205.708 €
Avantages en nature	4.475 €	4.475 €
Prime exceptionnelle		
Charges sociales	81.372 €	82.182 €
Business & Decision UK Ltd.		
Mandat social	24.953 €	22.527 €
TOTAL	312.033 €	314.891 €
Christophe Dumoulin		
Business & Decision Participations		
Mandat social	152.448 €	115.933 €
Avantages en nature		
Prime exceptionnelle		
Charges sociales		25.383 €
Business & Decision UK Ltd.		
Mandat social	24.953 €	22.527 €
Business & Decision NA PA - US		
Salaire	203.219	215.746 €
Prime exceptionnelle		
Avantages en nature	3.459 €	8.664 €
Charges sociales	7.575 €	7.951 €
TOTAL	391.654 €	396.204 €
Michèle Bensabat (née Tova Rabinovitsj)		
Business & Decision Participations		
Mandat social		
Avantages en nature		
Prime exceptionnelle		
Business & Decision UK Ltd.		
Mandat social		
TOTAL	0 €	0 €

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Patrick Bensabat, Directeur Général et Administrateur	Président	Exercice 2008	Exercice 2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice		230.661 €	232.710 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		0 €	0 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		0 €	0 €
TOTAL		230.661 €	232.710 €

Christophe Dumoulin, Général Délégué et Administrateur	Directeur	Exercice 2008	Exercice 2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice		384.079 €	362.870 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		0 €	0 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		0 €	0 €
TOTAL		384.079 €	362.870 €

Michèle Bensabat, Administrateur	Exercice 2008	Exercice 2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	0 €	0 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
TOTAL	0 €	0 €

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

	Montants au titre de l'exercice 2008		Montants au titre de l'exercice 2009	
	dus	versés	dus	versés
Monsieur Patrick Bensabat, Président Directeur Général et Administrateur				
- rémunération fixe	226 186 €	226 186 €	228.235 €	228.235 €
- rémunération variable	0 €	0 €	0 €	0 €
- rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
- jetons de présence	0 €	0 €	0 €	0 €
- avantages en nature (voiture de fonction)	4 475 €	4 475 €	4.475 €	4.475 €
TOTAL	230 661 €	230 661 €	232.710 €	232.710 €

	Montants au titre de l'exercice 2008		Montants au titre de l'exercice 2009	
	dus	versés	dus	versés
Monsieur Christophe Dumoulin, Directeur Général délégué et Administrateur				
- rémunération fixe	380 620 €	380 620 €	354.206 €	354.206 €
- rémunération variable				
- rémunération exceptionnelle				
- jetons de présence				
- avantages en nature (voiture de fonction)	3 459 €	3 459 €	8.664 €	8.664 €
TOTAL	384 079 €	384 079 €	362.870 €	362.870 €

	Montants au titre de l'exercice 2008		Montants au titre de l'exercice 2009	
	dus	versés	dus	versés
Madame Michèle Bensabat (née Tova Rabinovitsj) Administrateur				
- rémunération fixe				
- rémunération variable				
- rémunération exceptionnelle				
- jetons de présence				
- avantages en nature (voiture de fonction)				
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €

Tableau sur les jetons de présence

Membres du conseil d'administration	Jetons de présence versés en 2008	Jetons de présence versés en 2009
Patrick Bensabat	0 €	0 €
Michèle Bensabat	0 €	0 €
Christophe Dumoulin	0 €	0 €
TOTAL	0 €	0 €

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Néant.

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Néant.

Il n'existe aucun autre engagement, d'aucune nature que ce soit, pris par les sociétés du groupe au bénéfice de ses mandataires sociaux.

RAPPORT SPECIAL DU PDG A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CONTROLE INTERNE) (ARTICLE L225-37 DU CODE DE COMMERCE)

Nous vous rendons compte, conformément à l'article L.225-37 du Code de commerce, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration, et vous présentons notre rapport sur le contrôle interne.

I CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

I.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de BUSINESS & DECISION est composé de trois administrateurs membres :

- le Président-Directeur Général et le Directeur Général Délégué, qui ont un rôle opérationnel dans la société et le groupe et s'y consacrent à plein temps ;
- un Administrateur externe, sans rôle opérationnel dans la société ou dans le groupe, et sans relation d'affaires avec BUSINESS & DECISION. Actionnaire de BUSINESS & DECISION, il en a suivi le développement comme administrateur depuis sa nomination en décembre 1997.

I.2 POUVOIRS DU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE DE LA SOCIETE MERE

Les pouvoirs du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué sont ceux prévus par la loi. Les statuts prévoient cependant que le Conseil d'administration peut les limiter à titre de mesure interne, non opposable aux tiers. Le Conseil d'administration n'a apporté aucune limitation supplémentaire aux pouvoirs du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué.

I.3 FREQUENCES DES CONSEILS ET FONCTIONNEMENT

Le Conseil d'administration de BUSINESS & DECISION se réunit au moins trois fois dans l'année. L'exercice social est clôturé le 31 décembre et les conseils se tiennent aux périodes suivantes :

Date	Ordre du jour
Début janvier	Détermination des rémunérations des mandataires sociaux pour l'année à venir.
Mars-Avril	Approbation des conventions de Management fees Arrêté des comptes annuels et des comptes consolidés.
Fin août	Arrêté des comptes consolidés semestriels.

Les Commissaires aux comptes sont convoqués aux Conseils d'arrêté des comptes.

Compte tenu de sa taille, de la proximité géographique des filiales parisiennes (situées dans le même immeuble ou dans la même ville pour les principales d'entre elles), de l'association au capital des dirigeants dans la majorité des entités qui composent le groupe, du rôle

opérationnel de deux des trois membres du Conseil et de leur taux global important de détention du capital, BUSINESS & DECISION estime, pour le moment, que la mise en place de comités reportant au Conseil d'administration (comité d'audit, comité des rémunérations, etc.) apporterait plus d'inconvénients que d'avantages. Au-delà de ces trois réunions annuelles, le Conseil se réunit chaque fois que la situation l'exige (approbation d'opérations de croissance externe, convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire, apports d'actifs, fusion, approbation préalable de conventions réglementées, etc.).

I.4 TRAVAUX DU CONSEIL (ARRETE DES COMPTES)

Les comptes (bilan, compte de résultat et annexe en mode projet) sont préparés par la direction financière du groupe et font l'objet d'une première validation par les deux administrateurs ayant un rôle opérationnel au niveau de BUSINESS & DECISION. Ces comptes sont ensuite transmis aux commissaires aux comptes qui démarrent aussitôt leurs travaux de contrôle.

A l'issue des travaux de vérification des Commissaires aux comptes et au plus tard la veille du Conseil d'arrêté des comptes, une réunion de synthèse est organisée avec un administrateur au moins (le Directeur Général Délégué, la plupart du temps), le directeur financier du groupe et les Commissaires aux comptes. Ces derniers font part de leurs observations et des éventuels ajustements demandés sur les comptes, le cas échéant. Ces points font l'objet d'une discussion, et en accord avec les Commissaires aux comptes, les comptes sont présentés au Conseil d'administration pour les arrêter, sous la forme adéquate.

I.5 RENFORCEMENT DES REGLES DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Business & Decision s'est attachée sur l'exercice à mettre en place les principes de « bonne gouvernance » en vigueur aujourd'hui.

A ce titre, la direction de l'entreprise s'est structurée avec la mise en place en 2008 d'un comité de direction de 6 personnes au niveau du Groupe et d'un Comité Exécutif de 11 personnes au niveau de la France qui représente plus de la moitié des revenus de Business & Decision. La stratégie de transparence au niveau de la rémunération des dirigeants s'est poursuivie avec l'adoption en fin d'exercice par le Conseil d'Administration des recommandations 2008 de l'AFEP-Medef.

I.6 REGLES DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations et avantages en nature consentis au Président-Directeur Général et au Directeur Général Délégué sont déterminés chaque début d'année civile par décision du Conseil d'administration qui fixe :

- un montant forfaitaire correspondant à la rémunération perçue sur l'année civile considérée. Ce montant est divisé par treize et distribué sur douze mois, le solde du treizième mois étant versé par moitié aux mois de juin et décembre de chaque année.
- l'attribution d'un avantage en nature sous forme de l'utilisation d'un véhicule automobile.

Par ailleurs, en cours d'année (généralement en juillet), le Conseil d'administration peut décider d'accorder au Président-Directeur Général et au Directeur Général Délégué une prime, en fonction du résultat opérationnel du Groupe.

II RAPPORT SUR LE CONTROLE INTERNE

II.1 INTRODUCTION - RAPPEL DES OBJECTIFS EN MATIERE DE CONTROLE INTERNE

La prise de risques calculés est un acte volontaire et nécessaire, intrinsèque à toute entreprise. Pour être en mesure de croître avec une assurance raisonnable de sécurité opérationnelle, juridique, financière et comptable, BUSINESS & DECISION a mis en place une gestion des risques s'appuyant sur des procédures, des méthodes et des outils.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Les procédures de gestion des risques, ou de contrôle interne, ont notamment pour objectifs de :

- recenser les risques potentiels et les évaluer (probabilité d'occurrence, impacts), qu'ils soient comptables et financiers ou opérationnels,
- définir et mettre en œuvre des actions de maîtrise et de contrôle de ces risques.

Dans le domaine comptable et financier, les procédures de contrôle les plus importantes (susceptibles d'avoir un impact sur les comptes) visent à maîtriser les processus suivants :

- reconnaissance du chiffre d'affaires (avancement des projets, dépassement et risques de facturation sans commande, notamment),
- engagements hors bilan (contrats de location notamment),
- trésorerie.

Au niveau opérationnel, les risques potentiels principaux identifiés par BUSINESS & DECISION (processus de vente et de réalisation des services) sont les suivants :

- dépassement sur des forfaits en développement applicatif (et donc risque de perte financière),
- détection trop tardive d'une non satisfaction client dans le cadre d'un projet ou d'un contrat d'exploitation,

Les risques opérationnels sont limités de fait par la répartition du chiffre d'affaires (1^{er} client < 5 % du chiffre d'affaires).

II.2 ORGANISATION JURIDIQUE ET POUVOIRS

Au 31 décembre 2009, BUSINESS & DECISION est un groupe constitué d'une société mère (BUSINESS & DECISION SA) et de cinquante-trois filiales, toutes contrôlées majoritairement (taux de détention supérieur à 66,7 %). Vingt neuf d'entre elles sont situées à l'étranger (Belgique, Grande-Bretagne, Suisse, Espagne, Pays-Bas, Luxembourg, Etats-Unis, Canada, Inde, Israël, Ile Maurice, Allemagne, Roumanie, Russie, Tunisie, Maroc, Italie, Chine).

La société mère, qui avait déjà procédé à la transmission universelle de patrimoine de certaines de ses filiales et à la dissolution-liquidation d'autres filiales a poursuivi ce processus de rationalisation de sa gestion par :

- la mise en place, en 2009, de GIE (Groupement d'Intérêt Economique) : GIE Business & Decision Services Régions et un GIE Business & Decision Services Ile de France auquel s'ajoute, en 2010 le GIE Business & Decision Corporate Services. Le but de ces GIE est double :
 - d'une part de fluidifier le commerce et le staffing interne ;

- d'autre part de restreindre la charge administrative pour les fonctions support telles que la gestion ou les ressources humaines.
- la fusion de certaines de ses filiales étrangères :
 - les sociétés suisses Business & Decision Financial Services et Business & Decision Suisse AG ont fusionné dans Business & Decision Suisse Holding AG ;
 - Business & Decision North America Inc et Inforte US ont fusionné ;
 - Cognitis et BD Espagne.
- les transmissions universelles de patrimoine :
 - Business & Decision BI4 a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine au profit de Business & Decision SA
 - Business & Decision Rhône a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine au profit de Business & Decision SA
 - Business & Decision ERP a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine au profit de Business & Decision SA.

Elle a continué à donner la partie de son fonds de commerce qui était exploitée en région parisienne ou en province en location-gérance à la filiale correspondante. Ces filiales sont gérées par des directeurs d'agence de façon autonome pour la gestion de leur activité et sont sous le contrôle de la direction financière du groupe pour les aspects administratifs et financiers.

Les filiales françaises sont localisées dans les villes suivantes : Grenoble (Isère), Lyon (Rhône Alpes), Aix en Provence (Bouches du Rhône), Nantes (Loire-Atlantique), Marseille (Bouches du Rhône), Amiens (Somme). Enfin, toutes les autres filiales françaises sont regroupées en région parisienne.

BUSINESS & DECISION est une société anonyme à Conseil d'administration. Courant 2010 et en tout état de cause avant le 1^{er} septembre 2010, il sera mis en place, conformément aux exigences légales un comité d'audit chargé de contrôler l'information financière relative aux risques, composé de trois membres choisis au sein du Conseil d'administration, deux d'entre eux étant indépendants et l'un au moins présentant des compétences en matière d'élaboration et de contrôle des informations comptables et financières.

Les formes juridiques des filiales sont :

- des Sociétés par Actions Simplifiées : cinq d'entre elles : Business & Decision University, Conversoft, Business & Decision IT, Viatch avec Président (pas de conseil d'administration, ni de conseil de surveillance)
- des SARL : seize d'entre elles,
- des Sociétés Anonymes : deux d'entre elles,
- des Groupements d'Interêts Economiques : deux d'entre elles,
- une Société Civile Immobilière : la SCI Green Mangin

Quant aux autres filiales, elles ont une forme juridique étrangère équivalente à la SA ou à la SARL.

Les Présidents ont les pouvoirs les plus étendus vis-à-vis des tiers, comme le prévoit la Loi et les différents mandataires doivent préalablement demander l'autorisation à l'Assemblée Générale des associés pour toute décision excédant la gestion courante.

- Organisation du système comptable - Système d'information

La Direction Administrative et Financière du groupe travaille de concert avec la Direction juridique (lesquelles s'appuient sur différents conseils extérieurs, selon les domaines), et regroupe la plupart des fonctions comptables (comptabilité, reporting, finance) et contrôle de gestion. Certaines fonctions, telles que la fiscalité, le social et la consolidation sont assurées par un cabinet d'expertise comptable. L'organisation actuelle peut être schématisée en deux sous-ensembles « administratifs » distincts, qui sont rattachés et reportent directement à la direction administrative et financière du groupe.

- Sous-ensemble n°1 - Les filiales étrangères

Chaque filiale étrangère possède un service administratif et financier. Ces équipes disposent d'auditeurs financiers externes qui assurent la sincérité et la régularité des comptes. Mensuellement, chaque filiale rend compte de ses chiffres à la direction financière du groupe.

- Sous-ensemble n°2 - Filiales Françaises

Toutes les filiales françaises possèdent un service de gestion rattaché et géré par la direction financière du groupe.

La consolidation est assurée par un cabinet d'expertise comptable externe.

La tenue comptable de l'ensemble des filiales est réalisée au sein d'une équipe de gestion localisée au siège social (Paris) du groupe dirigée par la direction financière. Le système d'information pour l'ensemble des filiales françaises est articulé autour de progiciels standards du marché (Sage).

II.3 ROLES DES ACTEURS EXERÇANTS DES ACTIVITES DE CONTROLE INTERNE

Le contrôle de gestion groupe est en charge du contrôle interne.

Contrôle interne - Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

- Procédures budget / reporting mensuel

Les procédures générales de contrôle sont centralisées et articulées autour de deux processus principaux :

- le processus annuel « prévisionnel / budget ». Un budget annuel est établi en début d'année par chaque entité juridique (et opérationnelle). Une révision budgétaire est établie en octobre, à l'issue de la publication des comptes semestriels,
- le processus mensuel « reporting - marge brute ». L'échéance de ce processus est mensuelle (J + 20). Celui-ci consiste en la transmission chaque mois du chiffre d'affaires, de la masse salariale et de la sous-traitance. L'analyse des différents indicateurs significatifs du reporting, sur une période courte (un mois), permet à la direction financière du groupe d'analyser les écarts de réalisation par rapport aux prévisions initiales, et détecter le cas échéant les erreurs significatives dans les comptes par croisement des indicateurs clés.

Ces procédures sont directement suivies et contrôlées par la direction financière du groupe.

- Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les principales filiales concernées par la reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement (forfaits) sont équipées d'outils de gestion analytique par affaire, permettant notamment de suivre les marges par projet ainsi que l'avancement comptable à chaque arrêté mensuel.

Le risque d'erreur, voire de fraude, concernant la facturation est considéré comme limité par le système de reporting mensuel qui alerterait dans un délai court (de l'ordre de 2 à 3 mois) si un gonflement anormal et injustifié du poste clients survenait dans une filiale.

- Engagement hors bilan

Les « earn out » sont traités dans le processus de croissance externe.

- Indemnités de fin de carrière

Une provision pour couvrir les indemnités de fin de carrière a été constituée.

L'estimation des indemnités de fin de carrière est effectuée selon la méthode des unités de crédits projetés calculée pour l'ensemble des salariés de la société.

- Cycle trésorerie

Ce cycle est traditionnellement considéré comme un processus sensible, ceci a conduit BUSINESS & DECISION à mettre en place et à imposer une organisation avec séparation des tâches.

- Pour le cycle décaissements les personnes sont différentes pour les tâches suivantes : délivrance d'un bon à payer / émission du titre de paiement / signature du titre de paiement (chèque, virement) / comptabilisation / rapprochement bancaire / contrôle rapprochement bancaire.
- De la même manière, pour le cycle encaissements les intervenants sont différents pour les tâches suivantes : relance clients / réception des titres de paiement client / remise à l'encaissement / comptabilisation / rapprochement bancaire / contrôle rapprochement bancaire.

Au cours de l'exercice, il est apparu que des commissions et intérêts, calculés sur le compte pivot d'une convention de trésorerie, auraient dû faire l'objet de prélèvements dans un compte courant bancaire de la société mère durant les exercices 2005 à 2008, ce qui n'a pas été le cas.

L'absence de ces prélèvements n'a pas été identifiée. Les charges correspondantes n'ont donc pas fait l'objet de provisions lors desdits exercices.

Le groupe a en conséquence opéré les régularisations nécessaires sur l'exercice 2009 et a décidé de renforcer la fonction trésorerie, sous la supervision directe du directeur financier, par le rapprochement systématique des charges financières avec les utilisations moyennes de lignes à court terme, et par l'amélioration du processus de prévisions de trésorerie.

Contrôle interne - Procédures opérationnelles métiers

- Avant vente et contrats clients

Chaque entité prend la décision de vendre ou de réaliser un projet au regard des risques encourus.

Les référencements groupe sont d'au minimum 12 mois et transmis à la direction financière du groupe lorsqu'ils concernent une seule filiale. Les conditions commerciales des référencements concernant l'ensemble du groupe BUSINESS & DECISION sont validées par la direction du groupe.

Les contrats complexes avec engagements de résultats sont élaborés par une équipe centrale et directement validés par le service juridique. Ces offres concernent le plus souvent plusieurs métiers, intéressant des entités différentes. Les engagements sont ainsi connus, mesurés et centralisés. Les aspects juridiques sont également revus et traités en central par les directeurs d'agence en lien avec le service juridique.

Tous les indépendants, contrats à durée déterminée et intérimaires ont des dossiers personnels identiques à ceux des salariés en contrat à durée indéterminée.

- Réalisation du service

Les motifs d'insatisfaction des clients doivent remonter à temps afin que des plans d'actions correctifs puissent être engagés, au risque de subir des dépassements, des pénalités voire de perdre des clients.

Projets : le dispositif de contrôle s'appuie sur les systèmes de saisie de l'avancement qui anticipe et ré-estime chaque fin de mois la meilleure prévision du dépassement prévisible.

Contrats récurrents d'assistance technique simple : les responsables remontent formellement les réclamations clients. Ces réclamations sont traitées lors du point qualité mensuel.

Contrats récurrents avec maîtrise d'œuvres : les responsables opérationnels de comptes ont des réunions mensuelles avec compte rendu formalisé.

- Stocks d'équipements

Les équipements informatiques perdent de la valeur très rapidement. Néanmoins, le groupe n'achète que des équipements pour lesquels il a déjà en main une commande client. Il ne prend donc pas de risque de stockage.

- Ressources humaines, recrutement, gestion de la masse salariale

Le processus clé du recrutement est coordonné par la Direction des Ressources Humaines du groupe. Les candidats techniques ont au moins deux entretiens (personnalité et technique).

Pour les candidats à des postes commerciaux ou d'encadrement, les processus de recrutement sont également définis.

Les décisions d'évolution de la masse salariale font l'objet d'une note d'orientation émanant de la direction générale / DRH à chaque processus budgétaire ainsi que d'entretiens individuels annuels. Ces engagements sont discutés avec chaque filiale une fois l'an, lors de la présentation budgétaire, et sont définis pour l'année à venir. Le contrôle de la masse salariale s'appuie sur l'utilisation d'une base de données unique qui apporte une vision en temps réel de l'ensemble des données concernant les rémunérations et qui fournit toutes simulations à la demande.

- Opérations de croissance externe

Ce processus est directement traité par la direction générale du groupe et sous son contrôle. Pour parer le risque de « perte de rationnel » sur telle ou telle opération, les procédures prévoient que l'évaluation de chaque dossier est formalisée et discutée dans une réunion d'au moins trois personnes.

Evolution du contrôle interne

BUSINESS & DECISION se place dans une logique d'amélioration permanente de son dispositif de contrôle interne.

Nous précisons que l'organisation de ce contrôle respecte les préconisations du guide de mise en œuvre du cadre de référence de ce contrôle pour les petites et moyennes valeurs publié en janvier 2008.

La fonction de contrôle de la bonne application des règles est assurée par l'encadrement et le contrôle de gestion. En fonction de l'évolution de sa taille, BUSINESS & DECISION renforcera cette fonction (renforcement du contrôle de gestion, perfectionnement de l'organisation et des systèmes...).

BUSINESS & DECISION améliore ses procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, en particulier en ce qui concerne le contrôle et la centralisation des modalités de facturation des prestations confiées à ses sous-traitants étrangers externes.

BUSINESS & DECISION sera amenée à auditer périodiquement sa gestion des risques, soit en interne soit en externe et à formaliser des plans d'action d'amélioration réguliers.

Le Président

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LES RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009)

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société BUSINESS & DECISION S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code du commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code du commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière et,
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 28 avril 2010

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COPERNIC
représentée par Philippe SIXDENIER

APLITEC SA
représentée par Stéphane LAMBERT

HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément à l'article 222-8 du règlement général de l'AMF, le montant des honoraires versés à chacun des contrôleurs légaux des comptes chargés de les contrôler, à la société ou au réseau dans lequel ils exercent leurs fonctions est rappelé dans le tableau ci-dessous.

Commissaires aux comptes	Copernic		Robert Benjamin	Aplitec SA		
	montant 2009 (€)	en %	2008	montant 2009 (€)	en %	2008
Audit						
commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (1)		100%			100%	
-Emetteur	91 250		41 040	141 855		165 150
-Filiales intégrées globalement	14 000		62 781	155 601		152 250
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0		0	8 000		4 000
sous-total	105 250	100%	103 821	305 456	100%	321 400
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement (2)						
juridique, fiscal, social						
autres (préciser si > 10% des honoraires d'audit)						
sous-total	0	0%	0	0	0%	0
Total	105 250	100%	103 821	305 456	100%	321 400

(1) y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes

(2) Il s'agit des prestations hors Audit rendues, dans le respect des dispositions de l'article 24 du code de déontologie, par un membre du réseau aux filiales de l'émetteur dont les comptes sont certifiés.

L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 JUIN 2010

RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2009 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux comptes.

I COMPTES CONSOLIDES

I.1 ACTIVITE DU GROUPE PENDANT L'EXERCICE

L'année 2009 a été une année de mutation pour le Groupe. Business & Decision s'est attelé à intégrer les acquisitions réalisées sur les exercices précédents et à mettre en place une organisation et des outils de contrôle adaptés à la taille du Groupe. Il a néanmoins pâti d'un contexte économique difficile qui a, pour la première fois, provoqué un recul du chiffre d'affaires sur la période. Business & Decision a toutefois réussi à maintenir un niveau de rentabilité positif.

I.1.1 EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES, DU RESULTAT NET ET DES EFFECTIFS

Le chiffre d'affaires est passé de 238.716 K€ au 31 décembre 2008 à 224.347 K€ au 31 décembre 2009. Il est en régression de 6,02 %.

L'effectif en fin d'exercice s'établissait à 2.397 personnes contre 2.622 au 31 décembre 2008.

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 421 K€ contre -7 050 K€ au 31 décembre 2008. La part du groupe, après constatation des intérêts minoritaires s'élève à 362 K€ contre -7 113 K€ au 31 décembre 2008.

I.1.2 RESULTAT OPERATIONNEL

Il est rappelé que l'organisation opérationnelle du groupe est divisée en secteurs géographiques et par activité.

- L'organisation opérationnelle du Groupe est divisée en huit secteurs géographiques. Ces secteurs sont les suivants :
 - France
 - Espagne
 - Le Benelux (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas)
 - Royaume-Uni
 - Suisse
 - Allemagne
 - Amérique (Etats Unis, Canada et rattachement de la filiale indienne, BD India)
 - Reste du monde (Ile Maurice, Israël, Roumanie, Russie, Tunisie, Maroc, Italie)

- L'activité du groupe se divise en trois métiers qui sont les suivants :
 - **la Business intelligence (BI)** : *systèmes ayant pour objectif de fournir de l'information nettoyée, cohérente et fiable à tous les utilisateurs de l'entreprise permettant des analyses par métiers, produits et clients et s'appuyant sur un référentiel commun d'entreprise.*
 - **le CRM** : *Customer relationship management - suit tout le processus de la relation client, de l'innovation de nouveaux produits à l'optimisation du service client.*
 - **l'E-business (EB)** : *commerce électronique - moyen de faire du marketing, des ventes et des achats au travers de la technologie Internet.*

Le résultat opérationnel du groupe s'élève à 6.327 K€ pour l'année 2009 contre 6.756 K€ pour l'année 2008.

I.1.3 ENDETTEMENT

Endettement net / Capitaux propres		Groupe au 31.12.09	Groupe au 31.12.08 (*)
		en K€	en K€
Endettement net	Trésorerie active	- 6 252	- 8 391
	Trésorerie passive	11 198	10 767
	Total dettes CT	21 282	31 842
	total dettes LT	7 308	9 013
	TOTAL endettement net	33 536	43 231
Capitaux propres		41 269	41 718
Ratio endettement net/Capitaux propres		0,81	1,04

(*) retraité de la correction d'erreur (cf. §1.2.3)

Le groupe a financé son expansion internationale par des emprunts bancaires à moyen terme.

La baisse de la rentabilité du groupe, liée notamment à la crise économique, a provoqué une rupture des ratios financiers dès juin 2008, puis a sensiblement alourdi la situation de trésorerie du groupe par le montant des remboursements (13,2 M€ en 2009).

Compte tenu des modifications de l'environnement économique global depuis la constitution de son endettement, le groupe a entamé une renégociation avec ses partenaires, afin d'adapter le remboursement et les covenants de sa dette à sa rentabilité prévisionnelle.

Dans la situation actuelle, et sans préjuger du résultat de cette renégociation, le groupe a comptabilisé le non respect de certains covenants au 31 décembre 2009, en reclassant la partie à plus d'un an des dettes financières à moyen terme en passif courant à hauteur de 8.802 K€.

I.2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

I.2.1 OPERATIONS DE CROISSANCE ET REORGANISATION

Au cours de l'exercice 2009, le groupe a procédé à plusieurs opérations de structuration de son organigramme avec 3 objectifs :

- Simplification de celui-ci
- Optimisation de la gestion
- Adaptation à l'offre commerciale

Création de la SARL Business & Decision Picardie le 3 mars 2009 pour héberger un centre de service multi clients.

Au 1er avril 2009, le groupe Business & Decision, au niveau France, a mis en place deux GIE (Groupement d'Intérêts Economiques), Business & Decision Services Régions et Business & Decision Services Ile de France dans le but :

- d'une part, de fluidifier le commerce et le staffing interne
- d'autre part, de restreindre la charge administrative pour les fonctions support telle que la gestion ou les ressources humaines.

Création de la SARL Business & Decision PACA le 6 avril 2009 pour héberger un centre de services dédié.

Création de la SARL Business & Decision Entreprises Eolas le 7 avril 2009.

Création de FeedBack & co. En mai 2009 : prise de participation à hauteur de 19% (non consolidé)

Le 31 août 2009, Business & Decision NA Delaware a fait l'acquisition d'un fonds de commerce auprès de la société Start Entreprise, spécialisée en ERP.

Le 18 septembre 2009, Business & Decision SA a co-créé la SCI Green Mangin en association avec la caisse des dépôts, pour développer un nouveau datacenter nécessaire à l'activité hébergement.

Fin juillet 2009, Business & Decision a mis en place un contrat d'affacturage sur l'ensemble des sociétés françaises en remplacement de lignes d'autorisation de financement court terme.

I.2.2 MODIFICATIONS JURIDIQUES

Les sociétés suisses Business & Decision Financial Services et Business & Decision Suisse AG ont fusionné dans Business & Decision Suisse holding AG à partir du 1er janvier 2009.

Prorogation jusqu'au 31 mars 2009, des contrats de location gérance en cours et prenant fin au 31 décembre 2008.

Signature de nouveaux contrats de location gérance à compter du 1er avril 2009 et jusqu'au 31 décembre 2009 portant sur les métiers suivants :

- la Business Intelligence
- le CRM
- l'E-business
- l'EIM
- le consulting

Les contrats de location gérance conclus entre certaines sociétés du groupe et la société mère qui se terminaient le 31 décembre 2009 ont été prorogés jusqu'au 31 décembre 2010.

Le conseil d'Administration a réduit le capital social de 61 312,02€, par annulation de 875 886 actions en date du 30 juin 2009, conformément à l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale mixte annuelle du 22 juin 2009. Le capital de Business & Decision est désormais composé de 7 882 975 actions et s'élève à 551 808,25 € contre 613.120,27 € précédemment.

En date du 30 novembre 2009, les sociétés Business & Decision BI4, Business & Decision Rhône et Business & Decision ERP ont fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine au profit de Business & Decision SA.

Les sociétés BD NORTH AMERICA INC et Inforte US ont fusionné au 31 décembre 2009.

Les sociétés Cognitis et BD Espagne ont fusionné au 31 décembre 2009.

Compte tenu du non respect de ses ratios bancaires et de l'environnement économique, le groupe a entamé une négociation de l'échéance de ses dettes avec ses partenaires.

I.2.3 CORRECTION D'ERREURS

Au cours de l'exercice il est apparu que des commissions et intérêts n'avaient pas été prélevés par une des banques du groupe durant les exercices 2005 à 2008.

Les charges correspondantes n'avaient donc pas fait l'objet de provisions lors desdits exercices.

Une négociation a été entamée avec la banque concernée dans la mesure où une partie de ces frais a été indument calculée par cette dernière.

A la date d'établissement des comptes, la banque a accepté de réduire ses demandes au montant de 1275 k€ (soit 850 k€ nets d'impôt) au titre des années 2008 et antérieures. Le groupe poursuit les négociations afin d'obtenir des réductions complémentaires.

Conformément à la norme IAS 8, le groupe a procédé à la correction de cette anomalie durant l'exercice 2009 en comptabilisant :

Les charges relatives aux exercices 2008 et antérieurs en réduction des réserves consolidées pour un montant net d'impôt fixé à 850 K€,

Les charges relatives à l'exercice 2009 en frais financiers de la période.

En application de la norme IAS 8, l'impact de cette correction si elle avait été comptabilisée lors des exercices concernés est présenté ci-après :

	Exercice 2008			Exercice 2007			Impact Exercices 2005 et 2006
	Publié	impact correction erreur	Retraité	Publié	impact correction erreur	Retraité	
Résultat opérationnel	2 574		2 574	13 061		13 061	
Résultat financier	-6 053	-584	-6 637	-2 112	-462	-2 574	-229
Charge d'impôt	5 215	195	5 410	2 203	154	2 357	76
Résultat net part du groupe	-6 724	-389	-7 113	6 535	-308	6 227	-153
<i>Résultat net activités poursuivies par a</i>	<i>-1,0509</i>	<i>-0,0463</i>	<i>-1,0972</i>	<i>0,8995</i>	<i>-0,0357</i>	<i>0,8638</i>	
Actifs nets	157 091		157 091	143 721		143 721	
Capitaux propres	42 568	-850	41 718	53 052	-461	52 591	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 492	1 275	10 767	27	691	718	
Autres passifs	105 031	-425	104 606	90 642	-230	90 412	
Total passifs	157 091	0	157 091	143 721	0	143 721	

I.2.4 METHODES COMPTABLES

L'application de la norme IAS1 révisée a conduit à la modification de la présentation des états financiers et a introduit une notion de résultat global.

La mise en œuvre de l'IFRS 8 « segments opérationnels » en remplacement de l'IAS14 n'a pas conduit à modifier les secteurs opérationnels antérieurement identifiés.

I.3 ELEMENTS FINANCIERS

Le résultat financier du groupe se traduit par une perte de 3.723 K€. Ceci comprend principalement des charges d'intérêts liées aux concours bancaires pour 612 K€, des intérêts sur prêts pour 2.270 K€ des intérêts liés au retraitement du crédit-bail pour 529 K€, des écarts de change pour 320 K€ et d'autres charges financières pour 45 K€.

I.4 PERSPECTIVES D'AVENIR

Le début de l'année confirme la tendance, observée depuis octobre 2009, d'une reprise en douceur de l'activité du groupe.

Compte tenu de son positionnement de spécialiste et de sa capacité d'ajustement au marché, le Groupe possède les atouts nécessaires pour faire de 2010 une année de consolidation positive avec un renforcement prévu de sa rentabilité.

I.5 ACTIVITE DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Le Groupe a développé des bibliothèques logicielles destinées à faciliter la gestion et la réalisation de projets. Ces développements ont fait l'objet d'une activation pour un montant de 1.046.282 €, soit :

Conversoft : 828.500 €
Benelux : 217.782 €

I.6 PRISE EN COMPTE DES CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE BUSINESS & DECISION

I.6.1 CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES

L'Activité de Business & Decision, groupe spécialisé dans le conseil et l'ingénierie informatique, a très peu d'impact sur l'environnement. La consommation d'énergie est faible. Les émissions polluantes sont nulles. Les rejets sont limités aux rebuts : matériel et mobilier de bureau. Là aussi les volumes sont faibles car beaucoup de nos collaborateurs travaillent chez nos clients qui fournissent matériels et mobiliers.

I.6.2 CONSEQUENCES SOCIALES

En ce qui concerne les conséquences sociales, Business & Decision porte la plus grande attention au capital humain représenté par ses collaborateurs. Nous considérons la relation contractuelle entre les salariés et les différentes sociétés du groupe comme un engagement mutuel. Les recrutements effectués l'ont été sous forme de contrats à durée indéterminée.

Comme toute société employant plusieurs centaines de collaborateurs, nous avons à traiter quelques licenciements pour faute ou pour insuffisance professionnelle.

Le Groupe Business & Decision a enregistré un taux de « turnover » de 6,4% sur l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.

Pour l'organisation du temps de travail, Business & Décision applique l'accord sur la récupération du temps de travail, signé le 4 août 2000. Les salariés de Business & Décision bénéficient de 12 jours de congé supplémentaires au titre de la récupération du temps de travail. L'absentéisme est faible et les effectifs productifs.

Les personnes clés de l'entreprise (les directeurs associés, directeurs et managers), ainsi que bon nombre de consultants, détiennent des actions de la Société qui les impliquent directement dans la vie de l'entreprise et se réalisent avec des mécanismes de fidélisation.

L'activité de Business & Decision n'entraîne pas de risques exceptionnels en matière d'accidents du travail.

La Société respecte l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, ceci tant pour les emplois exigeant une faible qualification que pour les postes de cadres.

Au 31 décembre 2009, le taux d'intercontrat (personnel non affecté à un projet) était de 6,5 % vs 6% en 2008. Cet indicateur est calculé comme le coût salarial des personnels non affectés à un projet divisé par le coût salarial de l'ensemble des personnels facturables y compris les jours de formation et de préventes.

I.6.3 SOUS-TRAITANCE

Le groupe peut être amené à recourir ponctuellement à la sous-traitance auprès de sociétés capables de lui fournir des prestations intellectuelles à valeur ajoutée, conformes aux exigences de certains de ses clients.

En 2009, la sous-traitance a représenté 12,6 % du chiffre d'affaires contre 9,8% en 2008.

I.7 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Business & Decision continue en 2010 la simplification de son organigramme.

Au 1^{er} février 2010, le groupe Business & Decision a mis en place un nouveau GIE (Groupement d'Intérêts Economiques) appelé Business & Decision Services Corporate regroupant l'ensemble du personnel administratif français (direction, commerce et fonction support) anciennement porté par les structures Business & Decision Participation, Business & Decision Conseil et Business & Decision Management.

Au cours du premier semestre 2010, les sociétés Business & Decision FS, Business & Decision Participation, Business & Decision Conseil et Business & Decision Management feront l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine au profit de Business & Decision SA.

Au cours du premier semestre 2010, la société Business & Decision Sud fera l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine au profit de Business & Decision PACA.

I.8 RISQUES DE MARCHE (LIQUIDITE, TAUX, CHANGES, ACTIONS, CREDITS)

De part ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risque de liquidité, risque de crédit, risque de change et risque de taux. La gestion des risques financiers est assurée par le Département Trésorerie du Groupe et consiste à minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière du Groupe.

I.8.1 RISQUE DE LIQUIDITE ET RISQUE DE CREDIT

La gestion du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur un marché et la disponibilité de ressources financières grâce à des facilités de crédit en accord avec les besoins du Groupe. Les facilités de crédit sont soumises à des clauses financières (covenants) au 31 décembre 2009. Une partie de ces covenants n'est pas respectée.

	Emprunts 31/12/08	Ecart de conversion	Emission d'emprunt*	Rembourseme nt d'emprunts	Emprunts 31/12/09
Emprunts (en K€)	40 855	-40	2 091	14 361	28 545
Dépôts et cautionnements			45		45
TOTAL	40 855	-40	2 136	14 361	28 590

* Dont 975 K€ lié au retraitement du crédit-bail.

Les emprunts se ventilent de la façon suivante :

En K€	TOTAL	Courantes (moins d'un an)	Non courantes (entre 1 an et 5 ans)
Emprunt Crédit-Bail	7 861	1 460	6 401
Emprunts liés aux acquisitions des filiales	19 269	19 269	
Emprunts contractés par les filiales étrangères	1 415	554	861
TOTAL	28 545	21 283	7 262

Le groupe a cofinancé son expansion internationale par des emprunts bancaires à moyen terme.

Le poste « emprunts liés aux acquisitions des filiales » comprend les emprunts mis en place dans le cadre des acquisitions suivantes : la filiale Sybor, le fonds de commerce de Mi-Services, Linc, Exens, BD Roumanie (ex-Nuxeo), BD Russie (ex-DSS), BD Conseil, BnV Consults, ICS et principalement pour le financement de l'acquisition du groupe INFORTE.

L'essentiel de ce financement a été contracté avec un échéancier très court (quatre ans) et des ratios financiers (covenants) stricts, qui tenaient compte d'une rentabilité forte en valeur absolue et relative (EBITDA de 14,2 M€ en 2006 et de 16,6 M€ en 2007).

L'ensemble des emprunts fixent des covenants à respecter au titre des différents emprunts ou lignes moyen terme figurent dans le tableau suivant :

Calcul des ratios et conditions à respecter	MI Services	Integrated Solutions	Nuxeo, Exens, DSS, Linc Technology et MC Conseil	Inforte BnV	SyBor	Ratios 31/12/2009	Ratios 31/12/2008
Dette financière à LT et MT consolidée/Fonds propres consolidés < 0,6	X				X	0,38	0,65
Dette financière nette consolidée/Fonds propres consolidés < 0,6			X			0,80	1,02
Dette financière à LT et MT consolidée / EBITDA	X					1,55	2,83
Dette financière à LT et MT consolidée / CAF Consolidée < 4,5	X				X	3,76	8,53
Dette nette consolidée / Capitaux Propres consolidés =< 0,85 (ratio 1)				X		0,80	1,02
Dette nette consolidée / EBITDA consolidé pro forma =<4,5 (ratio 2)		X		X		3,24	4,20
Dette financière nette consolidée / CAF consolidée			X			7,84	13,33
EBITDA / Charges financières nettes consolidées >= 4		X				3,77	2,59

Les covenants fixés tiennent compte d'une rentabilité forte en valeur absolue et relative (EBITDA). La baisse de la rentabilité du groupe, liée notamment à la crise économique, a provoqué une rupture des ratios financiers dès juin 2008, puis a sensiblement alourdi la situation de trésorerie du groupe par le montant des remboursements (13,2 M€ en 2009).

Compte tenu des modifications de l'environnement économique global depuis la constitution de son endettement, le groupe a entamé une renégociation avec ses partenaires, afin d'adapter le remboursement et les covenants de sa dette à sa rentabilité prévisionnelle.

Dans la situation actuelle, et sans préjuger du résultat de cette renégociation, le groupe a comptabilisé le non respect de certains covenants au 31 décembre 2009, en reclassant la partie à plus d'un an des dettes financières à moyen terme en passif courant à hauteur de 8.802 K€.

Informations sur les différents postes :

Postes (en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Dette financière à LT et MT Consolidées	16 064	27 673
Fonds propres consolidés	42 162	42 458
Dette financière nette consolidée	33 536	43 231
EBITDA consolidé	10 353	9 793
CAF consolidée	4 276	3 243
Capitaux Propres Consolidés	42 162	42 458
EBITDA consolidé pro forma	10 353	9 793
Charges financières nettes consolidées	2 747	3 774

Définitions des postes :

CAF Consolidée = Résultat net consolidé (part du groupe et intérêts minoritaires) +/- amortissements et provisions + dépréciation des goodwill +/- variation des impôts différés +/- values de cession + dividendes reçus des sociétés - résultat des sociétés mises en équivalence + part d'amortissement en capital des loyers de crédit bail et des loyers de location financière.

Capitaux Propres Consolidés = Total des capitaux propres consolidés y compris les intérêts des minoritaires.

Charges financières nettes consolidées = frais financiers de l'emprunteur y compris les frais financiers sur crédit bail, diminués du montant des disponibilités et placements financiers.

Dette Financière à long et moyen terme consolidée = Emprunts obligataires consolidés (hors convertibles) + Emprunts bancaires et financières consolidés à long et moyen terme (hors avances conditionnées) + engagements de crédit bail retraités - trésorerie nette consolidée.

Dette Financière Nette Consolidée = Produit des émissions de titres participatifs + avances conditionnées + emprunts obligataires convertibles + emprunts et dettes auprès des établissements de crédit + emprunts et dettes financières divers + billets de trésorerie + effets portés à l'escompte et non échus + cessions de créances loi Dailly + affacturage + titrisation du poste clients + engagements de crédit bail retraités - valeurs mobilières de placements nettes de provisions - disponibilités nettes de provisions.

EBITDA consolidé = Résultat opérationnel courant consolidé + dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation.

EBITDA consolidé pro forma = Résultat opérationnel courant consolidé + dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation + EBITDA des cibles jusqu'à leur date d'acquisition.

Fonds Propres Consolidés = Capital social (de la mère) + primes d'émission + réserves consolidées + écart de consolidation passif + report à nouveau consolidé + résultat consolidé du groupe + intérêts minoritaires + subventions d'investissements consolidées.

Les actifs financiers qui pourraient exposer le groupe au risque de crédit correspondent aux créances clients. Elles représentent au 31 décembre 2009 un montant de 72.318 K€ contre 77.006 K€ au 31 décembre 2008. Le plus gros client du groupe représente environ 5% du chiffre d'affaires du groupe. La grande dispersion des autres clients limite le risque de crédit.

Les procédures d'acceptation des clients et les analyses de risques de crédit qui y sont liées sont pleinement intégrées au processus global d'évaluation des risques mis en œuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat.

Suite à la dénonciation des lignes de crédit à court terme utilisées précédemment (11,5 M€ en 2008), le groupe a décidé de mettre en place un contrat d'affacturation. Le but de ce contrat est donc uniquement de financer le compte clients de groupe.

Détail des autorisations court terme et affacturation :

En millions d'euros	En 2009		En 2008	
	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé
Lignes de crédits court terme France	2,5	2,5	9,5	9,5
Dailly France	0	0	2	2
Lignes de crédits court terme International	2,6	0	NC	NC
Affacturation	15	10	0	0

I.8.2 RISQUE DE CHANGE

Les fluctuations des taux de change ont une incidence sur la performance financière du Groupe dans la mesure où désormais une part significative de l'activité est réalisée à l'extérieur de la zone euro.

Les expositions au risque de change sont principalement liées à la livre Sterling, au Dollar Américain et au Franc Suisse. Le groupe est exposé de façon limitée aux risques de change opérationnels en raison de son activité, l'essentiel de son chiffre d'affaires étant généré dans les pays où sont également encourues les charges d'exploitation.

La société n'a pas mis en place de couverture de change.

Exposition aux risques de change opérationnels et financiers :

L'exposition du groupe aux risques de change, induite par les opérations internes et externes comptabilisées au 31 décembre 2009 par les filiales du groupe dans une devise différente fonctionnelle respective, est la suivante :

Année 2009	Actif (a)	Passifs (b)	Engagements en devises (c)	Position nette avant couverture (d) = (a) - (b) +/- (c)	Instruments financiers de couverture €	Position nette après couverture (f) = (d) - (e)
Euro	140 848	102 529		38 319		38 319
USD	16 771	19 581		- 2 810	-	- 2 810
CHF	12 463	10 110		2 353		2 353
Livre Sterling	20 870	13 612		7 258		7 258
Autres	6 890	6 085		805		805

Le tableau ci-dessous présente l'analyse de sensibilité sur la variation des principales devises USD, GBP et CHF pour 2009.

Une augmentation ou une diminution de 10% de l'euro par rapport aux devises suivantes au 31 décembre aurait pour conséquence une augmentation ou une diminution du résultat opérationnel courant à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour rappel, le résultat opérationnel courant est 6.327K€ au 31 décembre 2009.

En K€	Augmentation de 10%	Diminution de 10%
Résultat opérationnel de référence	6 327	6 327
Résultat opérationnel corrigé effet de change	6 286	6 366

I.8.3 RISQUE DE TAUX

L'endettement bancaire du groupe Business & Decision est principalement à taux variable. La société utilise pour deux de ses emprunts le swap de taux. Pour la plu. Le groupe n'a jamais eu recours à des instruments financiers dérivés.

Sur une base du niveau moyen de trésorerie et de dette financière constaté sur l'exercice 2009, la sensibilité du taux aurait un impact sur le résultat selon le tableau suivant :

Impact en résultat avant impôts	Année 2009	Année 2008
Impact d'une variation de +10 % des taux d'intérêts	-89K€	-365 K€
Impact d'une variation de -10% des taux d'intérêts	89 K€	365 K€

Banque	Objet	Montant à l'origine en K€	Date Début	Garanties données	Échéances dues en K€ 31/12/2009	Existence ou non de couverture	Nature de taux
NSM	Financement besoin de trésorerie	2 700	27/02/2004 puis avenant 04/04/06	-	1 000	Pas de couverture	Taux variable
CIC	Rachat fonds de commerce Mi Services	3 800	01/03/06	Nantissement des fonds de commerce UK et US de Mi Services Group	950	Pas de couverture	Taux variable
CIC	Acquisition BD Suisse SA	700	11/01/07	-	58	Pas de couverture	Taux variable
CIC	Acquisition Linc, Exens, Nuxeo, DSS russie, MC Conseil	3 300	30/08/07	Nantissement de 50K parts de BD Rhône Alpes et gage de 100% des actions de Exens à hauteur de 3,96M€	1 444	Pas de couverture	Taux variable
CIC/Barclays/NSM/HSBC	Acquisition Inforte	21 756	23/07/07	-	9 518	Swap CIC jusqu'au 25/07/2011	Contrat de portage à taux fixe
CIC	Acquisition ICS	1 300	01/03/06	Nantissement de 100% des parts de BD Eolas à concurrence de 2Me	800	Pas de couverture	Droit de tirage
HSBC	Acquisition Mi Services	1 700	28/04/06	-	425	Pas de couverture	Taux variable
HSBC	Acquisition SyBor (Espace)	2 000	22/09/06	-	800	Pas de couverture	Taux variable
Natixis	Acquisition DSC et Suisse SA - droit de tirage	4 000	18/12/07	Nantissement des actions de BD BI	2 000	Pas de couverture	Taux variable
Barclays	Acquisition B&V Consultants	3 500	25/08/08	Nantissements des parts de B&V Consultants	2 293	Couverture totale de taux totale sur 4 ans	Taux variable
Divers	Emprunts contractés par les filiales étrangères	NA	NA	NA	1 415	Pas de couverture	Taux variable
Divers	Crédit Bail	NA	NA	NA	7 861	Pas de couverture	Taux fixe
	Retraitements Frais d'emprunts				19		
	Total du passif financier	44 756			28 545		

Détail des échéances restant dues des emprunts contractés en France pour l'acquisition des filiales :

Banque	Échéances restant dues (en K€)	Montant à l'origine	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
NSM	Financement besoin de trésorerie	2 700	1 000	500	500
CIC	Rachat fonds de commerce Mi Services	3 800	950	190	
CIC	Acquisition BD Suisse SA	700	58		
CIC	Acquisition Linc, Exens, Nuxeo, DSS russie, MC Conseil	3 300	1 444	619	
CIC/Barcl	Acquisition Inforte	21 756	9 518	4 079	
CIC	Acquisition ICS	1 300	800	475	150
HSBC	Acquisition Mi Services	1 700	425	85	
HSBC	Acquisition SyBor (Espace)	2 000	800	400	
Natixis	Acquisition DSC et Suisse SA - droit de tirage	4 000	2 000	1 000	
Barclays	Acquisition B&V Consultants	3 500	2 293	1 455	838
Total des emprunts contractés en France		44 756	19 288	8 802	1 488

La trésorerie nette du Groupe au 31 décembre 2009 s'établit à - 4.946 K€.

II COMPTES SOCIAUX

II.1 SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2009, l'activité de la Société a été la suivante :

le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé pour l'exercice intéressé à 10.582.741 €.

les charges d'exploitation se sont élevées à 8.908.009 € et le résultat financier s'élève à - 4 415 984 € ;

le résultat de l'exercice se traduit cette année par une perte de 1 668 119€.

II.2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL

II.2.1 CAPITAL SOCIAL

	Nombre titres	Capital correspondant
Capital actuel	7.882.975	551.808,25 €

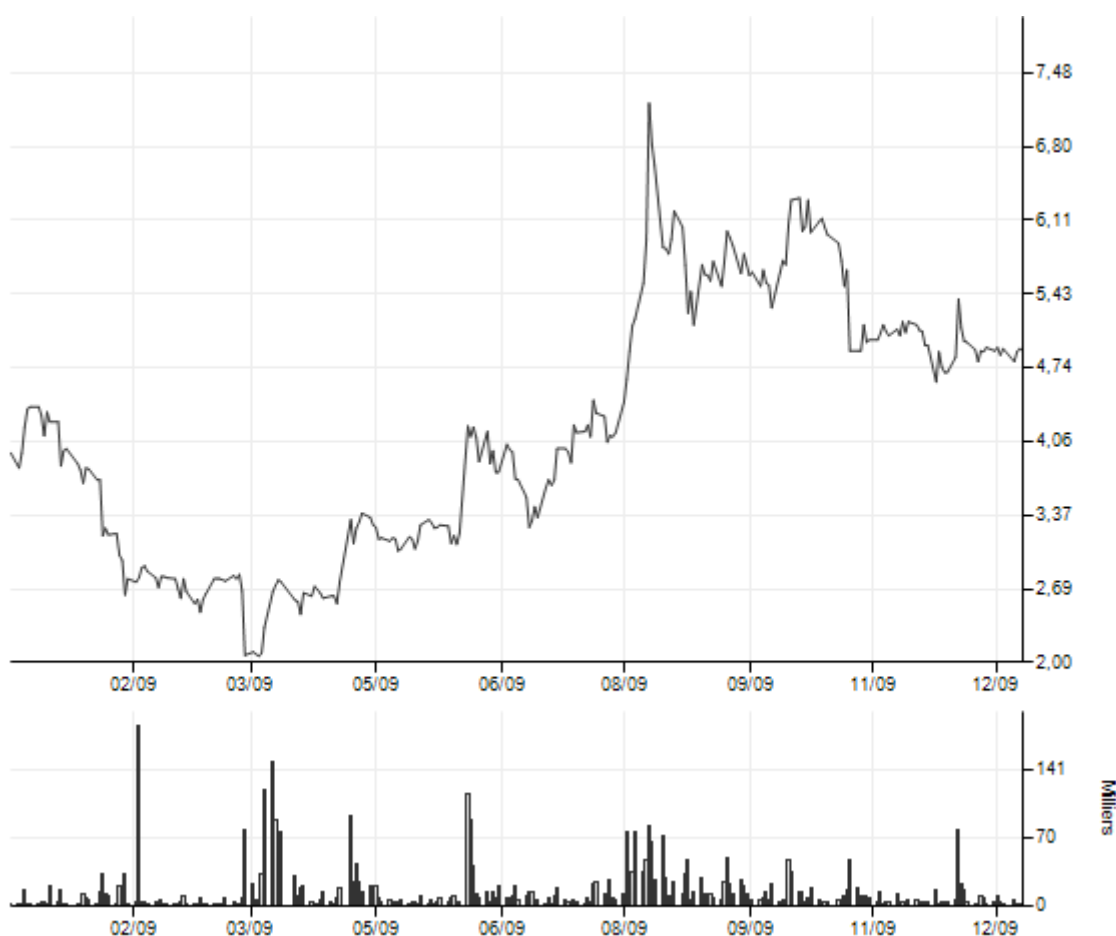
II.2.2 RECAPITULATIF DES ACQUISITIONS ET CESSIIONS PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES TITRES

Nombre d'actions propres au 31/12/08	Nombre d'actions propres achetées au cours de l'exercice	Nombre d'actions propres cédées au cours de l'exercice	Nombre d'actions annulées au 31/12/2009	Nombre d'actions propres au 31/12/09	Valeur boursière au 31/12/09
689.728	186.894	0	875.886	736	3.606

	Nombre de titres	Prix moyen pondéré	Montant	Courtage	TVA sur courtage	% du capital
17/02/2009	180 359	2,70 €	486 969,30 €	486,97 €	95,45 €	2,06%
17/02/2009	2 340	2,70 €	6 318,00 €	12,64 €	2,48 €	0,03%
18/02/2009	2 417	2,79 €	6 743,43 €	13,49 €	2,64 €	0,03%
19/02/2009	1 778	2,90 €	5 156,20 €	10,38 €	2,03 €	0,02%
Total	186 894	2,70 €	505 186,93 €	523,48 €	102,60 €	2,13%

Le nombre d'actions propres détenues par Business & Decision au 31 décembre 2009 s'établit à 736 et correspond seulement au contrat d'animation.

II.2.3 TABLEAU SUR L'EVOLUTION BOUSIERE DU TITRE € (DE JANVIER A DECEMBRE 2009)



*Cours de l'action et volumes échangés sur l'exercice 2009.
Source : Boursier.com*

II.2.4 ACTIVITE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

31-déc-09		RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS													
		(Code de commerce R 123-197-2)													
Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-Part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus en € (7) (8)		Prêts & avances consentis par la société non remboursés (7) (9)	Cautions et avals donnés par la société (7) (7)	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé (7) (10)	Répartition du chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé (7) (10) par activité			Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés (7)	Observations (date de clôture)	
				Brute	Nette				BI	EB	CRM				
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous (2) (3)															
1. Filiales (à détailler)															
(+ 50% du capital détenu par la société)															
BD NET	24 072	311 853	95,00%	318 856	318 856			11 319 998		11 319 998			335 332		
BD AG en CHF (Suisse)	100 000	162 9010	99,98%	62 575	0										
BDU	115 625	511 527	99,81%	616 783	616 783			1 541 270		1 541 270			-43 809		
BDP	40 000	-3 029 147	99,85%	39 940	0			6 785 030	6 785 030				187 376		
BD Espana	60 200	-115 141	100,00%	60 200	0			1 509 174	1 509 174				-208 704		
EXENS	37 000	1 234 441	100,00%	2 266 781	2 266 781			2 313 365		2 313 365			-409 172		
BD Benelux	159 300	1 984 072	100,00%	3 500 004	3 500 004			20 393 070	20 393 070				440 227		
BD ALLIANCE	2 350 575	17 183 524	86,00%	6 446 995	6 446 995			27 699 448	25 469 642	2 229 806			1 018 882		
BD IT	40 000	683 337	100,00%	891 094	891 094			8 957 437		8 957 437			-232 603		
BD FS	8 000	91 258	100,00%	360 000	360 000			1 067 310		1 067 310			117 290		
BD Netherlands	18 000	-269 878	100,00%	18 000	18 000			1 496 626	1 496 626				-22 041		
BD UK Holding (GBP)	4 045 218	-510 081	100,00%	6 173 476	4 654 476			0					-317 943		
BD LILLE	50 000	68 632	100,00%	50 000	50 000			1 682 994	1 682 994				-357 774		
BD BI	50 000	403 551	100,00%	50 000	50 000			32 699 358	32 699 358				490 459		
BD CRM	50 000	322 589	100,00%	50 000	50 000			10 655 608	1 094 331	9 561 277			162 298		
BD SUD	50 000	365 433	100,00%	50 000	50 000			5 482 357	4 660 004	822 354			99 704		
COGNITIS	216 150	-805 443	100,00%	330 000	0			1 372 718		1 372 718			-39 023		
BD Rhône Alpes	50 000	393 899	100,00%	50 000	50 000			7 722 015	7 335 914	386 101			137 706		
BD Management	50 000	23 272	100,00%	50 000	50 000			3 786 950		3 786 950			87 838		
BD CONSULTING	4 000	163 494	100,00%	654 000	654 000			3 237 505		3 237 505			92 316		
Viatech	47 516	516 091	100,00%	1 516 049	1 516 049			0					-2 292		
BD ITALIE	10 000	4	100,00%	10 000	10 000			512 115	512 115				61 828		
BD NA (Cad)	100	9 085	100,00%	72	72			1 079 847	539 924	539 924			46 799		
BD CONSEIL	7 622	64 446	100,00%	405 000	405 000			7 165 032		7 165 032			104 946		
BD Espace (ex-SyBOR) (CHF)	100 000	1 776 482	100,00%	2 624 202	2 624 202			4 270 072	4 270 072				-67 875		
BD India (Roupies indiennes)	100 000	11 880 659	100,00%	17 396	17 396			959 219	959 219				55 173		
BD Roumanie (Lei)	8 000	444 668	100,00%	400 000	400 000			429 375		429 375			-19 722		
BD RUSSIE (roubles)	10 000	3 334 489	100,00%	564 084	564 084			1 050 796	1 050 796				5 618		
BD MAROC (Dirham)	300 000	-2 267 050	100,00%	27 273	0			736 667	736 667				-341 531		
BD ISRAEL (Shekels)	100	-1 468 215	100,00%	18	0			1 639 425	1 639 425		429 375		-211 443		
BD MAURITIUS (MUR)	100 000	17 344 108	70,00%	1 621	1 621			573 853	573 853				71 236		
BD HOLDING SUISSE (CHF)	100 000	-455 468	100,00%	60 901	0			2 080 641	2 080 641				-994 720		
BD Suisse SA Ag (CHF)	100 000	1 298 514	100%	3 916 411	3 916 411			11 700 983	11 700 983				84 822		
BD NA HOLDING US	4 001 010	0	100%	2 718 047	2 718 047			0					0		
BD Tunisie en Dinars	153 000	568 000	90%	88 337	88 337			2 635 210					-65 187		
BD CHINE (en RMB)	1 047 450	0	100%	93 324	93 324			195 451	195 451				9 611		
BNV Consult	80 000	114 520	100%	3 375 000	3 093 400			8 237 158	8 237 158				-560 409		
SCI MANGIN	450 000		66,67%	300 000	300 000										
BD PICARDIE	50 000	0	100%	50 000	50 000			179 725					247 720		
EDLAS ENTREPRISE	50 000	0	100%	50 000	50 000										
BD PACA	50 000	0	100%	50 000	50 000			400 149					30 138		
2. Participations (à détailler)															
(10% à 50% du capital détenu par la société)															
BEEZEN	100 000		19,00%	19 000	100			7 631 627					200 198		
Frogeast			19,00%	1 520	1 520										
Vocalcom			10,00%	123 480	123 480										
BEEZIK	14 102		11,20%	59 703	59 703										
POCKETVOX			4,29%	99 998	99 998										
FEEDBACK	1 000	0	19%	190	190			170 347					1 642		

II.3 ENDETTEMENT

Endettement net/ Capitaux Propres		BD 2009	BD 2008
		en €	en €
Endettement net	dette financière	22.027.183	34.289.806
	Compte courant	36.380.872	20.268.198
	Trésorerie active	- 4.984.871	- 3.102.328
	total dettes	53.423.184	51.455.676
Capitaux propres		24.985.574	29.877.829
Ratio Endettement net / Capitaux propres		2,14	1,72

II.4 DETTES FOURNISSEURS

	Montant total	Échéances <1 mois	Échéances 1 à 6 mois
Fournisseurs	783 139	327 389	455 750
Fournisseurs, factures à recevoir	485 318		485 318
Total	1 268 457	327 389	941 068

III RESULTATS - AFFECTATION

III.1 EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, le chiffre d'affaires s'est élevé à 10.582.741 € contre 8.952.142 € au 31 décembre 2008 soit une augmentation de plus de 18 %.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 1.630.396 € contre 1.263.311 € au 31 décembre 2008.

L'entreprise n'emploie aucun salarié, les charges de personnel correspondent à une régularisation pour 6 187€.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1.682.445 € contre 1.128.728 € au 31 décembre 2008.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier d'un montant de - 4 415 984€, il s'établit à - 2 733 540€ contre - 9.059.025 € au 31 décembre 2008.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de 40.305 € contre 1.511.806 € au 31 décembre 2008, l'exercice clos le 31 décembre 2009 se traduit par une perte de 1 668 119 € versus 5.914.529 € au 31 décembre 2008.

III.2 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 1 668 119 €.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

- La totalité, soit 1 668 119 €. au compte « Report à Nouveau » qui présentera, après affectation, un solde négatif de 4 637 507€.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

III.3 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 40.533 €, soit :

TVS	36.154 €
Amendes	4.379 €
Amortissements excédentaires	0

III.4 TABLEAU DES RESULTATS

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des 5 derniers exercices clos.

IV CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'administration.

Vos Commissaires aux comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils décrivent dans leur rapport spécial.

V ORGANISATION DE LA SOCIETE, REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE LA DIRECTION ET MANDATS EXERCES, ORGANES DE CONTROLE

V.1 ORGANISATION ET REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES DE LA DIRECTION

V.1.1 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Pour la partie France, les organes de la Direction sont rémunérés, depuis le 1er janvier 2005, par une filiale du groupe, la SA Business & Decision Participations.

Il est précisé que les administrateurs ont renoncé à l'allocation de jetons de présence et qu'il n'y a eu aucune attribution d'options de souscription ou d'options d'achat d'actions aux dirigeants au cours de l'exercice.

Les rémunérations et avantages de toute nature alloués aux dirigeants sont repris dans le tableau ci-dessous :

	Exercice 2008	Exercice 2009
Patrick Bensabat		
Business & Decision Participations		
Mandat social	201.233 €	205.708 €
Avantages en nature	4.475 €	4.475 €
Prime exceptionnelle		
Charges sociales	81.372 €	82.182 €
Business & Decision UK Ltd.		
Mandat social	24.953 €	22.527 €
TOTAL	312.033 €	314.891 €
Christophe Dumoulin		
Business & Decision Participations		
Mandat social	152.448 €	115.933 €
Avantages en nature		
Prime exceptionnelle		
Charges sociales		25.383 €
Business & Decision UK Ltd.		
Mandat social	24.953 €	22.527 €
Business & Decision NA PA - US		
Salaire	203.219	215.746 €
Prime exceptionnelle		
Avantages en nature	3.459 €	8.664 €
Charges sociales	7.575 €	7.951 €
TOTAL	391.654 €	396.204 €
Michèle Bensabat (née Tova Rabinovitsj)		
Business & Decision Participations		
Mandat social		
Avantages en nature		
Prime exceptionnelle		
Business & Decision UK Ltd.		
Mandat social		
TOTAL	0 €	0 €

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Patrick Bensabat, Président Directeur Général et Administrateur	Exercice 2008	Exercice 2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	230.661 €	232.710 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
TOTAL	230.661 €	232.710 €

Christophe Dumoulin, Directeur Général Délégué et Administrateur	Exercice 2008	Exercice 2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	384.079 €	362.870 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
TOTAL	384.079 €	362.870 €

Michèle Bensabat, Administrateur	Exercice 2008	Exercice 2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	0 €	0 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
TOTAL	0 €	0 €

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

	Montants au titre de l'exercice 2008		Montants au titre de l'exercice 2009	
	dus	versés	dus	versés
Monsieur Patrick Bensabat, Président Directeur Général et Administrateur				
- rémunération fixe	226 186 €	226 186 €	228.235 €	228.235 €
- rémunération variable	0 €	0 €	0 €	0 €
- rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
- jetons de présence	0 €	0 €	0 €	0 €
- avantages en nature (voiture de fonction)	4 475 €	4 475 €	4.475 €	4.475 €
TOTAL	230 661 €	230 661 €	232.710 €	232.710 €

	Montants au titre de l'exercice 2008		Montants au titre de l'exercice 2009	
	dus	versés	dus	versés
Monsieur Christophe Dumoulin, Directeur Général délégué et Administrateur				
- rémunération fixe	380 620 €	380 620 €	354.206 €	354.206 €
- rémunération variable				
- rémunération exceptionnelle				
- jetons de présence				
- avantages en nature (voiture de fonction)	3 459 €	3 459 €	8.664 €	8.664 €
TOTAL	384 079 €	384 079 €	362.870 €	362.870 €

	Montants au titre de l'exercice 2008		Montants au titre de l'exercice 2009	
	dus	versés	dus	versés
Madame Michèle Bensabat (née Tova Rabinovítsj) Administrateur				
- rémunération fixe				
- rémunération variable				
- rémunération exceptionnelle				
- jetons de présence				
- avantages en nature (voiture de fonction)				
TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €

Tableau sur les jetons de présence

Membres du conseil d'administration	Jetons de présence versés en 2008	Jetons de présence versés en 2009
Patrick Bensabat	0 €	0 €
Michèle Bensabat	0 €	0 €
Christophe Dumoulin	0 €	0 €
TOTAL	0 €	0 €

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Néant

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Néant

Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Il n'y a pas eu d'actions de performance attribuées à des dirigeants mandataires sociaux.

Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Aucune action de performance n'est devenue disponible durant l'exercice pour un dirigeant mandataire social.

Il n'existe aucun autre engagement, d'aucune nature que ce soit, pris par les sociétés du groupe au bénéfice de ses mandataires sociaux.

V.1.2 ORGANISATION DES ORGANES DE DIRECTION

DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS DE LA SOCIETE :

- **Informations générales :**

La composition actuelle du Conseil d'administration est la suivante :

- Monsieur Patrick BENSABAT, Président-Directeur Général
- Monsieur Christophe DUMOULIN, Directeur Général Délégué et Administrateur
- Madame Michèle BENSABAT, Administrateur

Madame Michèle BENSABAT, née Tova RABINOVITSJ, est l'épouse de Monsieur Patrick BENSABAT.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années. Les mandats ont été renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2009 pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Au cours de la vie sociale, les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles.

En revanche, nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de soixante-dix (70) ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers des membres du Conseil le nombre des administrateurs ayant dépassé cet âge. Dans ce cas, l'administrateur le plus âgé est alors réputé démissionnaire d'office à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Il est également précisé que les statuts de la Société ne peuvent être modifiés que par une Assemblée Générale Extraordinaire statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions légales et réglementaires régissant ces Assemblées.

- **Mandats exercés au cours des cinq dernières années :**

Les dits mandats sont rappelés dans les tableaux joints en page 100 à 106.

CONFLITS D'INTERETS ET CONFLITS D'INTERET POTENTIEL AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DE LA DIRECTION GENERALE

La Société entretient des relations habituelles, dans le cadre de la gestion courante du Groupe, avec l'ensemble de ses filiales.

MM. Patrick BENSABAT et Christophe DUMOULIN administrateurs de la Société Business & Decision, exercent des fonctions de direction et/ou sont membres des organes sociaux de sociétés du Groupe Business & Decision et perçoivent à ce titre des rémunérations.

En dehors de ces liens, il n'existe pas de conflit d'intérêts entre les devoirs, à l'égard de la Société, des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale et de leurs intérêts privés.

Les conventions réglementées conclues entre la Société et le Président-Directeur Général, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires détenant une fraction des droits de vote supérieure à 10% ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant, et qui ne présentent pas le caractère d'opérations courantes conclues à des conditions normales, sont présentées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Il n'existe pas de prêt ou garantie accordé ou constitué par la Société en faveur des membres du conseil d'administration.

Il n'existe pour aucun des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale, de condamnation pour fraude au cours des 5 derniers exercices, pas plus que de faillite ou de mise sous séquestre ou encore de toute autre incrimination ou sanction publique officielle.

5.1.2.3 CONTRATS DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION :

Aucun contrat de service ne lie les membres des organes d'administration.

V.2 ORGANISATION ET REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES DE CONTROLE

V.2.1 ORGANISATION DES ORGANES DE CONTROLE

L'Assemblée Générale du 22 juin 2009 a nommé comme nouveaux commissaires aux comptes, en remplacement de Monsieur Robert BENJAMIN, Commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Haïm BENCHETRIT, Commissaire aux comptes suppléant :

- COPERNIC, SARL dont le siège est sis 5 rue Crevaux - 75116 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 428 911 275, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, représentée par Monsieur Philippe SIXDENIER, gérant ;

et

- AUDIT SYNTHESE, SARL dont le siège est sis Place de Narvik - 11 rue de Téhéran - 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 383 734 365, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, représentée par Monsieur Thibaut de LEMBEYE, gérant.

pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

VI ETAT DES PARTICIPATIONS

VI.1 PRISE DE PARTICIPATIONS PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Conformément à l'article L 233-6 du code de commerce, nous vous précisons que notre société a créé au cours de l'exercice :

- la SARL PACA détenue à 100%
- la SARL Picardie détenue à 100%
- la SARL Entreprises Eolas détenue à 100%
- la SCI Green Mangin détenue à 66,7%

VI.2 PERSONNES DETENANT PLUS DU VINGTIEME, DIXIEME, CINQUIEME, TIERS, MOITIE OU DEUX TIERS DU CAPITAL DE LA SOCIETE

VI.2.1 SOCIETE BUSINESS & DECISION :

Nom et adresse des détenteurs	2009						2008		
	Nbre d'actions	Variation 08-09	% capital	Variation 08-09	% droits De vote	Variation 08-09	Nbre d'actions	% capital	% droits de vote
Actionnaires dirigeants									
Patrick Bensabat - 52, avenue Sainte Foy - 92200 NEULLY SUR SEINE	46 884	0%	0,6%	+11,1%	0,7%	0%	46 884	0,5%	0,7%
Christophe Dumoulin 10, chemin des Lavandières - 69370 SAINT DIDIER AU MONT D'OR	84 999	0%	1,1%	+13,4%	1,3%	+1,6%	85 000	1,0%	1,3%
Actionnaires non-résidents									
Clémentine Bensabat Moredot Tiberias 247/2 - TIBERIADE (Israël)	1 020 979	+8,9%	13,0%	+21,4%	15,2%	+7,9%	937 861	10,7%	14,1%
Gabriel Bensabat Haalonims POB 669 - KFAR TABOR (Israël)	598 000	0%	7,6%	+11,3%	9,3%	+3,4%	598 000	6,8%	9%
Laurent Bensabat Nahal Dalia 7/1 - MODIIN (Israël)	1 669 548	0%	21,2%	+11,2%	25,9%	+3,2%	1 669 549	19,1%	25,1%
Autre détention									
BDI Détenion de BDI (Famille Bensabat) dans BD 153, rue de Courcelles - 75017 PARIS	1 426 531	0,0%	18,1%	+11,1%	22,1%	+3,1%	1 426 531	16,3%	21,4%
	912 979,84	0,0%	11,6%	+11,3%	14,2%	+3,5%	912 979	10,4%	13,7%
Total famille Bensabat	4 250 391,84	+2,0%	53,9%	+13,4%	65,3%	+4,3%	4 165 273	47,6%	62,6%

Il est précisé que la structure du capital social de la société Business & Decision n'a pas changé depuis la clôture de son dernier exercice.

VI.2.2 DESCRIPTION DU CONTROLE DE LA SOCIETE BDI PAR LES ACTIONNAIRES DIRIGEANTS ET LA FAMILLE BENSABAT

	Actions BDI	% du capital total	% du droit de vote
Christophe Dumoulin	42 120	33,40%	33,40%
Patrick Bensabat	71 628	56,80%	56,80%
Clémentine Bensabat	1 960	1,56%	1,56%
Gabriel Bensabat	155	0,12%	0,12%
Laurent Bensabat	6 815	5,40%	5,40%
Tova Bensabat	155	0,12%	0,12%
TOTAL FAMILLE BENSABAT	80 713	64,00%	64,00%
TOTAL ACTIONS BDI	126 015		

La société est contrôlée comme décrit ci-dessus ; toutefois, la société estime qu'il n'y a pas de risque que le contrôle soit exercé de manière abusive.

VII ETAT DES DELEGATIONS DE COMPETENCES ET DE POUVOIRS

Le Président présente sous forme de tableau ci-après l'état des délégations de compétences et de pouvoirs de l'Assemblée Générale au Conseil d'administration dans le cadre d'augmentations de capital :

DATE DE LA DELEGATION	TYPE DE DELEGATION	DELEGATAIRE	MONTANT MAXIMUM DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL	DUREE DE LA DELEGATION
26 juin 2007 (Assemblée Générale Extraordinaire)	Délégation de compétence et de pouvoirs	Conseil d'administration	3% du capital	38 mois à compter de l'Assemblée Générale du 26 juin 2007, soit jusqu'au 25 août 2010 (*)
24 juin 2008 (Assemblée Générale Mixte)	Délégation de compétences et de pouvoirs	Conseil d'administration	150.000 € + 15.000 € (articles L. 225-129, VI, 1 ^{er} alinéa du Code de commerce et L. 443-5 du code du travail)	26 mois à compter de l'Assemblée Générale du 24 juin 2007, soit jusqu'au 23 août 2010 (*)
24 juin 2008 (Assemblée Générale Mixte)	Délégation de compétence et de pouvoirs	Conseil d'administration	2 % du capital	38 mois à compter de l'Assemblée Générale du 24 juin 2008, soit jusqu'au 23 août 2010 (*)
22 juin 2009 (Assemblée Générale Mixte)	Délégation de compétences et de pouvoirs	Conseil d'administration	150.000 € + 15.000 € (articles L. 225-129, VI, 1 ^{er} alinéa du Code de commerce et L. 443-5 du code du travail)	26 mois à compter de l'Assemblée Générale du 22 juin 2009, soit jusqu'au 21 août 2011 (*)
22 juin 2009 (Assemblée Générale Mixte)	Délégation de compétence et de pouvoirs	Conseil d'administration	Réduction du capital du montant des actions détenues en propre par la Société	24 mois à compter de l'Assemblée Générale du 22 juin 2009, soit jusqu'au 21 juin 2011 (*)
22 juin 2009 (Assemblée Générale Mixte)	Délégation de compétence et de pouvoirs	Conseil d'administration	2 % du capital	38 mois à compter de l'Assemblée Générale du 22 juin 2009, soit jusqu'au 21 août 2011 (*)

(*) Il est précisé qu'à la date du dépôt du document de référence, le Conseil d'Administration n'a pas fait usage des délégations qui lui ont été conférées par lesdites Assemblées Générales, à l'exception de l'autorisation de réduction du capital que le Conseil a mis en œuvre en date du 30 juin 2009 (voir 1.2.2.).

VIII ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL DE LA SOCIETE

Le Président présente sous forme de tableau ci-après l'état de la participation des salariés au capital de la Société au 31 décembre 2009 constatée avec la liste des actionnaires nominatifs. Il est toutefois précisé que la gestion de ces actions n'est pas collective, ne rentre pas dans le cadre d'un PEE ou d'un fonds commun de placement d'entreprise ou d'actions frappées d'incessibilité, et ne répond donc pas aux dispositions de l'article L. 225-102 alinéa 1 du code de commerce.

NOMBRE DE TITRES DETENUS	POURCENTAGE DU CAPITAL
271.383	3,40

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**RESOLUTIONS SOUMISES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24
JUN 2010****RESOLUTIONS SOUMISES AUX CONDITIONS DE QUORUM ET DE MAJORITE DES
ASSEMBLEES ORDINAIRES****PREMIERE RESOLUTION****APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels que ces comptes ont été présentés, ainsi que les opérations traduites ou résumées dans ces comptes et rapports et qui font apparaître une perte de 1.668.119 € (un million six cent soixante huit mille cent dix-neuf euros).

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes, approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code.

L'Assemblée donne en conséquence quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

DEUXIEME RESOLUTION**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2009 se répartissent de la manière suivante :

▪ Résultat de l'exercice :	- 1.668.119 €
▪ Report à nouveau des exercices précédents :	- 2.969.388 €
Soit un total de :	- 4.637.507 €

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009 :

▪ Dividende global :	0
▪ Report à nouveau :	- 1.668.119 €
▪ Réserve légale :	0
▪ Autres réserves :	0

Le compte Report à nouveau présentera, après affectation, un solde négatif de 4.637.507 €.

TROISIEME RESOLUTION**APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels que ces comptes ont été présentés,

ainsi que les opérations traduites ou résumées dans ces comptes et rapports et qui font apparaître un bénéfice net de 362.000 €.

QUATRIEME RESOLUTION

APPROBATION DES CONVENTIONS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES L.225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions soumises aux dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conventions qui s'y trouvent visées.

CINQUIEME RESOLUTION

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS DE LA SOCIETE

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux Comptes et rapport spécial des Commissaires aux Comptes en application des dispositions des articles L. 225-207 et suivants du Code de commerce, autorise le conseil d'administration à procéder à l'achat d'actions de la Société en vue :

- (i) de couvrir les plans d'options d'achat et/ou de souscription consentis aux salariés et mandataires sociaux en application des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ainsi que tout plan d'épargne entreprise ou tout plan d'actionnariat ;
- (ii) de les attribuer gratuitement aux salariés et dirigeants dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
- (iii) de l'attribution des titres dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion ;
- (iv) de les remettre à l'occasion de l'exercice des droits attachés à des valeurs mobilières émises par la Société donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions existantes de la Société ;
- (v) de les conserver et de les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, dans le respect des pratiques de marché admises par l'AMF ;
- (vi) d'assurer l'animation du marché des titres de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement, conforme à une charte de déontologie élaborée par l'AFEI et reconnue par l'AMF ;
- (vii) de les annuler dans la limite d'un nombre maximum ne pouvant excéder 10 % du capital social de la Société par période de vingt-quatre mois et dans le cadre d'une réduction du capital social de la Société.

Le prix unitaire maximum d'achat est fixé à 35 euros.

Le conseil d'administration pourra toutefois ajuster le prix d'achat susmentionné en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation du capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, de division ou de regroupement d'actions, d'amortissement ou réduction de capital, de distribution de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action.

L'utilisation de l'autorisation ne pourra avoir pour effet de porter le nombre d'actions détenues par la Société à plus de 10% du nombre d'actions composant le capital social, ce seuil de 10% devant être apprécié à la date effective où les rachats seront effectués. Dans ces conditions, le montant total maximum pouvant être consacré à ces acquisitions ne pourra pas dépasser 27.590.413 € (vingt-sept millions cinq cent quatre-vingt-dix mille quatre cent treize euros).

L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange de ces actions pourront être effectués par tous moyens et à tout moment, par intervention sur le marché ou hors marché, de gré à gré, y compris par transactions sur blocs de titres ou par l'utilisation d'instruments dérivés, notamment par l'achat d'options d'achat.

La part maximale du capital pouvant être transférée sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme de rachat.

Les actions pourront également faire l'objet de prêts conformément aux dispositions des articles L. 432-6 et suivants du Code monétaire et financier.

Cette autorisation d'achat d'actions est donnée pour une durée n'excédant pas dix-huit (18) mois à compter de la présente assemblée, soit jusqu'au 23 décembre 2011.

L'Assemblée générale décide que la Société pourra poursuivre l'exécution de son programme de rachat même en cas d'Offres publiques d'achat ou d'échange portant sur les actions, titres ou valeurs mobilières émis par la Société ou initiées par la Société.

En vue d'assurer l'exécution de cette résolution, tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, à l'effet :

- de procéder à la réalisation effective des opérations, en arrêter les conditions et les modalités ;
- d'effectuer toutes déclarations et formalités auprès de l'Autorité des marchés financiers ;
- de passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres des achats et ventes d'actions ;
- d'ajuster le prix d'achat des actions pour tenir compte de l'incidence des opérations susvisées sur la valeur de l'action ;
- de remplir toutes autres formalités et, de manière générale, faire ce qui sera nécessaire.

Le conseil d'administration informera l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des opérations réalisées en application de la présente autorisation.

RESOLUTIONS SOUMISES AUX CONDITIONS DE QUORUM ET DE MAJORITE DES ASSEMBLEES EXTRAORDINAIRES

SIXIEME RESOLUTION

AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL EN VUE DE REDUIRE LE CAPITAL SOCIAL PAR ANNULLATION DES ACTIONS QUI POURRAIENT ETRE ACQUISES DANS LE CADRE DES RACHATS D' ACTIONS

L'assemblée générale Extraordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes autorise le Conseil d'Administration, dans les conditions prévues à l'article L 225-209 alinéa 2 du Code de commerce et pour une durée de vingt quatre mois, à réduire le capital social par annulation des actions qui auraient pu être acquises en application de la CINQUIEME RESOLUTION ci avant « PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS DE LA SOCIETE ».

En conséquence, l'assemblée Générale Extraordinaire confère au Conseil d'administration tous pouvoirs pour mener à bonne fin toutes les opérations concourant à cette réduction de capital, notamment arrêter le montant définitif de la réduction de capital en fixer les modalités, en constater la réalisation et procéder à la modification corrélative des statuts,

effectuer toutes formalités, toutes démarches et déclarations auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

SEPTIEME RESOLUTION

AUTORISATION DE PROCEDER A L'ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS AUX SALARIES ET/OU MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE BUSINESS & DECISION ET DES SOCIETES LIEES ET DELEGATION DE POUVOIR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Conseil d'administration, dans le cadre des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce, à consentir à titre gratuit, au bénéfice des salariés de la Société et des salariés des sociétés et/ou des groupements visés à l'article L. 225-180 du Code de commerce ainsi que de leurs mandataires sociaux relevant du régime fiscal des salariés, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles émises par la Société.

Le nombre total d'actions résultant de l'exercice des options de souscription qui seront consentis par le Conseil d'administration en application de la présente autorisation, sera limité à un plafond égal à 2% (deux pourcent) des actions composant le capital de la société au moment où elles sont attribuées.

Le délai pendant lequel le Conseil d'administration pourra faire usage, en une ou plusieurs fois, de la présente autorisation est fixé à trente-huit (38) mois à compter de la présente assemblée.

Les options de souscription d'actions seront incessibles.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration afin de fixer la durée d'exercice des options, laquelle ne pourra être supérieure à 7 (sept) ans à compter du jour où elles sont consenties.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration afin de fixer également les autres conditions d'exercice des options.

Le prix de souscription des actions résultant de l'exercice de l'option sera au moins égal à 80% de la moyenne des cours cotés au vingt séances de bourse précédant le jour où les options sont consenties.

En conséquence, l'exercice des options de souscription par leurs titulaires ne pourra en aucun cas conduire à une augmentation nominale de capital supérieure à 11.037 € hors prime d'émission, sous réserve des ajustements prévus par le décret du 23 mars 1967, modifié par le décret du 11 décembre 2006.

L'augmentation de capital social résultant de l'émission des options de souscription sera définitivement réalisée du seul fait de la déclaration de levée desdites options, accompagnée du bulletin de souscription et du paiement, en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles détenues sur la Société, de la somme correspondante.

La présente décision comporte, au profit des bénéficiaires des options de souscription, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure de l'exercice desdites options.

Les autres modalités de l'opération feront l'objet d'un rapport complémentaire que le Conseil d'administration établira au moment où il fera usage de l'autorisation à lui donnée par la présente assemblée générale, ainsi que d'un rapport complémentaire des Commissaires aux comptes.

Tous pouvoirs sont donnés au Conseil d'administration pour prendre toute mesure, effectuer toute formalité nécessaire à l'application de la présente résolution.

HUITIEME RESOLUTION

AUTORISATIONS A DONNER AU CONSEIL EN VUE D'AUGMENTER LE CAPITAL AVEC MAINTIEN DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six (26) mois à compter de ce jour, à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, tant en France qu'à l'étranger, par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription d'actions ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès, par tous moyens, immédiatement et ou à terme, au capital de la Société, par l'attribution, au choix de la Société, soit d'actions nouvelles de la Société, soit d'actions existantes, soit une combinaison des deux et pour un montant maximum de 150 000 €. La souscription pourra être opérée soit par apport en numéraire à libérer en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société, soit par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, soit par combinaison de ces divers procédés.

L'Assemblée Générale décide qu'en cas d'augmentation de capital en numéraire, les actionnaires disposeront, outre leur droit préférentiel de souscription à titre irréductible, d'un droit de souscription à titre réductible en vertu duquel les actions nouvelles ou les valeurs mobilières nouvelles donnant accès au capital qui n'auraient pas été souscrites à titre irréductible seront attribuées aux actionnaires qui auront souscrit un nombre d'actions ou un nombre de valeurs mobilières donnant accès au capital supérieur à celui qu'ils pouvaient souscrire à titre préférentiel.

Le Conseil d'administration pourra limiter l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies à condition que celui-ci atteigne au moins les trois quarts de l'augmentation de capital prévue.

Le Conseil d'administration pourra répartir librement, en totalité ou partiellement, les actions ou les valeurs mobilières donnant accès au capital non souscrites. Ces actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital ne pourront pas être offertes au public.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de réaliser l'augmentation de capital conformément aux stipulations qui précèdent, d'en arrêter les modalités et conditions, et notamment de fixer le prix d'émission des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, d'arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, de déterminer la date de jouissance des actions nouvelles ou des valeurs mobilières nouvelles donnant accès au capital, et en règle générale de mener à bonne fin toutes les opérations concourant à cette réalisation et de procéder aux modifications corrélatives des statuts.

Les modalités de l'opération feront l'objet d'un rapport complémentaire que le Conseil d'administration établira au moment où il fera usage de l'autorisation à lui donnée par la présente assemblée générale, ainsi que d'un rapport complémentaire des Commissaires aux comptes.

NEUVIEME RESOLUTION

AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

Au regard de la résolution précédente et conformément aux dispositions de l'article L. 225-129, VI, 1er alinéa, dans le cas où le Conseil ferait usage de la présente autorisation, il sera procédé à une augmentation de capital dans les conditions fixées à l'article L. 443-5 du Code du travail, à hauteur d'un montant maximum de 15.000 €.

Les modalités de l'opération feront l'objet d'un rapport complémentaire que le Conseil d'administration établira au moment où il fera usage de l'autorisation à lui donnée par la présente assemblée générale, ainsi que d'un rapport complémentaire des Commissaires aux comptes.

DIXIEME RESOLUTION

AUTORISATIONS A DONNER AU CONSEIL EN VUE D'AUGMENTER LE CAPITAL AVEC SUPPRESSION DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six (26) mois à compter de ce jour, à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, tant en France qu'à l'étranger, par émission, par offre au public et/ou par offre s'adressant aux personnes visées à l'article L. 411-2 II du code monétaire et financier, d'actions ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès, par tous moyens, immédiatement et ou à terme, au capital de la Société, par l'attribution, au choix de la Société, soit d'actions nouvelles de la Société, soit d'actions existantes, soit une combinaison des deux et pour un montant maximum de 150 000 €. La souscription pourra être opérée soit par apport en numéraire à libérer en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société, soit par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, soit par combinaison de ces divers procédés.

L'Assemblée Générale décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions et valeurs mobilières donnant accès au capital à émettre. Toutefois, l'Assemblée Générale délègue au Conseil d'administration le pouvoir d'instituer, s'il le juge utile, pour tout ou partie d'une émission, un délai de priorité de souscription irréductible et/ou réductible en faveur des actionnaires et d'en fixer les modalités et conditions d'exercice, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, étant précisé que les titres non souscrits en vertu de ce droit pourront faire l'objet d'un placement public ou d'un placement privé s'adressant aux personnes visées à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier en France, à l'étranger et/ou sur un marché international.

L'assemblée Générale délègue au Conseil d'administration, lors de toute offre publique d'échange décidée par la Société sur ses propres titres, le pouvoir de remettre en échange des valeurs mobilières visées à l'article L. 228-91 du Code de commerce, émises dans le cadre de la présente émission.

Le Conseil d'administration pourra limiter l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies à condition que celui-ci atteigne au moins les trois quarts de l'augmentation de capital prévue.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de réaliser l'augmentation de capital conformément aux stipulations qui précèdent, d'en arrêter les modalités et conditions, et notamment de fixer le prix d'émission des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, d'arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, de déterminer la date de jouissance des actions nouvelles ou des valeurs

mobilières nouvelles donnant accès au capital, et en règle générale de mener à bonne fin toutes les opérations concourant à cette réalisation et de procéder aux modifications corrélatives des statuts.

Les modalités de l'opération feront l'objet d'un rapport complémentaire que le Conseil d'administration établira au moment où il fera usage de l'autorisation à lui donnée par la présente assemblée générale, ainsi que d'un rapport complémentaire des Commissaires aux comptes.

ONZIEME RESOLUTION

RATIFICATION DE LA REDUCTION DE CAPITAL OPEREE EN 2009

L'assemblée Générale Extraordinaire ratifie, en tant que de besoin le rachat et l'annulation par la société de 875 886 de ses propres actions, opération décidée par l'assemblée du 24 juin 2008 et leur mise en oeuvre intervenue le 3 septembre 2008, ainsi que la réduction du capital social correspondante intervenue le 30 juin 2009 ramenant ledit capital de 613 120,27 € à 551 808.25 €.

DOUZIEME RESOLUTION

POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'AGE DU 24 JUIN 2010

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale extraordinaire afin de soumettre principalement à votre approbation les propositions suivantes :

- I. DELEGATION DE COMPETENCE A CONFERER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE REDUIRE LE CAPITAL SOCIAL PAR ANNULLATION DES ACTIONS ;
- II. AUTORISATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CONSENTIR DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS AUX SALARIES ET/OU MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE BUSINESS & DECISION ET DES SOCIETES LIEES ;
- III. DELEGATION DE COMPETENCE A CONFERER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET D'AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL AVEC MAINTIEN DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION ;
- IV. DELEGATION DE COMPETENCE A CONFERER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET D'AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL AVEC SUPPRESSION DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION ;
- V. DELEGATIONS DE COMPETENCE A CONFERER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET D'AUGMENTER LE CAPITAL AU PROFIT DES SALARIES AVEC RENONCIATION AU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION.

I DELEGATION DE COMPETENCE A CONFERER AU CONSEIL A L'EFFET DE REDUIRE LE CAPITAL SOCIAL PAR ANNULLATION DES ACTIONS .

Le conseil d'administration sollicite l'autorisation de l'Assemblée Générale à l'effet de réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, dans les proportions qu'il décidera, par annulation de toute quantité d'actions auto-détenues qu'il décidera dans les limites autorisées par la loi, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce.

Cette autorisation serait consentie pour une durée de vingt-quatre (24) mois à compter de la présente assemblée.

Le nombre maximum d'actions pouvant être annulées par la Société en vertu de la présente autorisation, serait de dix pour cent (10 %) des actions composant le capital social de la Société, étant rappelé que cette limite s'appliquerait à un montant du capital de la Société qui serait, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte des opérations affectant le capital social postérieurement à la présente Assemblée Générale.

Le Conseil d'administration sollicite également tous les pouvoirs nécessaires afin de mener à bonne fin toutes les opérations concourant à cette réduction de capital, en fixer les modalités, en constater la réalisation et procéder à la modification corrélative des statuts et d'effectuer toutes démarches nécessaires.

Les modalités de ces opérations feraient l'objet d'un rapport spécial des Commissaires aux comptes.

II AUTORISATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CONSENTIR DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS AUX SALARIES ET/OU MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE BUSINESS & DECISION ET DES SOCIETES LIEES

Afin de permettre à votre société de poursuivre sa politique d'association et de prise en compte du mérite des salariés, cadres et dirigeants du groupe, nous vous demandons de bien vouloir autoriser votre Conseil d'administration, dans le cadre des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce, à consentir à titre gratuit, au bénéfice des salariés de la Société et des salariés des sociétés et/ou des groupements visés à l'article L. 225-180 du Code de commerce ainsi que de leurs mandataires sociaux relevant du régime fiscal des salariés, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles émises par la Société.

Le nombre total d'actions résultant de l'exercice des options de souscription qui seraient consentis par le Conseil d'administration en application de la présente autorisation, serait limité à un plafond égal à 2% (deux pour cent) des actions composant le capital de la société au moment où elles sont attribuées.

Le délai pendant lequel le Conseil d'administration pourrait faire usage, en une ou plusieurs fois, de la présente autorisation serait fixé à trente-huit (38) mois à compter de la présente assemblée.

Les options de souscription d'actions seraient incessibles.

Nous vous demandons de donner tous pouvoirs au Conseil d'administration afin de fixer la durée d'exercice des options, laquelle ne pourrait être supérieure à 7 (sept) ans à compter du jour où elles seraient consenties.

Le Conseil d'administration aurait également tous pouvoirs afin de fixer les autres conditions d'exercice des options.

Le prix de souscription des actions résultant de l'exercice de l'option serait au moins égal à 80% de la moyenne des cours cotés au vingt séances de bourse précédant le jour où les options seraient consenties.

En conséquence, l'exercice des options de souscription par leurs titulaires ne pourrait en aucun cas conduire à une augmentation nominale de capital supérieure à 11.037 € hors prime d'émission, sous réserve des ajustements prévus par le décret du 23 mars 1967, modifié par le décret du 11 décembre 2006.

L'augmentation de capital social résultant de l'émission des options de souscription serait définitivement réalisée du seul fait de la déclaration de levée desdites options, accompagnée du bulletin de souscription et du paiement, en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles détenues sur la Société, de la somme correspondante.

La présente décision porterait, au profit des bénéficiaires des options de souscription, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure de l'exercice desdites options.

Les autres modalités de l'opération feraient l'objet d'un rapport complémentaire que le Conseil d'administration établirait au moment où il ferait usage de l'autorisation sollicitée, ainsi que d'un rapport complémentaire des Commissaires aux comptes.

Tous pouvoirs seraient donnés au Conseil d'administration pour prendre toute mesure, effectuer toute formalité nécessaire à l'application de la présente résolution.

III DELEGATION DE COMPETENCE A CONFERER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET D'AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL AVEC MAINTIEN DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION

Nous vous précisons que les délégations et autorisations conférées au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital arrivent à échéance courant 2011.

Dans ce cadre et afin de permettre à votre société d'augmenter le capital si cela s'avérait nécessaire pour la poursuite de la stratégie de développement du groupe et pour l'amélioration de sa structure financière, nous vous proposons de renouveler à votre conseil d'administration la délégation suivante :

Le conseil d'administration aura la compétence pour décider d'une augmentation du capital social, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, tant en France qu'à l'étranger, par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription d'actions ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès, par tous moyens, immédiatement et ou à terme, au capital de la Société, par l'attribution, au choix de la Société, soit d'actions nouvelles de la Société, soit d'actions existantes, soit une combinaison des deux. La souscription pourra être opérée soit par apport en numéraire à libérer en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société, soit par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, soit par combinaison de ces divers procédés.

Le montant maximal de cette augmentation de capital est fixé à 150.000 €.

Les actionnaires disposeront, outre leur droit préférentiel de souscription à titre irréductible, d'un droit de souscription à titre réductible en vertu duquel les actions nouvelles ou les valeurs mobilières nouvelles donnant accès au capital qui n'auraient pas été souscrites à titre irréductible seront attribuées aux actionnaires qui auront souscrit un nombre d'actions ou un nombre de valeurs mobilières donnant accès au capital supérieur à celui qu'ils pouvaient souscrire à titre préférentiel.

Le Conseil d'administration pourra limiter l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies à condition que celui-ci atteigne au moins les trois quarts de l'augmentation de capital prévue.

Le Conseil d'administration pourra répartir librement, en totalité ou partiellement, les actions ou les valeurs mobilières donnant accès au capital non souscrites. Ces actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital ne pourront pas être offertes au public.

Le Conseil d'administration aura tous pouvoirs à l'effet de réaliser l'augmentation de capital conformément aux stipulations qui précèdent, d'en arrêter les modalités et conditions, et notamment de fixer le prix d'émission des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, d'arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, de déterminer la date de jouissance des actions nouvelles ou des valeurs mobilières nouvelles donnant accès au capital, et en règle générale de mener à bonne fin toutes les opérations concourant à cette réalisation et de procéder aux modifications corrélatives des statuts.

Cette délégation est consentie pour une durée de vingt-six (26) mois à compter de la présente assemblée.

Les modalités de l'opération feraient l'objet d'un rapport complémentaire que le Conseil d'administration établirait au moment où il ferait usage de l'autorisation sollicitée.

IV DELEGATION DE COMPETENCE A CONFERER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET D'AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL AVEC SUPPRESSION DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION

Afin de permettre à votre société d'ouvrir et d'augmenter le capital si cela s'avérait nécessaire pour la poursuite de la stratégie de développement du groupe et pour l'amélioration de sa structure financière, nous vous proposons de consentir à votre conseil d'administration la délégation suivante :

Le conseil d'administration aura la compétence pour décider d'une augmentation du capital social, à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, tant en France qu'à l'étranger, par émission, par offre au public et/ou par offre s'adressant aux personnes visées à l'article L. 411-2 II du code monétaire et financier, d'actions ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès, par tous moyens, immédiatement et ou à terme, au capital de la Société, par l'attribution, au choix de la Société, soit d'actions nouvelles de la Société, soit d'actions existantes, soit une combinaison des deux. La souscription pourra être opérée soit par apport en numéraire à libérer en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société, soit par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, soit par combinaison de ces divers procédés.

Le montant maximal de cette augmentation de capital est fixé à 150.000 €.

Le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions et valeurs mobilières donnant accès au capital à émettre sera supprimé. Toutefois, le Conseil d'administration aura le pouvoir d'instituer, s'il le juge utile, pour tout ou partie d'une émission, un délai de priorité de souscription irréductible et /ou réductible en faveur des actionnaires et d'en fixer les modalités et conditions d'exercice, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, étant précisé que les titres non souscrits en vertu de ce droit pourront faire l'objet d'un placement public ou d'un placement privé s'adressant aux personnes visées à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier en France, à l'étranger et/ou sur un marché international.

Le Conseil d'administration, lors de toute offre publique d'échange décidée par la Société sur ses propres titres, aura le pouvoir de remettre en échange des valeurs mobilières visées à l'article L. 228-91 du Code de commerce, émises dans le cadre de la présente émission.

Le Conseil d'administration pourra limiter l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies à condition que celui-ci atteigne au moins les trois quarts de l'augmentation de capital prévue.

Le Conseil d'administration aura tous pouvoirs à l'effet de réaliser l'augmentation de capital conformément aux stipulations qui précèdent, d'en arrêter les modalités et conditions, et notamment de fixer le prix d'émission des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, d'arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, de déterminer la date de jouissance des actions nouvelles ou des valeurs mobilières nouvelles donnant accès au capital, et en règle générale de mener à bonne fin toutes les opérations concourant à cette réalisation et de procéder aux modifications corrélatives des statuts.

Cette délégation est consentie pour une durée de vingt-six (26) mois à compter de la présente assemblée.

Les modalités de l'opération feraient l'objet d'un rapport complémentaire que le Conseil d'administration établirait au moment où il ferait usage de l'autorisation sollicitée, ainsi qu'un rapport complémentaire des commissaires aux comptes.

V DELEGATION DE COMPETENCE A CONFERER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET D'AUGMENTER LE CAPITAL AU PROFIT DES SALARIES AVEC RENONCIATION AU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION

Lors de toute augmentation de capital, en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du code de commerce, l'assemblée générale extraordinaire doit se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues à l'article L. 443-5 du Code du travail.

Le législateur n'ayant pas prévu de circonscrire cette obligation aux seules entreprises ayant effectivement mis en place un plan d'épargne d'entreprise ou un plan partenarial d'épargne salariale volontaire, votre assemblée est dans l'obligation de se prononcer sur la résolution que nous vous soumettons et qui tend :

- 1) à déléguer au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à une augmentation du capital social, en une ou plusieurs fois sur ses seules délibérations, par émission d'actions réservées aux personnes ayant la qualité d'adhérents à un plan d'épargne d'entreprise et/ou à un plan partenarial d'épargne salariale volontaire en faveur desquels elle supprime le droit préférentiel de souscription des actionnaires ; et
- 2) à déléguer au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder au profit des même bénéficiaires à des attributions gratuites d'actions ou d'autres titres donnant accès au capital, sous réserve que l'avantage en résultant n'excède pas, selon la modalité choisie, les limites fixées par la loi.

La présente autorisation est consentie pour une période de vingt-six mois (26) à compter de la présente assemblée.

Le prix des actions à émettre, en application du 1) de la présente délégation, ne pourra être ni inférieur de plus de 20%, ou 30% dans le cas d'un plan partenarial d'épargne salarial volontaire, à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision du conseil relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieure à cette moyenne.

Le montant nominal maximal de la ou des augmentations de capital pouvant être réalisées par utilisation de la présente délégation sera de 15.000 euros pour la mise en œuvre de la délégation consentie au titre de la neuvième résolution de la présente assemblée générale en ce compris les actions qui pourront être émises et attribuées gratuitement.

Cette résolution implique que vous renoncez à vos droits préférentiels de souscription aux actions à émettre au profit des personnes ayant la qualité d'adhérent à un plan partenarial d'épargne salariale pour la retraite et/ou des personnes ayant la qualité d'adhérent à un plan d'épargne entreprise.

Enfin, les plus larges pouvoirs pour la mise en œuvre des augmentations de capital devraient être délégués au Conseil d'administration. Celui-ci établira un rapport complémentaire conformément aux dispositions de l'article R.225-116 du code de commerce, lorsqu'il fera usage de cette délégation.

Les modalités de cette opération feraient également l'objet d'un rapport complémentaire des Commissaires aux comptes.

Le conseil d'administration.

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'AGE DU 24 JUIN 2010

Chers Actionnaires,

Nous vous rappelons que la société a bénéficié d'un programme de rachat d'actions propres et d'une autorisation consentie au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2009, d'acquérir des titres dans le cadre des dispositions des articles L.225-209 à L.225-212 du Code de Commerce.

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice 2009 la société Business & Decision n'a pas directement acquis ou vendu d'actions Business & Decision. Les cessions et acquisitions d'actions Business & Decision ont été réalisées par le CM-CIC SECURITIES.

Nous vous rappelons qu'en date du 30 juin 2009, le Conseil d'Administration a réduit le capital social de 61 312,02€, par annulation de 875 886 actions en date du 30 juin 2009, conformément à l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale mixte annuelle du 22 juin 2009. Le capital de Business & Decision est désormais composé de 7 882 975 actions et s'élève à 551 808,25 € contre 613.120,27 € précédemment.

Nous vous rappelons que la cinquième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2009 prévoyait que les achats d'actions Business & Decision pourraient être effectués conformément aux indications de la note d'information susvisée avec les finalités suivantes par ordre décroissant :

- L'animation du marché au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte AFEI,
- L'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissances externes,
- L'attribution d'actions dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achat d'actions, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires dans le cadre des dispositions des articles L 225-197 -1 et suivants du Code de Commerce,
- La remise d'actions de la société lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit de quelque manière à l'attribution d'actions de la société dans le respect de la réglementation en vigueur.
- La réduction du capital par annulation de tout ou partie des actions, sous réserve de l'approbation d'une Assemblée Générale Extraordinaire à convoquer.

Le Conseil d'administration n'a pas fait usage au cours de l'exercice clos, de la délégation qui lui était accordée par l'AGM du 22 juin 2009 dans le cadre du programme de rachat d'actions.

Les actions ainsi acquises n'ont pas été affectées à d'autres finalités que celles ci-avant énoncées.

Le Conseil d'Administration

ÉVOLUTIONS RÉCENTES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

ÉVOLUTIONS RÉCENTES AU PREMIER TRIMESTRE 2010

Le début de l'année confirme la tendance, observée depuis octobre 2009, d'une reprise en douceur de l'activité du groupe.

Compte tenu des modifications de l'environnement économique global depuis la constitution de son endettement, le groupe a entamé une renégociation globale avec ses banques, afin d'adapter le remboursement et les covenants de sa dette à sa rentabilité prévisionnelle.

STRATÉGIE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Compte tenu de son positionnement de spécialiste et de sa capacité d'ajustement au marché, le Groupe possède les atouts nécessaires pour faire de 2010 une année de consolidation positive avec un renforcement prévu de sa rentabilité.

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL SUR BUSINESS & DECISION ET SON CAPITAL

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

DÉNOMINATION ET SIÈGE SOCIAL

Dénomination : Business & Decision.

Siège social : 153, rue de Courcelles, 75817 Paris cedex 17.

FORME JURIDIQUE

Société anonyme (SA) à Conseil d'administration, régie par la loi du 24 juillet 1966. Constituée initialement sous la forme d'une société à responsabilité limitée (SARL) de droit français, la société a été transformée, par décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 1^{er} décembre 1997, en SA. Nationalité : française.

DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE DE LA SOCIÉTÉ

Business & Decision a été constituée le 11 février 1992, pour une durée de 99 ans, à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. La Société prendra fin le 19 février 2091, sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée décidée par l'Assemblée générale extraordinaire.

OBJET SOCIAL (ARTICLE 2 DES STATUTS)

Business & Decision a pour objet, directement ou indirectement, dans tous les pays:

- l'informatique et notamment la recherche, la création, le développement, la diffusion, l'information, l'initiation, l'application, l'exploitation, la commercialisation de toute méthode ou logiciel ainsi que les activités de conseil de services et de développement appliquées aux grands systèmes et notamment aux réseaux Internet / Web et Gestion de la Relation Client (CRM) ;
- d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'expansion et le développement ;
- la participation de la société à toutes entreprises ou sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous les objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce, par tous les moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales, ou de parts bénéficiaires, de fusion, de société en participation, d'alliance ou de commandite ;

- à cet effet, la Société peut notamment créer, acquérir, gérer, donner en gérance et exploiter tous établissements, même en faveur de tiers, selon les stipulations de la loi pour toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

MODIFICATION DES ARTICLES 6 ET 7 DES STATUTS DE LA SOCIETE

ARTICLE 6 - APPORTS

Lors de la constitution de la SARL, il a été fait apport d'une somme en numéraire de 100.000 francs correspondant à 1.000 parts sociales de 100 francs chacune de valeur nominale, souscrites en totalité et intégralement libérées.

La somme totale versée par les associés soit 100.000 francs a été régulièrement déposée à un compte bancaire ouvert au nom de la Société en formation.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 février 1995, le capital social a été porté à la somme de 300.000 francs par incorporation d'une somme de 200.000 francs prélevée sur le compte de réserves capitalisées.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 juillet 2000:

- le capital a été augmenté de 2.455.019,40 francs libérés en totalité, pour être porté à 2.755.019,40 francs ;
- le capital a été converti en euros pour être porté à 420.000 € ;
- la valeur nominale des actions a été portée initialement à 140 € puis supprimée ;
- le montant du capital a été divisé en 6.000.000 actions sans valeur nominale, les nouvelles actions étant réparties entre les actionnaires à raison de 1.999 actions nouvelles pour une action ancienne.

En suite de l'introduction de la société à la cote du Nouveau Marché de la Bourse de PARIS, le capital social de la société a été augmenté de 84.000 € par émission de 1.200.000 actions nouvelles souscrites par le public, conformément aux délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juillet 2000.

Par suite de l'offre publique d'échange sur les titres de la société COM6, le capital social de la société a été augmenté de 24.309,74 € par émission de 347.282 actions nouvelles rémunérant l'apport de 1.562.769 actions COM6, conformément aux délibérations de l'Assemblée Générale Mixte statuant à titre extraordinaire en date du 21 novembre 2001.

Par suite de la réouverture de l'offre publique d'échange de titres de la société Com6, le capital social de la Société a été augmenté de 3.606,26 € par émission de 51.518 actions nouvelles de la Société rémunérant l'apport de 231.831 actions Com6, conformément aux délibérations de l'Assemblée Générale Mixte statuant à titre extraordinaire en date du 21 novembre 2001.

Par suite de l'augmentation de capital en date du 7 avril 2006, le capital social a été augmenté par apport en numéraire, d'une somme de 40.697,72 € pour le porter de 563.104,92 € à 603.802,64 €, par l'émission de 581.396 actions nouvelles, intégralement libérées, d'une valeur nominale de 0,07 € chacune.

Par suite de l'augmentation de capital constatée le 4 décembre 2006 suite à l'exercice des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise, le capital a été augmenté, par apport en numéraire, d'une somme de 6.860,63 €, pour le porter de 603.802,64 € à 610.663,27 €, par l'émission de 98.009 actions nouvelles, intégralement libérées, d'une valeur nominale de 0,07€.

Par suite de l'augmentation de capital constatée le 30 juin 2008, suite à l'exercice de BCE (bons de créateur d'entreprise) et de SO (stock options), le capital a été augmenté, par apport

en numéraire, d'une somme de 2.310 €, pour le porter de 610.663,27 € à 612.973,27 €, par l'émission de 33.000 actions nouvelles, intégralement libérées, d'une valeur nominale de 0,07€.

Par suite de l'augmentation de capital constatée le 18 décembre 2008, suite à l'exercice de BCE (bons de créateur d'entreprise) et de SO (stock options), le capital a été augmenté, par apport en numéraire, d'une somme de 147 €, pour le porter de 612.973,27 € à 613.120,27 €, par l'émission de 2.100 actions nouvelles, intégralement libérées, d'une valeur nominale de 0,07€.

Le Conseil d'Administration a réduit le capital social de 61 312,02 €, par annulation de 875 886 actions en date du 30 juin 2009, conformément à l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale mixte annuelle du 22 juin 2009. Le capital de Business & Decision est désormais composé de 7 882 975 actions et s'élève à 551.808,25€ contre 613.120,27 € précédemment.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 551.808,25€.

Il est divisé en 7 882 975 actions entièrement souscrites, intégralement libérées et toutes de même catégorie.

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS (RCS) ET CODE APE

Immatriculation RCS de Paris : n° B 384 518 114. Code APE : 722 C.

EXERCICE SOCIAL

Suite à l'Assemblée générale du 16 décembre 2004, **les dates de début et de fin d'exercices ont été modifiées. L'exercice social commence désormais le 1^{er} janvier** pour se terminer le 31 décembre de chaque année (contre le 1^{er} juillet et le 30 juin auparavant).

CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIÈRES

REPARTITION STATUTAIRE DES BÉNÉFICES (ARTICLE 22 DES STATUTS)

Après approbation des comptes, il peut résulter des comptes de l'exercice un bénéfice distribuable, tel que défini par la Loi, c'est-à-dire un bénéfice diminué des pertes antérieures, ainsi que du prélèvement des réserves obligatoires et augmenté des reports à nouveau.

Les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice. L'excédent disponible du bénéfice est à la disposition de l'Assemblée générale ordinaire, qui peut décider en tout ou en partie de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserves dont elle a l'affectation ou l'emploi, de la reporter à nouveau ou de le distribuer.

Les dividendes de toutes les actions sont payés à leur titulaire ou à toute autre personne munie d'un pouvoir régulier. Le paiement des dividendes se fait dans les conditions prévues par la loi et les règlements en vigueur et déterminées par le Conseil d'administration.

Ils peuvent, selon ce que décide l'Assemblée générale, être payés en espèces ou par l'attribution de titres en portefeuille. L'Assemblée générale ordinaire peut également, dans les conditions prévues dans les textes législatifs et réglementaires applicables, accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement du dividende, ou des acomptes sur dividendes, en numéraire ou en actions de la Société.

ASSEMBLEES GENERALES (ARTICLE 19 DES STATUTS, MIS EN CONFORMITE AVEC LA LOI NRE DU 15 MAI 2001)

Les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions légales et réglementaires qui les régissent respectivement, exercent les pouvoirs qui leurs sont attribuées par la loi. Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, en son absence, par un Administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. A défaut, l'Assemblée désigne elle-même son Président. Les fonctions de Scrutateurs sont remplies par les deux membres de l'Assemblée présents et acceptant qui disposent du plus grand nombre de voix. Le Bureau désigne le Secrétaire, lequel peut être choisi en dehors des actionnaires. Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Les convocations aux Assemblées générales et les formalités préliminaires à cette convocation (avis de réunion, dépôt de projet de résolutions,...) sont faites dans les délais et formes prévus par les lois et règlements en vigueur. L'ordre du jour est arrêté par l'auteur de la convocation. L'Assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut toutefois, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement.

Tout actionnaire peut participer aux Assemblées, personnellement ou par mandataire, dans les conditions fixées par la loi, sur justification de son identité et de la propriété de ses titres sous la forme, soit d'une inscription nominative, soit du dépôt aux lieux indiqués dans l'avis de convocation du certificat de l'intermédiaire habilité, conformément à la réglementation en vigueur, constatant l'indisponibilité des actions au porteur inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée. Le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expirera cinq (5) jours avant la date de réunion de l'Assemblée.

Toutefois, le Conseil d'administration aura toujours la faculté d'accepter les inscriptions nominatives et les dépôts des certificats précités, en dehors du délai ci-dessus prévu par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires. Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint. Tout actionnaire peut recevoir les pouvoirs émis par d'autres actionnaires en vue d'être représentés à une Assemblée, sans autres limites que celles résultant des dispositions légales fixant le nombre maximal des voix dont peut disposer une même personne tant en son nom personnel que comme mandataire. La procuration donnée pour se faire représenter à une Assemblée par un actionnaire est signée par celui-ci et indique ses nom, prénom usuel et domicile. Elle peut désigner nommément un mandataire qui n'a pas la faculté de se substituer une autre personne. Pour toute procuration d'un actionnaire sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentées ou agréées par le Conseil d'administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions. Le mandat est donné pour une seule Assemblée. Il peut cependant être donné pour deux Assemblées, l'une ordinaire, l'autre extraordinaire, tenues le même jour ou dans un délai de quinze (15) jours. Le mandat donné pour une Assemblée vaut pour les Assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la Société selon les conditions fixées par la loi et les règlements. Ce formulaire doit parvenir à la Société trois (3) jours au moins avant la date de l'Assemblée pour être pris en compte.

Les actionnaires pourront participer et voter à toute Assemblée par visioconférence ou par tout moyen de télécommunication permettant leur identification dans les conditions légales et réglementaires.

Les propriétaires d'actions indivises sont représentés à l'Assemblée générale par l'un d'eux ou par un mandataire unique qui est désigné, en cas de désaccord, par ordonnance du Président du Tribunal de commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Dans les Assemblées ordinaires et extraordinaires, chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sans limitation, à l'exception toutefois des droits de vote double attachés aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux (2) ans au moins, au nom du même actionnaire, conformément aux stipulations de l'article 11-2 des présents statuts. Les votes sont exprimés à main levée ou par appel nominal. Toutefois des actionnaires représentant au moins le quart du capital social peuvent demander le vote au scrutin secret.

DROIT DE VOTE DOUBLE (ARTICLE 11-2 DES STATUTS)

Chaque action nominative intégralement libérée et inscrite depuis au moins deux ans (délai courant à compter de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 20 juillet 2000) au nom d'un même actionnaire, bénéficie d'un droit de vote double. Il n'y a pas eu de cession de droits de vote double, ni de conversion de titres au nominatif au porteur.

FRANCHISSEMENT DE SEUILS LEGAUX (ARTICLE 11-3 DES STATUTS)

Tout actionnaire doit satisfaire aux obligations d'informations prescrites par les articles 356-1 et 356-2 de la loi du 24 juillet 1966 (articles L 233-7 à L 233-11 et article L 233-12 du Code de commerce), au cas où agissant seul ou de concert, il vient à détenir un nombre d'actions ou de droits de vote représentant **plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital de la société**. A défaut d'avoir été régulièrement déclarées, les actions excédant la fraction soumise à déclaration sont privées du droit de vote, pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

Dans les mêmes conditions, les droits de vote attachés à ces actions et qui n'ont pas été régulièrement déclarés ne peuvent être exercés ou délégués par l'actionnaire défaillant. A défaut de respecter cette obligation, l'actionnaire défaillant pourra être privé du droit de vote pour les actions excédants la fraction non déclarée, sur la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée générale, **d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % du capital ou des droits de vote**. Tout actionnaire est également tenu, suivant les mêmes modalités, d'informer la Société, dans le délai de quinze jours, lorsque sa participation au capital devient inférieure à chacun des seuils mentionnés ci-dessus.

CESSION ET TRANSMISSION DES ACTIONS

Aucune clause statutaire ne restreint le transfert des actions.

RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Dans le cadre de la stratégie qu'elle souhaite développer, la société Business & Decision entend assurer une gestion dynamique de son capital. La mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions est un des moyens choisis afin de parvenir à cet objectif.

Le programme de rachat autorisé par l'assemblée générale mixte du 22 juin 2009 n'a pas été mis en place depuis.

TITRES AU PORTEUR IDENTIFIABLES TPI (ARTICLE 8 DES STATUTS)

Pour les titres au porteur, la Société se réserve le droit, à tout moment et à ses frais, de demander à l'organisme chargé de la compensation des titres (Euroclear) de lui communiquer, le nom, ou s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination sociale, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme, le droit de vote dans ses propres assemblées générales d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par eux et le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL

CAPITAL SOCIAL ET DROITS DE VOTE

Le capital de la société est de 551.808,25 €, divisé en 7 882 975, entièrement libérées.

ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL DEPUIS LA CREATION DE BUSINESS & DECISION

Date	Nature de l'opération	Augmentation / réduction de capital (en F ou €)	prime d'émission et d'apport (en F ou €)		Nombre de titres émis/annulés	montant cumulé du capital social (titres et capitaux)
Février 1992	Constitution de la Société	-	-	1 000	1 000	100 000 F
17 février 1995	Incorporation de réserves	200 000	-	2 000	3 000	300 000 F
20 juillet 2000	Incorporation de réserves et RAN	2 455 019	-	-	3 000	2 755 019 F
20 juillet 2000	Conversion du capital en €	-	-	-	3 000	420 000 €
20 juillet 2000	Division du titre	-	-	-	6 000 000	420 000 €
6 février 2001	Augmentation de capital (introduction en bourse)	84 000 €	16 116 000 € (bruts)	1 200 000	7 200 000	504 000 €
19 janvier 2002	Augmentation de capital (suite à OPE sur Com6)	-	-	844 356	8 044 356	563 104 €
7 avril 2006	Augmentation de capital	40 698€	9 959 313 €	581 396	8 625 752	603 802€
4 décembre 2006	Augmentation de capital (exercice BSPCE)	6 860 €	1 182 629 €	98 009	8 723 761	610 623€
30 juin 2008	Augmentation de capital (exercice de BCE)	2 310 €	165 580€	33 000	8 756 761	612.973 €
18 décembre 2008	Augmentation de capital (exercice de BCE et de SO)	147 €	10 542€	2 100	8 758 861	613.120 €
30 juin 2009	Réduction de capital	61 312,02 €	-	875 886	7 882 975	551.808,25€

ÉVOLUTION DU CAPITAL DE BUSINESS & DECISION

Après introduction en Bourse (6 février 2001) :

Actionnaires	nombre d'actions	% du capital
famille Bensabat	4 333 549	60,2 %
Christophe Dumoulin	76 961	1,1 %
SA BDI	1 560 000	21,7 %
Salariés	29 490	0,4 %
Public	1 200 000	16,6 %
Total	7 200 000	100,00 %

Au 31 décembre 2009 :

Nom et adresse des détenteurs	2009						2008		
	Nbre d'actions	Variation 08-09	% capital	Variation 08-09	% droits De vote	Variation 08-09	Nbre d'actions	% capital	% droits de vote
Actionnaires dirigeants									
Patrick Bensabat - 52, avenue Sainte Foy - 92200 NEULLY SUR SEINE	46 884	0%	0,6%	+11,1%	0,7%	0%	46 884	0,5%	0,7%
Christophe Dumoulin 10, chemin des Lavandières - 69370 SAINT DIDIER AU MONT D'OR	84 999	0%	1,1%	+13,4%	1,3%	+1,6%	85 000	1,0%	1,3%
Actionnaires non-résidents									
Clémentine Bensabat Moredot Tiberias 247/2 - TIBERIADE (Israël)	1 020 979	+8,9%	13,0%	+21,4%	15,2%	+7,9%	937 861	10,7%	14,1%
Gabriel Bensabat Haalonims POB 669 - K FAR TABOR (Israël)	598 000	0%	7,6%	+11,3%	9,3%	+3,4%	598 000	6,8%	9%
Laurent Bensabat Nahal Dalia 7/1 - MODIIN (Israël)	1 669 548	0%	21,2%	+11,2%	25,9%	+3,2%	1 669 549	19,1%	25,1%
Autre détention									
BDI Détenation de BDI (Famille Bensabat) dans BD 153, rue de Courcelles - 75017 PARIS	1 426 531 912 979,84	0,0% 0,0%	18,1% 11,6%	+11,1% +11,3%	22,1% 14,2%	+3,1% +3,5%	1 426 531 912 979	16,3% 10,4%	21,4% 13,7%
Total famille Bensabat	4 250 391,84	+2,0%	53,9%	+13,4%	65,3%	+4,3%	4 165 273	47,6%	62,6%

Actionnaires détenant plus de 5 % du capital et/ou des droits de vote de Business & Decision (au 31 décembre 2009) : Clémentine Bensabat, Gabriel Bensabat, Laurent Bensabat, et la SA BDI. Bien que ne détenant pas de titre nominatif, Amiral Gestion, agissant pour le compte de FCP dont elle assure la gestion, a déclaré à l'AMF avoir franchi en baisse, le 3 septembre 2008, le seuil de 5% du capital de la société Business & Decision et détenir 2,51% du capital et 1,59% des droits de vote de cette société.

DESCRIPTION DU CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ BDI PAR LES ACTIONNAIRES DIRIGEANTS ET LA FAMILLE BENSABAT

	Actions BDI	% du capital total	% du droit de vote
Christophe Dumoulin	42 120	33,40%	33,40%
Patrick Bensabat	71 628	56,80%	56,80%
Clémentine Bensabat	1 960	1,56%	1,56%
Gabriel Bensabat	155	0,12%	0,12%
Laurent Bensabat	6 815	5,40%	5,40%
Tova Bensabat	155	0,12%	0,12%
TOTAL FAMILLE BENSABAT	80 713	64,00%	64,00%
TOTAL ACTIONS BDI	126 015		

La société est contrôlée comme décrit ci-dessus ; toutefois, la société estime qu'il n'y a pas de risque que le contrôle soit exercé de manière abusive.

CAPITAL POTENTIEL

Au 31 décembre 2009, en l'absence de BSPCE et options de souscription à exercer, le nombre de titres du capital potentiel est égal au nombre de titres du capital réel.

Les plans de BSPCE et d'options de souscription d'actions issus de l'AGE du 16 décembre 2003 ont expiré en décembre 2008. En conséquence, aucune attribution ou souscription n'est susceptible de se produire.

PACTE D'ACTIONNAIRES

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

NANTISSEMENT DES ACTIONS

Les parts de sociétés commerciales suivantes ont fait l'objet de nantissement sur l'exercice :

- 3 300 000 € sur la société Exens, concernant l'acquisition d'Exens, BD Roumanie, BD Russie, Ohio Linc et BD Conseil,
- 3 305 000 € sur les parts de la société BnV.
- 3 000 000 € sur les parts de la société BD B12, concernant l'acquisition de DSC et BD Suisse SA.
- 1 300 000 € sur les parts de la société Eolas

MARCHE DES TITRES DE BUSINESS & DECISION

Date d'introduction : 6 février 2001

Numéro Isin : FR 00000 7895 8 (Euroclear : 7895)

Code Bloomberg : BSDC FP

Code Reuters : BZDK.LN

Classification Footsie (FTSE) :

972 (technologies de l'information, rubrique « services informatiques »)

Label : Next Economy

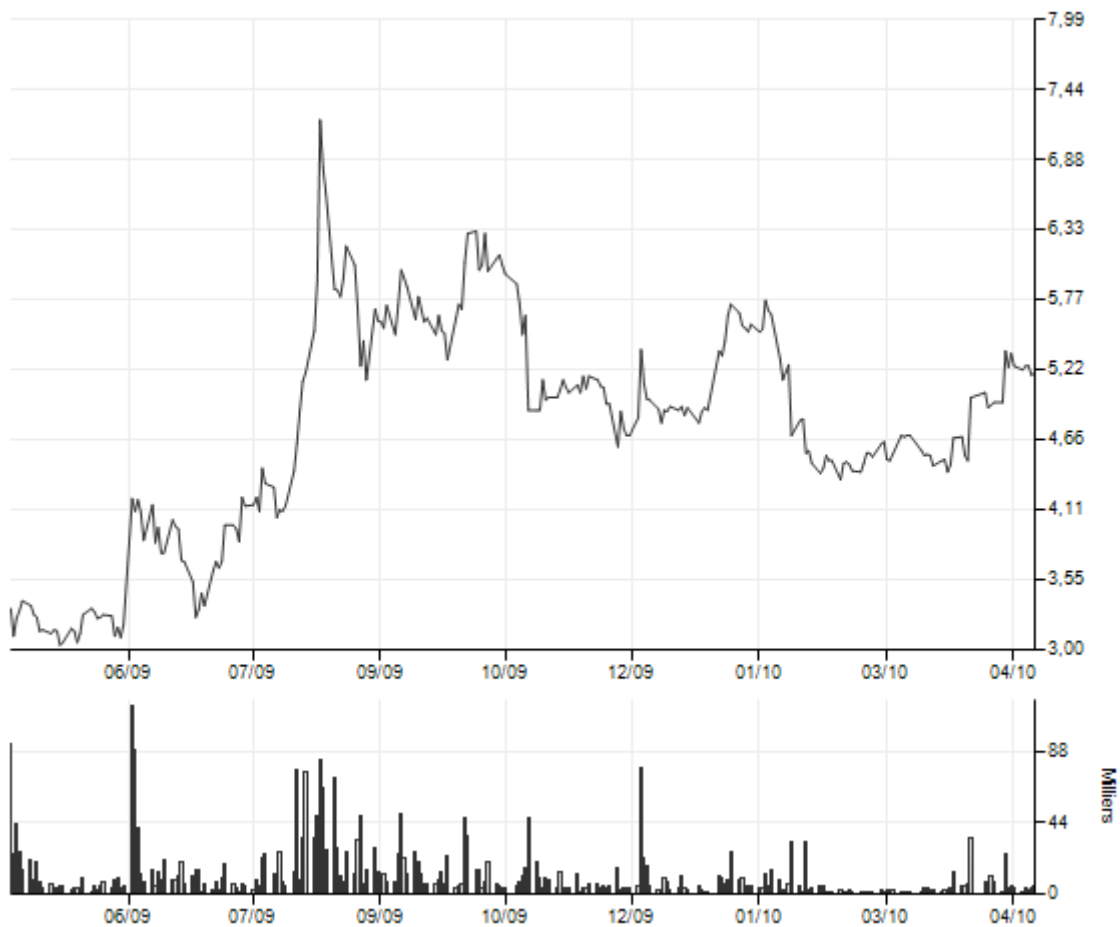
Business & Decision participe à l'indice boursier IT-Cac (valeurs technologiques). Elle était cotée sur le Nouveau marché jusqu'à la refonte de la cote et à la mise en œuvre de l'Eurolist le 18 février 2005.

Nombre total d'actions : 7 882 975

Février 2001 - Avril 2010

Source : Boursier.com

Avril 2009 - Avril 2010



Source : Boursier.com

Date	moyenne cours ouverture (€)	moyenne cours plus haut (€)	moyenne cours plus bas (€)	closing moyen (€)	volume moyen échangé
janv.-09	4,0	4,2	3,9	4,1	5112,5
févr.-09	3,0	3,0	2,9	3,0	17316,8
mars-09	2,6	2,7	2,5	2,6	7739,5
avr.-09	2,5	2,7	2,4	2,6	32132,2
mai-09	3,2	3,3	3,1	3,2	15294,0
juin-09	3,6	3,8	3,5	3,6	18148,2
juil.-09	3,8	3,9	3,7	3,8	9102,9
août-09	5,3	5,6	5,2	5,4	32505,7
sept.-09	5,7	5,8	5,4	5,6	17675,7
oct.-09	5,9	6,0	5,7	5,9	13990,0
nov.-09	5,0	5,1	4,9	5,0	6951,5
déc.-09	4,9	5,0	4,8	4,9	8870,0

Source : Euronext

DIVIDENDES

La Société n'a pas distribué de dividende au cours des trois derniers exercices. Business & Decision a l'intention d'affecter tous les fonds disponibles au financement de ses activités et de sa croissance et n'a, en conséquence, pas l'intention de distribuer des dividendes dans un futur proche.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE BUSINESS & DECISION

ACTIVITES DU GROUPE BUSINESS & DECISION

RELATIONS MÈRE-FILLES

La filiale Business & Decision Participations mise à part, dont l'objet est la détention de participations minoritaires (activité « holding »), **les autres filiales de Business & Decision ont une activité économique entrant dans l'un des six métiers du Groupe : conseil et intégration en matière de Business Intelligence, Gestion de la Relation Client (CRM), e-Business, Enterprise Information Management (EIM), Management Consulting et Enterprise Solutions.** Les sociétés du Groupe sont par conséquent amenées à se sous-traiter des travaux ou à s'échanger des consultants en fonction des besoins et des compétences requises. A ce titre, les travaux sont re-facturés en tenant compte des profils utilisés et des contrats sous-traités. Par ailleurs, des avances de trésorerie peuvent être consenties entre filiales ou entre les filiales et la maison-mère, afin de réduire les frais financiers supportés par le Groupe. Sur l'exercice 2009, ces avances ont été rémunérées au taux de 3%.

Les informations concernant les filiales et participations sont détaillées page 88, celles concernant le périmètre de consolidation page 21 et l'organigramme simplifié du Groupe page 24.

ORGANISATION GROUPE ET RESSOURCES HUMAINES

ORGANISATION ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Business & Decision bénéficie d'un positionnement spécifique : l'approche « projet complet » lui permet de se différencier des sociétés de service et d'ingénierie informatique (SSII), dont l'activité repose principalement sur de la délégation de personnel (« régie »). La gestion des grands projets nécessitant des compétences particulières, Business & Decision est très attachée à la gestion de la qualité, au respect des engagements et des coûts associés, à la double compétence fonctionnelle et technique et à une relation de partenariat avec le client. Par ailleurs, **Business & Decision reste spécialisée sur ses six marchés (Business Intelligence, Gestion de la Relation Client, e-Business, Enterprise Information Management (EIM), Management Consulting et Enterprise Solutions), à la différence de la plupart des autres SSII, plutôt généralistes.** Bien que le nombre d'acteurs présents sur chacun de ces domaines soit considérable (éditeurs, sociétés conseil, intégrateurs, SSII, distributeurs à valeur ajoutée...), très peu d'entreprises ont développé des solutions permettant d'offrir une véritable prestation globale.

ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Les concurrents de Business & Decision peuvent être des **sociétés de conseil ou SSII généralistes** (comme Accenture, Capgemini, IBM Global services, Steria, Logica, Sopra, Bearing Point...) ou des **SSII spécialisées** sur chacun de ses marchés/activités :

- Business Intelligence : Keyrus, Micropole-Univers...
- Gestion de la Relation Client (CRM) : Soft computing, eLoyalty
- e-Business : Business interactif, Micropole-Univers, SQLi, Fullsix...
- EIM : Solucom, Arhis
- Management Consulting: Ineum, Parson, Viveo
- Enterprise Solutions : Extensi, Adelante, Tectura, OneNeck IT Services, IDS Scheer, Viseo, Quintiles

Business & Decision a continué à voir sa position d'intégrateur leader spécialisé sur ses métiers historiques (Business Intelligence, CRM et e-Business) validées par des cabinets d'études indépendants :

- Business & Decision a été pour la première fois positionné dans le Quadrant Magique 2009 mondial des prestataires de services BI et Performance Management,
- Le Groupe a été positionné dans le Quadrant Magique 2009 des prestataires de services CRM pour la deuxième année consécutive,
- Conversoft, sa filiale de logiciels d'études de marché, a également intégré le classement du Gartner des acteurs significatifs du marché de l'Enterprise Feedback Management.
- Enfin, Business & Decision est le premier en France à adopter le code de conduite de la Commission Européenne pour des Data Centers éco-responsables

ORGANISATION COMMERCIALE

Business & Decision s'est réorganisée en fin d'année 2008 en divisions autour de ses six métiers, chacune regroupant les agences de l'organisation précédente. Chaque division possède sa propre organisation, (commerce, recrutement, staffing et gestion) leur permettant d'être réactives et d'avoir une vue globale de leur métier. L'essentiel des contrats réalisés par le Groupe s'effectue en mode « projet complet », soit pour 72% en régie contre 28% au forfait, dans des proportions légèrement supérieures à celles de 2008. Un « projet complet » débute par une phase de conseil, puis d'étude, pour se poursuivre par des prestations de

réalisation et de maintenance. Dans le cadre des contrats au forfait, d'éventuels risques de dérapage peuvent exister. Entre 5 et 15 % des contrats au forfait ont subi un dépassement sur les 18 derniers mois, un seul contrat a fait l'objet d'une provision pour pertes à terminaison pour un montant de 97 K€. En moyenne, un contrat court dure trois mois, un contrat moyen neuf mois et un contrat long un an et demi. Le nombre moyen d'ingénieurs par contrat est de quatre. En matière de garantie des contrats, il n'existe pas de pénalité. Afin de suivre ses contrats, Business & Decision a mis en oeuvre un plan d'assurance qualité, associé à des outils de gestion de projets, de pilotage et de contrôle de gestion. Chaque contrat fait par ailleurs l'objet d'une validation juridique. De même la nomination il y a deux ans d'un Directeur des Opérations France avait pour objectif de mettre en place un contrôle précis de la rentabilité des agences françaises et de développer des processus transversaux avec les fonctions commerce, RH, marketing et communication. Au 31 décembre 2009, le taux d'intercontrat (personnel non affecté à un projet) est de 6,5% vs 6 % en 2008 et 4,8% en 2007. Cet indicateur est calculé comme le coût salarial des personnels non affectés à un projet sur le coût salarial de l'ensemble des personnels facturables et prend en compte les jours de formation et les préventes uniquement.

RESSOURCES HUMAINES

Les consultants de Business & Decision possèdent tous une **double compétence fonctionnelle (secteurs d'activités et métiers de l'entreprise) et technologique**, largement capitalisée au sein de la Société (centre de formation interne, groupes de travail métiers et techniques, plates-formes technologiques...). Titulaires d'un diplôme d'écoles d'ingénieurs en informatique ou généralistes, d'écoles de commerce ou de formations universitaires spécialisées (DESS, Miage), les consultants Business & Decision possèdent à 75 % un niveau Bac +5 et à 25 % un diplôme de niveau Bac +4. **L'effectif moyen sur l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009 s'établit à 2481 personnes.**

	31/12/2009	31/12/2008
Associés	4	4
Directeurs	76	69
Chefs de projet	247	248
Managers	241	227
Experts	78	51
Consultants	1 552	1 801
Administratifs	154	171
Commerciaux	38	39
Assistants	7	13
Total	2 397	2 622

1106 personnes travaillent dans les filiales étrangères du Groupe (Grande-Bretagne, Suisse, Espagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne, Amérique du Nord, Russie, Roumanie, Maroc, Tunisie, Israël, Inde, Ile Maurice, Chine). Par une véritable **politique de gestion des carrières et de forts investissements en formation**, Business & Decision fidélise ses collaborateurs. Business & Decision investit fortement dans la formation de ses salariés, lui permettant de capitaliser ses savoir-faire. Outre les cycles de formations internes délivrées par les experts de Business & Decision, les groupes de travail par thèmes fonctionnels et techniques, la veille technologique, la société a noué des partenariats avec les centres de formation des principaux éditeurs de logiciels du marché. En 2009, 64 % des consultants de Business & Decision avaient suivi au moins quatre jours de formation en interne ou chez un éditeur. **Les dépenses de formation sur l'exercice ont représenté 4,4 % de la masse salariale** de Business & Decision. **Le taux de « turn-over » est de 6,4 % sur l'exercice vs 5,8% en 2008.** Cet indicateur est calculé comme le nombre moyen de départs sur la période rapporté à l'effectif de début de période.

ANALYSE DES RISQUES

Le Groupe a procédé à une revue de ses risques et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-dessous.

RISQUES DE MARCHÉ (LIQUIDITÉ, TAUX, CHANGES, ACTIONS, CRÉDITS)

De part ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risque de liquidité, risque de crédit, risque de change et risque de taux. La gestion des risques financiers est assurée par le Département Trésorerie du Groupe et consiste à minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière du Groupe.

Risque de liquidité et risque de crédit (voir également page 51 des comptes consolidés) : La gestion du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur un marché et la disponibilité de ressources financières grâce à des facilités de crédit en accord avec les besoins du Groupe. Les facilités de crédit sont soumises à des clauses financières (covenants) au 31 décembre 2009. Une partie de ces covenants n'est pas respectée (cf. note 14 de l'annexe aux comptes consolidés), le Groupe a en conséquence entamé une renégociation de ses dettes avec ses partenaires.

Les actifs financiers qui pourraient exposer le groupe au risque de crédit correspondent aux créances clients. Elles représentent au 31 décembre 2009 un montant de 72.318 K€ contre 77.006 K€ au 31 décembre 2008. Le plus gros client du groupe représente environ 5% du chiffre d'affaires du groupe. La grande dispersion des autres clients limite le risque de crédit. Les procédures d'acceptation des clients et les analyses de risques de crédit qui y sont liées sont pleinement intégrées au processus global d'évaluation des risques mis en œuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat.

Suite à la dénonciation des lignes de crédit à court terme utilisées précédemment (11,5 M€ en 2008), le groupe a décidé de mettre en place un contrat d'affacturage. Le but de ce contrat est donc uniquement de financer le compte clients de groupe.

Détail des autorisations court terme et affacturage :

En millions d'euros	En 2009		En 2008	
	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé
Lignes de crédits court terme France	2,5	2,5	9,5	9,5
Dailly France	0	0	2	2
Lignes de crédits court terme International	2,6	0	NC	NC
Affacturage	15	10	0	0

Risque de change (voir également page 52 des comptes consolidés): Les fluctuations des taux de change ont une incidence sur la performance financière du Groupe dans la mesure où désormais une part significative de l'activité est réalisée à l'extérieur de la zone euro.

Les expositions au risque de change sont principalement liées à la livre Sterling et au Dollar Américain et au Franc Suisse. Le groupe est exposé de façon limitée aux risques de change opérationnels en raison de son activité, l'essentiel de son chiffre d'affaires étant généré dans les pays où sont également encourues les charges d'exploitation.

La société n'a pas mis en place de couverture de change.

Exposition aux risques de change opérationnels et financiers :

L'exposition du groupe aux risques de change, induite par les opérations internes et externes comptabilisées au 31 décembre 2009 par les filiales du groupe dans une devise différente fonctionnelle respective, est la suivante :

Année 2009	Actif (a)	Passifs (b)	Engagements en devises (c)	Position nette avant couverture (d) = (a) -(b) +/- (c)	Instruments financiers de couverture €	Position nette après couverture (f) = (d) - (e)
Euro	140 848	102 529		38 319		38 319
USD	16 771	19 581		- 2 810		- 2 810
CHF	12 463	10 110		2 353		2 353
Livre Sterling	20 870	13 612		7 258		7 258
Autres	6 890	6 085		805		805

Le tableau ci-dessous présente l'analyse de sensibilité sur la variation des principales devises USD, GBP et CHF pour 2009.

Une augmentation ou une diminution de 10% de l'euro par rapport aux devises suivantes au 31 décembre aurait pour conséquence une augmentation ou une diminution du résultat opérationnel courant à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour rappel, le résultat opérationnel courant est 6.327K€ au 31 décembre 2009.

En K€	Augmentation de 10%	Diminution de 10%
Résultat opérationnel de référence	6 327	6 327
Résultat opérationnel corrigé effet de change	6 286	6 366

Risque de taux (voir également page 52 des comptes consolidés): L'endettement bancaire du groupe Business & Decision est principalement à taux variable. La société utilise pour deux de ses emprunts le swap de taux. Le groupe n'a jamais eu recours à des instruments financiers dérivés.

Sur une base du niveau moyen de trésorerie et de dette financière constaté sur l'exercice 2009, la sensibilité du taux aurait un impact sur le résultat selon le tableau suivant :

	Année 2009	Année 2008
Impact en résultat avant impôts		
Impact d'une variation de +10 % des taux d'intérêts	-89K€	-365 K€
Impact d'une variation de -10% des taux d'intérêts	89 K€	365 K€

Banque	Objet	Montant à l'origine en K€	Date Début	Garanties données	Échéances dues en K€ 31/12/2009	Existence ou non de couverture	Nature de taux
NSM	Financement besoin de trésorerie	2 700	27/02/2004 puis avenant 04/04/06	-	1 000	Pas de couverture	Tauxvariable
CIC	Rachat fonds de commerce Mi Services	3 800	01/03/06	Nantissement des fonds de commerce UK et US de Mi Services Group	950	Pas de couverture	Tauxvariable
CIC	Acquisition BD Suisse SA	700	11/01/07	-	58	Pas de couverture	Tauxvariable
CIC	Acquisition Linc, Exens, Nuxeo, DSS russie, MC Conseil	3 300	30/08/07	Nantissement de 50K parts de BD Rhône Alpes et gage de 100% des actions de Exens à hauteur de 3,96M€	1 444	Pas de couverture	Tauxvariable
CIC/Barclays/NSM/HSBC	Acquisition Inforte	21 756	23/07/07	-	9 518	Swap CIC jusqu'au 25/07/2011	Contrat de portage à taux fixe
CIC	Acquisition ICS	1 300	01/03/06	Nantissement de 100% des parts de BD Eolas à concurrence de 2Me	800	Pas de couverture	Droit de tirage
HSBC	Acquisition Mi Services	1 700	28/04/06	-	425	Pas de couverture	Tauxvariable
HSBC	Acquisition SyBor (Espace)	2 000	22/09/06	-	800	Pas de couverture	Tauxvariable
Natixis	Acquisition DSC et Suisse SA - droit de tirage	4 000	18/12/07	Nantissement des actions de BD BI	2 000	Pas de couverture	Tauxvariable
Barclays	Acquisition B&V Consultants	3 500	25/08/08	Nantissements des parts de B&V Consultants	2 293	Couverture totale de taux totale sur 4 ans	Tauxvariable
Divers	Emprunts contractés par les filiales étrangères	NA	NA	NA	1 415	Pas de couverture	Tauxvariable
Divers	Crédit Bail	NA	NA	NA	7 861	Pas de couverture	Taux fixe
	Retraitements Frais d'emprunts				19		
	Total du passif financier	44 756			28 545		

Détail des échéances restant dues des emprunts contractés en France pour l'acquisition des filiales :

Échéances restant dues (en K€)	Montant à l'origine	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
Financement besoin de trésorerie	2 700	1 000	500	500
Rachat fonds de commerce Mi Services	3 800	950	190	
Acquisition BD Suisse SA	700	58		
Acquisition Linc, Exens, Nuxeo, DSS russie, MC Conseil	3 300	1 444	619	
Acquisition Inforte	21 756	9 518	4 079	
Acquisition ICS	1 300	800	475	150
Acquisition Mi Services	1 700	425	85	
Acquisition SyBor (Espace)	2 000	800	400	
Acquisition DSC et Suisse SA - droit de tirage	4 000	2 000	1 000	
Acquisition B&V Consultants	3 500	2 293	1 455	838
Total des emprunts contractés en France	44 756	19 288	8 802	1 488

Fin juillet 2009, Business & Decision a mis en place un contrat d'affacturage sur l'ensemble des sociétés françaises en remplacement de lignes d'autorisation de financement court terme.

RISQUES JURIDIQUES

L'activité de Business & Decision ne dépend d'aucune autorisation légale, réglementaire ou administratives, ni de procédures d'homologation. La quasi-totalité des documents remis à Business & Decision par ses clients fait l'objet d'accords de confidentialité. Business & Decision a mis en place des **normes déontologiques strictes** qui s'appliquent à son personnel, de façon à prévenir le risque de divulgation d'informations sur les projets d'une société cliente. Les marques et logos de Business & Decision ont été déposés en France à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) et seront déposés dans les pays où elle souhaite se développer. Les codes sources et objet des logiciels conçus et développés par Business & Decision sont déposés auprès de l'Association pour la protection des programmes (APP) et à l'INPI.

RISQUES INDUSTRIELS, TECHNOLOGIQUES ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

L'Activité de Business & Decision, groupe spécialisé dans le conseil et l'ingénierie informatique, a **très peu d'impact sur l'environnement**. La consommation d'énergie est faible. Les émissions polluantes sont nulles. Les rejets sont limités aux rebuts : matériel et mobilier de bureau. Là aussi les volumes sont faibles car beaucoup de nos collaborateurs travaillent chez nos clients qui fournissent matériels et mobiliers.

RISQUES LIÉS AUX RESSOURCES HUMAINES

En ce qui concerne les conséquences sociales, Business & Decision porte la plus grande attention au **capital humain représenté par ses collaborateurs**. Nous considérons la relation contractuelle entre les salariés et les différentes sociétés du groupe comme un engagement mutuel. Les recrutements effectués l'ont été sous forme de contrats à durée indéterminée. Comme toute société employant plusieurs centaines de collaborateurs, nous avons à traiter quelques licenciements pour faute ou pour insuffisance professionnelle. La Société a enregistré un **taux de « turnover » de 6,4 %** sur l'exercice 2009. Cet indicateur est calculé comme le nombre moyen de départs sur la période rapporté à l'effectif de début de période.

Pour l'organisation du temps de travail, Business & Decision applique l'accord sur la récupération du temps de travail, signé le 4 août 2000. Les salariés de Business & Decision bénéficient de 12 jours de congé supplémentaires au titre de la récupération du temps de travail. L'absentéisme est faible.

Les personnes clés de l'entreprise (directeurs associés, directeurs et managers), ainsi que bon nombre de consultants, détiennent des **bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et/ou des options de souscription d'actions de la Société** qui les impliquent directement dans la vie de l'entreprise et se réalisent avec des mécanismes de fidélisation.

L'activité de Business & Decision n'entraîne pas de risques exceptionnels en matière d'accidents du travail. La Société respecte l'**égalité professionnelle entre les hommes et les femmes**, ceci tant pour les emplois exigeant une faible qualification que pour les postes de cadres.

SOUS-TRAITANCE

Le Groupe est amené à **recourir ponctuellement à la sous-traitance** auprès de sociétés capables de lui fournir des prestations intellectuelles à valeur ajoutée, conformes aux exigences de certains de ses clients. En 2009, la sous-traitance a représenté 12,6 % du chiffre d'affaires contre 9,8% en 2008.

AUTRES RISQUES PARTICULIERS

RISQUES DE GARANTIE

Le risque de garantie provient essentiellement des contrats « au forfait » avec les clients. En effet, lorsque Business & Decision s'engage à développer un système opérationnel, le dépassement des délais et des coûts prévus dans le cahier des charges peut générer des pertes. Pour cette raison, Business & Decision n'accepte un contrat au forfait qu'après avoir réalisé au préalable une étude approfondie sur la faisabilité du projet (d'un point de vue technique), les risques liés aux technologies à mettre en oeuvre, la validation des clauses juridiques exposant à un risque, les engagements en cours avec le client, la relation avec le client (qualité, antécédents...), les engagements du client en terme de fourniture d'informations, de mise à disposition de personnel qualifié, de capacité d'engagement. **Sur l'exercice 2009, l'activité « au forfait » a représenté 28 % du chiffre d'affaires** de Business & Decision. Un seul contrat a fait l'objet d'une provision pour pertes à terminaison pour un montant de 97 K€ sur l'exercice 2009. La Société n'a jamais fait l'objet d'appel en garantie à ce jour.

RISQUES COMMERCIAUX

Fort de plus de quinze ans d'existence, Business & Decision compte plus de 1700 clients (dont 95 % des entreprises composant l'indice Cac 40), avec plus de 3000 projets déployés. Les clients se répartissent dans les secteurs d'activité suivants : administration et services publics ; grande distribution et consommation ; « utilities » et services ; industrie et hautes technologies ; services financiers ; industrie pharmaceutique et santé.

Le risque commercial est relativement faible de par :

- la composition de la clientèle de Business & Decision (largement composée de grands comptes, limitant ainsi les risques d'impayés),
- la relation de partenariat sur la durée, nouée entre Business & Decision et ses clients,
- la complexité des systèmes mis en oeuvre chez les clients, qui incluent des prestations de services récurrents, garantissant un certain niveau de chiffre d'affaires.

Sur l'exercice 2009, le premier, les cinq et dix premiers clients du groupe représentaient respectivement 5%, 10% et 16% du chiffre d'affaires consolidé.

RISQUES BOURSIERS

Business & Decision fait partie des sociétés cotées sur l'Eurolist C. Compte tenu de sa faible capitalisation, son cours de bourse est susceptible d'être volatile et sujet à des variations sans relation avec ses performances financières. Le développement de l'activité de la Société, les annonces de nouveaux contrats et une communication financière régulière devraient permettre de pallier ce risque.

RISQUES SUR LES COMPLEMENTS DE PRIX A PAYER

VIATECH

L'acte d'acquisition des actions de la société Viatech prévoit le versement de compléments de prix calculés en fonction des performances (chiffre d'affaires et rentabilité) pour les exercices 2005 à 2008. Il était prévu un complément de prix maximum de 378 K€ payable en numéraire et en titres, respectivement au 31 mars 2006, 31 mars 2007, 31 mars 2008 et 31 mars 2009. Au 31 mars 2009, un complément de prix, comptabilisé au 31 décembre 2008, a été versé à hauteur de 59K€.

BWINNER

L'acte d'acquisition des actions de la société BWINNER prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction des performances (chiffre d'affaires et rentabilité) pour les exercices 2005, 2006 et 2007. Il a été prévu un complément de prix maximum de 400 K€ payables en numéraire, respectivement au 31 mars 2006 (150 K€ payés), 31 mars 2007 (150 K€ payés), 31 mars 2008 (100 K€ payés à hauteur de 50 k€ au 30 juin 2008). Le complément de prix de 50 K€ restant à verser, comptabilisé au 31 décembre 2008, a été payé au cours du premier semestre 2009.

SYSIUM

L'acte d'acquisition des actions de la société Sysium prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction des performances (chiffre d'affaires) et de la présence des dirigeants pour les exercices 2006, 2007 et 2008. Il a été prévu un complément de prix maximum de 155 K€ payables en numéraire sur trois ans (dont 100 K€ ont été payés, le solde payable en 2009). Au cours du premier semestre, le complément de prix de 55K€ comptabilisé au 31 décembre 2008 a été versé.

ELLIANCE

L'acte d'acquisition de la société Elliance prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction des performances (chiffre d'affaires) et de la croissance (nouvelles embauches) sur trois années : 2006, 2007 et 2008. Il a été prévu un complément de prix maximum de 450 K€ payable sur trois années dont 150K€ ont été payés au 31 mars 2007 et 110K€ au 31 mars 2008. Un complément de prix comptabilisé au 31 décembre 2008 de 105K€ a été versé au cours du premier semestre 2009.

BD ESPACE (Ex-SyBOR)

L'acte d'acquisition de la société BD Espace (ex-Sybor) prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction de l'EBIT et des performances sur trois années : 2007, 2008 et 2009. Il a été prévu un complément de prix maximum de 4 200 KCHF payable sur trois années (2007, 2008 et 2009). Au 31 décembre 2009, compte tenu des réalisations, aucun complément de prix n'a été comptabilisé.

BD SUISSE SA AG (ex-INTEGRATED SOLUTIONS)

L'acte d'acquisition de la société BD Suisse SA AG (ex-Integrated Solutions) prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction de l'EBIT et des performances sur l'exercice 2008. Au 31 décembre 2009, le complément de prix de 116K€ comptabilisé au 31 décembre 2008, est maintenu dans les comptes.

EXENS

L'acte d'acquisition de la société EXENS prévoit le versement d'un premier complément de prix, maximum de 746 130 € (payés en janvier 2008), calculé en fonction de la trésorerie nette au 31 décembre 2007. Un second complément de prix a été prévu et déterminé en fonction du chiffre d'affaires et de l'EBITDA sur les exercices 2007 (payés à hauteur de 256K€ en 2008), 2008, 2009 et 2010. Au 31 décembre 2009, un complément de prix de 194K€ reste comptabilisé.

BNV

L'acte d'acquisition de la société BNV prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction de l'EBIT et des performances sur trois années à venir : 2008, 2009 et 2010. Il a été prévu un complément de prix maximum de 2 500K€ payable le 31 mars 2009 (850K€), le 31 mars 2010 (850K€), le 31 mars 2011 (800K€). Les réalisations sont en dessous des objectifs au 31 décembre 2009, il n'est tenu compte d'aucun complément de prix au 31 décembre 2009.

BD RUSSIE

L'acte d'acquisition de la société BD Russie prévoyait le versement d'un complément de prix maximum de 500K€ calculé en fonction du chiffre d'affaires et de l'EBIT réalisé sur les exercices 2007/2008, 2008/2009 et 2009/2010. Au 31 décembre 2009, le complément de prix de 54K€ reste comptabilisé.

Start Entreprises

L'acte d'acquisition de la société Start Entreprises prévoit le versement d'un complément de prix maximum de 891K\$ calculé en fonction des performances (chiffre d'affaires) et de la présence des dirigeants pour les exercices 2009, 2010 et 2011. Au 31 décembre 2009, aucun complément de prix n'a été comptabilisé.

Récapitulatif des compléments de prix

En K€	Compléments de prix maximum	Compléments de prix comptabilisés au 31 /1 2/2009	Compléments de prix comptabilisés au 31 /1 2/2008
Sysium			55
Bwinner			50
Elliance			132
BD Espace	1 680 KCHF (1 129 k€)	0	0
Exens	Pas de plafond	194	194
BNV	1 650 K€	0	0
BD Suisse SA AG	172 KCHF (116 K€)	116	116
BD Russie	400 K€	54	54
TOTAL		364	601

ASSURANCES ET COUVERTURES DES RISQUES

ASSURANCES, COUVERTURES DES RISQUES ÉVENTUELS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ENCOURUS

Business & Decision a souscrit des **polices d'assurances** couvrant les points suivants :

- assurance responsabilité civile professionnelle (RCP),
- assurance multirisques professionnelle (incendie, dégâts des eaux, risques annexes, catastrophes naturelles, etc. / IARD), couvrant les risques généraux,
- assurance bris de machines,
- véhicules.

L'assurance perte d'exploitation ne semble pas nécessaire au métier de Business & Decision car la prestation de services amène la Société à déléguer le plus souvent son personnel chez ses clients. Le système informatique du Groupe est organisé en réseau et toutes les données sont stockées sur des serveurs. Ces serveurs sont placés dans une salle dédiée, réfrigérée et un robot génère automatiquement des sauvegardes (tous les 2 jours et chaque week-end). Cette sauvegarde est enregistrée sur bande magnétique. Par ailleurs, les données situées sur les ordinateurs portables sont gravées sur CD-Rom une à deux fois par an.

Le montant total des primes d'assurances représentait pour l'exercice 2009 : 156 K€ (Business & Decision SA).

POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS

Les investissements financiers réalisés par la Société au cours des trois dernières années concernent essentiellement des opérations de croissance externe (acquisitions ou reprises de fonds de commerce et d'activités). Business & Decision a également mis en oeuvre des plans de rachats d'actions. Le reste des investissements réalisés au cours des trois derniers exercices est constitué d'immobilisations corporelles. Il s'agit de matériel informatique ainsi que de véhicules de transport destinés à certains consultants financés essentiellement en crédit-bail. Les immobilisations incorporelles sont constituées de frais de développement activés. Ces frais concernent des développements de logiciels destinés à une utilisation interne ou à des boîtes à outils destinées à être réutilisées lors de prestations futures. En 2009, compte tenu d'un contexte économique tendu et afin de donner la priorité aux remboursements de ses échéances bancaires et fournisseurs, le Groupe a significativement réduit son niveau d'investissement financier.

Tableau récapitulatif des principaux investissements financiers sur les trois derniers exercices :

Exercice 2009	<i>(en K€)</i>
acquisition de titres et nouvelles créances rattachées	1 424
prêts au personnel	0
actions propres	0
Exercice 2008	<i>(en K€)</i>
acquisition de titres et nouvelles créances rattachées	10 881
prêts au personnel	0
actions propres	3 565
Exercice 2007	<i>(en K€)</i>
acquisition de titres et nouvelles créances rattachées	31 075
prêts au personnel	-106
actions propres	648

FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

A la connaissance de la Société, il n'existe à ce jour aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de Business & Decision.

PARTENARIATS

Business & Decision a poursuivi sur l'exercice 2009 sa politique de partenariats avec les principaux éditeurs du marché, sources de prescriptions et d'activités commerciales croisées.

Cette coopération stratégique et étroite concerne les actions commerciales et marketing communes aux deux sociétés ainsi que la veille technologique.

Business & Decision travaille majoritairement avec 5 éditeurs stratégiques, qui se sont développés depuis les trois dernières années, tant en taille qu'en diversité de leur offre.

ORACLE



- Partenaire stratégique sur le CRM, la BI, gestion des identités et des rôles et les Sciences de la vie,
- 1er partenaire Hyperion en Europe, Platinum depuis 2002, + de 180 clients conjoints
- Premier intégrateur Siebel en France, partenaire CRM On demand à l'échelle de l'Europe

- Partenaire Stratégique en BI, CPM, CRM, EIM, Finances, Risques & Conformités,
- Initiative stratégique : BI in an SAP landscape
- La maîtrise des grands projets sur SAP BPC
- Identifié comme « Emerging Partner » sur le plan international.



Cognos.
software

- « Advanced Partner » 2009
- Gagnant du prix Cognos Platinum en 2006
- Maîtrise de la totalité des solutions Cognos (gestion de la performance, budget, reporting et consolidation financière, reporting et analyses...)
- Partenaire stratégique sur l'offre Infosphère (ETL, MDM,...)

- Gold Partner groupe avec de fortes synergies en Grande Bretagne, US, Espagne et France
- Award du meilleur partenaire CRM 2008 en revenu influencé
- Partenariats transverses aux expertises de Business & Decision (Data Management, Performance management, EIM, CRM...)



- Partenaire Gold dans le monde avec de fortes synergies au Benelux, UK et France
- Partenaire stratégique sur l'offre Data Governance/ Data quality (Dataflux)
- Des expertises pointues sur la finance et le CPM, les centres de services BI, le CRM, les life sciences, la banque.

Business & Decision travaille également avec 2 autres types de partenaires :

- **les partenaires de taille moins importante** que nos partenaires stratégiques, positionnés sur une de nos activités principales, avec une part de marché intéressante. Les échanges commerciaux sont réguliers et très productifs avec eux :
 - nous échangeons des informations commerciales sur le marché, nos clients et nos prospects
 - nous leur apportons : une réactivité et une souplesse commerciales importantes, un nombre d'interlocuteurs limités avec un processus de décision rapide, inhérents à notre taille et à notre business model
 - une double expertise fonctionnelle et technique
- **les partenaires « en devenir »**, dont l'activité nous semble à fort potentiel. Ils ont une offre qui les différencie :
 - par leur technologie ; nouveau concept de base de données, possibilité de requête sur des données non structurées, ...
 - par leur cible commerciale : le plus souvent une niche, telle que le reporting lié à l'environnement durable, le calcul et les simulations de la partie variable des salaires, le « role management », ...

La vision stratégique du marché et l'expertise technologique de Business & Decision nous permettent de porter un jugement de valeur adéquat sur ces petits éditeurs et ainsi :

- nous les aidons à développer leur offre
- nous nous valorisons auprès de nos clients en leur présentant ou proposant ces innovations.

**ATTESTATIONS DES
RESPONSABLES DU
DOCUMENT DE
REFERENCE ET DU
CONTROLE DES
COMPTES****NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE**

Patrick Bensabat, Président-Directeur Général de Business & Decision.

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (ci-joint) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant en pages 58 à 59 et 90 à 91 du présent document, ainsi que celles incorporées par référence pour les exercices 2008, 2007 et 2006. Au titre de l'exercice 2009, les contrôleurs légaux ont précisé dans leur rapport sur les comptes consolidés du Groupe Business & Decision l'existence de nouvelles normes que la société Business et Decision a appliquées à compter du 1er janvier 2009. Au titre de l'exercice 2009, les contrôleurs légaux ont également attiré notre attention, dans leur rapport sur les comptes consolidés et dans leur rapport sur les comptes annuels, sur la correction d'erreur résultant de l'application de la norme IAS 8 relative à la non comptabilisation des commissions et intérêts bancaires durant les exercices 2005 à 2008. »

Patrick Bensabat,
Président Directeur Général de Business & Decision.

Fait à Paris, le 30 avril 2010.

RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES ET ATTESTATION DES CONTROLEURS LEGAUX

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Aplitec SA, représenté par Stéphane Lambert

44, quai de Jemmapes, 75010 Paris

- début du mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mars 2000
- fin de mandat : mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2005, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2005 jusqu'au 31 décembre 2010.

Copernic SARL, représenté par Philippe Sixdenier

5, rue Crevaux, 75116 Paris

- début du mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2009
- fin de mandat : mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

Jean-Pierre Larroze

44, quai de Jemmapes, 75010 Paris

- début du mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire 30 mars 2000
- fin de mandat : mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2005, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2005 jusqu'au 31 décembre 2010.

Audit Synthèse SARL, représenté par Thibault de Lembeye

Place de Narvik, 11 rue de Téhéran, 75008 Paris

- début du mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2009
- fin de mandat : mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

INCORPORATION PAR REFERENCE

En application de l'Article 28 du règlement CE N°809/2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- **Les comptes consolidés** de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et le rapport des commissaires aux comptes figurant respectivement aux pages 11 à 58, ainsi qu'aux pages 59 et 60 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 30 avril 2009 sous le numéro D09-0384,
- **Les comptes consolidés** de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et le rapport des commissaires aux comptes figurant respectivement aux pages 14 à 53, ainsi qu'à la page 54 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 26 juin 2008 sous le numéro D.08-514,
- **Les comptes consolidés** de l'exercice clos le 31 décembre 2006 et le rapport des commissaires aux comptes figurant respectivement aux pages 14 à 46, ainsi qu'à la page 47 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 3 août 2007 sous le numéro D07-0779.

Les parties non incluses de ce document sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit dudit document de référence.

POLITIQUE D'INFORMATION FINANCIERE

RESPONSABLE INFORMATION FINANCIERE

Patrick Bensabat

Président-Directeur Général de Business & Decision
153, rue de Courcelles, 75817 Paris cedex 17, France
Tél. : +33 (0)1 56 21 21 21
Fax : +33 (0)1 56 21 21 22
Mail : finance@businessdecision.com

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE COMMUNICATION FINANCIERE

24 juin 2010	Assemblée Générale des actionnaires - relatif à l'exercice 2009 (17:30) (Salle « Le Club », 153 rue de Courcelles, Paris 17e)
29 juillet 2010	Chiffre d'affaires semestriel exercice 2010, après clôture de la Bourse (17:35)
31 août 2010	Résultats semestriels exercice 2010, après clôture de la Bourse (17:35)
28 octobre 2010	Chiffre d'affaires 3ème trimestre 2010, après clôture de la Bourse (17:35)
31 janvier 2011	Chiffre d'affaires annuel exercice 2010, après clôture de la Bourse (17:35)

PUBLICATIONS DESTINÉES AUX ACTIONNAIRES

Business & Decision s'est engagée auprès des autorités de marché et d'Euronext Paris à respecter leurs recommandations en matière d'information financière. La Société a également obtenu en janvier 2002 le label « Next Economy », qui intègre de nouvelles obligations en matière d'information financière.

Business & Decision édite annuellement un document de référence en français, visé par l'Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur demande au siège de la Société et au format pdf (Acrobat) sur son site Internet (www.businessdecision.com) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org), dans la base de données Sophie. Un rapport annuel abrégé est également disponible en anglais au format PDF (Acrobat) sur le site de Business & Decision.

Business & Decision diffuse également des communiqués de presse, en français et en anglais, sur ses résultats financiers (selon le calendrier indiqué ci-dessus), ou sur toute autre information à caractère financier. Ces communiqués sont notamment repris sur les sites Internet de la Société (www.businessdecision.com) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org), dans la base de données Sophie.

Les informations financières obligatoires sont également publiées au « *Bulletin des annonces légales obligatoires* ». Business & Decision rencontre régulièrement des analystes financiers français et étrangers, notamment lors des réunions de présentation des résultats semestriels et annuels (« réunions SFAF »). L'ensemble des éléments financiers (calendrier prévisionnel, historique de la Société, organigramme du groupe, indicateurs financiers, indicateurs boursiers, documentation financière) est également disponible, en français et en anglais, sur le site Internet de la Société, rubrique « investisseurs ».

TABLE DE CONCORDANCE AVEC LE SCHEMA DU REGLEMENT COMMUNAUTAIRE N° 809-2004

Le présent document tient lieu de document de référence. Afin de faciliter la lecture, le sommaire ci-dessous renvoie aux principales rubriques de l'instruction d'application du règlement général de l'AMF.

1	Personnes Responsables	192
2	Contrôleurs légaux des comptes	193
3	Informations financières sélectionnées	5, 163
4	Facteurs de risque	180-186
5	Informations concernant l'émetteur	
5.1	Histoire et évolution de la société	
5.1.1.	Indiquer: la raison sociale et le nom commercial de l'émetteur;	164
5.1.2.	le lieu et le numéro d'enregistrement de l'émetteur;	164
5.1.3.	la date de constitution et la durée de vie de l'émetteur, lorsqu'elle n'est pas indéterminée;	164
5.1.4.	le siège social et la forme juridique de l'émetteur, la législation régissant ses activités, son pays d'origine, l'adresse et le numéro de téléphone de son siège statutaire (ou de son principal lieu d'activité, s'il est différent de son siège statutaire);	164
5.1.5.	les événements importants dans le développement des activités de l'émetteur.	7-8
5.2.	Investissements	188
5.2.1.	Décrire les principaux investissements (y compris leur montant) réalisés par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, jusqu'à la date du document d'enregistrement;	188
5.2.2.	décrire les principaux investissements de l'émetteur qui sont en cours, y compris la distribution géographique de ces investissements (sur le territoire national et à l'étranger) et sur le territoire national et à l'étranger) et leur méthode de financement (interne ou externe);	188
6	Aperçu des activités	
6.1	Principales activités	6, 10-12
6.2	Principaux marchés	6, 10-12
7	Organigramme	24
8	Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	39, 67
8.2	Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations	N/A
9	Examen de la situation financière et résultat consolidés	
9.1	Situation financière	13-89
9.2	Résultat opérationnel	13, 87
10	Trésorerie et capitaux	42
11	R&D brevets et licences	129
12	Information sur les tendances	163
13	Prévisions ou estimations de bénéfices	N/A
14	Organes d'administration, de direction et de surveillance	

	et Direction Générale	
14.1	Informations concernant les membres des organes d'administration et de Direction de la société	99
14.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la Direction Générale	107
15	Rémunération et avantages	109
	Fonctionnement des organes d'administration et de direction.	
16	Pour le dernier exercice de l'émetteur, et sauf spécification contraire, fournir les informations suivantes concernant toute personne visée au point 14.1, premier alinéa, a):	
16.1	- la date d'expiration du mandat actuel de cette personne, le cas échéant, et la période durant laquelle elle est restée en fonction; - des informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat, ou une déclaration négative appropriée;	100
16.2	- des informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération de l'émetteur, y compris le nom des membres de ces comités et un résumé du mandat en vertu duquel ils siègent.	107
16.3		109
17	Salariés	179
18	Principaux actionnaires	
	Dans la mesure où cette information est connue de l'émetteur, donner le nom de toute personne non membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance qui détient, directement ou indirectement, un pourcentage du capital social ou des droits de vote de l'émetteur qui doit être notifié en vertu de la législation nationale applicable à celui-ci ainsi détenue, ou, en l'absence de telles personnes, fournir une déclaration négative appropriée.	
18.1		170
	Indiquer si les principaux actionnaires de l'émetteur disposent de droits de vote différents, ou fournir une déclaration négative appropriée.	
18.2		170
	Dans la mesure où ces informations sont connues de l'émetteur, indiquer si celui-ci est détenu ou contrôlé, directement ou indirectement, et par qui; décrire la nature de ce contrôle et les mesures prises afin qu'il ne soit pas exercé de manière abusive.	
18.3		171
	Décrire tout accord, connu de l'émetteur, dont la mise en oeuvre pourrait, ultérieurement, entraîner un changement de son contrôle.	
18.4		N/A
19	Opération avec des apparentés	92 - 98, 50
20	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société	
20.1	Informations financières historiques	1-2
20.2	Informations financières pro-forma	N/A
20.3	Etats financiers - Comptes sociaux	60 - 89
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	58, 90
20.5	Dates des dernières informations financières	163
20.6	Informations financières intermédiaires et autres	N/A
20.7	Politiques et distribution de dividendes	176
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	189
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	N/A
21	Informations complémentaires	
	Capital social	
21.1	Fournir les informations suivantes:	
	- le montant du capital souscrit et, pour chaque catégorie d'actions:	
21.1.1	(a) le nombre d'actions autorisées; (b) le nombre d'actions émises et totalement libérées et le nombre d'actions émises, mais non	169

	totale­ment libé­rées; (c) la valeur nomi­nale par action, ou le fait que les actions n'ont pas de valeur nomi­nale; et (d) un rapproche­ment du nombre d'actions en cir­cu­lation à la date d'ou­ver­ture et à la date de clô­ture de l'exer­cice.	
21.1.2	s'il existe des actions non repré­sen­ta­tives du capital, leur nombre et leurs prin­ci­pales caracté­ris­ti­ques;	N/A
21.1.3	- le nombre, la valeur com­pta­ble et la valeur nomi­nale des actions détenues par l'émet­teur lui-même ou en son nom, ou par ses filiales;	136
21.1.3	- le montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription, avec mention des conditions et modalités de conversion, d'échange ou de souscription;	172
21.1.4	- les informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital;	N/A
21.1.5	- des informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou incondi­tionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent;	N/A
21.1.6	- un historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques, mettant tout changement survenu en évidence.	169
21.2	Actes constitutifs et statuts	N/A
21.2.1	Décrire l'objet social de l'émet­teur et indiquer où son énon­cia­tion peut être trouvée dans l'acte constitutif et les statuts.	164
21.2.2	Résumer toute disposition contenue dans l'acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement de l'émet­teur concernant les membres de ses organes d'adminis­tra­tion, de direction et de surveillance.	107
21.2.3	Décrire les droits, les privilèges et les restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes.	168
21.2.4	Décrire les actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires et, lorsque les conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit, en faire mention.	168
21.2.5	Décrire les conditions régissant la manière dont les assemblées générales annuelles et les assemblées générales extraordinaires des actionnaires sont convoquées, y compris les conditions d'admission.	167
21.1.6	Décrire sommairement toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émet­teur qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle.	167
21.1.7	Indiquer, le cas échéant, toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée.	167
21.1.8	Décrire les conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit.	N/A
22	Contrats importants	N/A
23	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	N/A
24	Documents accessibles au public	194
25	Informations sur les participations	40

GLOSSAIRE

Annuaire d'entreprise

Les annuaires fédèrent en un point unique les utilisateurs, les droits d'accès et l'ensemble des données pérennes de l'entreprise. Ces annuaires respectent un ensemble de protocole LDAP (« Lightweight Directory Access Protocol »).

ASP (« Application Service Provider »)

Le client n'est pas propriétaire de l'application ou des outils qui ont servi à développer son application. Celui-ci loue un droit d'accès à l'usage.

« Back office » / « Front office »

Dans le contexte de la Gestion de la Relation Client (CRM), on désigne par « back office » tous les éléments en amont du processus (bases de données, logiciels de gestion...), par opposition au « front office », qui regroupe tous les éléments directement en contact avec le client (logiciels de centres d'appels, d'automatisation des forces de vente, etc.).

Base de données

Élément central du « data warehouse » (entrepôt de données), la base de données stocke les informations extraites des bases de production et peut atteindre des tailles considérables. Il existe plusieurs types de bases de données, fonctions de la technologie utilisée pour stocker les données : les bases relationnelles et les bases multidimensionnelles (utilisées dans les entrepôts de données) ; les bases de données objet et les bases multimédias.

« Business Intelligence »

Cette dénomination regroupe l'ensemble des outils utilisables, directement sur un poste de travail, par une personne non spécialiste : requêteurs, outils d'analyse multidimensionnels, outils de « data mining »

« Business to business » (B-to-B)

Transactions électroniques d'entreprise à entreprise.

« Business to customer » (B-to-C)

Transactions électroniques d'une entreprise vers un particulier, un client final.

« Business to employee » (B-to-E)

Transactions électroniques entre une entreprise et ses salariés.

« Call center » / Centre d'appels

Service de réception et d'émission d'appels téléphoniques, permettant d'aiguiller et/ou de traiter les appels. Par extension, le centre d'appels est le mode de contact personnalisé unique entre l'entreprise et ses interlocuteurs, autre que le face à face.

« Customer relationship management » (CRM) - Gestion de la Relation Client

Stratégie, organisation et technologies plaçant la relation client au coeur des préoccupations de l'entreprise et se traduisant par la mise en place de dispositifs répondant aux demandes actuelles et futures des clients.

CTI (Computer telephony integration »

Couplage téléphonie-informatique)

Echanges d'informations (comme le numéro d'appel par exemple) entre les systèmes téléphoniques et les systèmes informatiques. Le CTI permet ainsi de relier un numéro d'appel à des informations stockées dans une base de données, concernant l'appelant ou l'appelé, et présentées en temps réel à l'écran de l'utilisateur.

« Data marts »

Sous-ensemble du « data warehouse », le « data mart » contient les données de l'entreprise spécialisées par métier (ainsi le « data mart » comptable ne contiendra que les données utilisées par les responsables comptables).

« Data mining »

Outils de prospection de données, permettent de sélectionner, à la place de l'utilisateur, un certain nombre de données. Il existe trois catégories d'outils de « data mining » : les outils de filtre, qui en fonction des informations reçues par l'utilisateur, sélectionne celles qui lui sont importantes (par exemple, la liste des agences dans lesquelles le chiffre d'affaires est inférieur de plus de 20 % à l'objectif) ; les outils basés sur des technologies proches de l'intelligence artificielle, capables d'aller « plonger » dans les bases de données pour découvrir, à la place de l'utilisateur, de nouvelles connaissances (par exemple, un outil de « data mining » découvrira que la vente des plans d'épargne dans les agences de la région Ouest est inférieure à celle de la région Sud, ou encore que les acheteurs d'un produit financier sont plutôt des professions libérales de plus de 40 ans) ; les agents intelligents, qui sont capables de travailler même en l'absence de l'utilisateur, et qui, en naviguant dans les bases, rapporteront de nouvelles connaissances.

« Data warehouse »

Véritable entrepôt de données, le « data warehouse » désigne à la fois la base dans laquelle sont stockées l'ensemble des informations, mais également l'ensemble du système d'information décisionnel. Ainsi, dans un « data warehouse » regroupant des factures clients et un fichier des comptes clients, il faudra stocker non seulement les deux fichiers cités, mais aussi l'ensemble des liens qui permettent de savoir quel client a commandé quels articles, et inversement quel article a été commandé par quels clients.

« Enterprise application integration » (EAI)

Outils d'intégration et de gestion entre plusieurs applications de l'entreprise.

« E-learning »

Ensemble des systèmes et technologies permettant la formation de salariés ou d'étudiants à distance.

« E-procurement »

Ensemble des systèmes et technologies permettant l'optimisation de la fonction achat d'une entreprise et sa gestion électronique.

« ERP-Enterprise resource planning »

Gestion centralisée des processus de l'entreprise.

Extranet

Utilisation des technologies Internet et mise en ligne d'informations et de services à usage des partenaires d'une entreprise (par identification et mot de passe).

Intranet

Utilisation des technologies Internet à usage interne d'une entreprise (salariés par identification et mot de passe).

« Lightweight directory access protocol » (LDAP)

Protocole commun aux annuaires électroniques d'entreprises.

OLAP

La norme OLAP (« On-line analytical processing ») définit les critères nécessaires à une base de données pour être qualifiée de base décisionnelle.

« Open source »

Logiciels pouvant être modifiés et redistribués librement (ce qui ne veut pas forcément dire « gratuitement »), d'où le nom de « logiciels libres ».

Outils d'alimentation

Ces outils sont utilisés pour récupérer les données des bases de production (systèmes opérants), les convertir, les transformer et enfin les stocker dans le « data warehouse » (entrepôt de données).

Places de marché

Site Internet destiné au commerce et à l'échange de services et marchandises propres à un même secteur d'activité.

Portail d'entreprise

Intégration, sur une interface du type site Internet, de l'ensemble des informations, applications et services destinés à un salarié.

« Profiling »

Identification du profil de l'Internaute, permettant d'analyser son comportement sur les sites.

Référencement

Procédures permettant d'intégrer l'adresse d'un site Internet dans les annuaires et moteurs de recherche.

Requêteurs

Un requêteur génère un code pour interroger des bases de données, une fois les données récupérées et préparées. Le requêteur permet à l'utilisateur d'un « data warehouse » d'accéder de manière autonome aux données de l'entreprise dans un langage proche de celui de son métier.

« SCM-Supply chain management »

Gestion de la chaîne logistique d'une entreprise.

« SFA-Sales force automation »

Processus permettant d'automatiser les forces de vente.

TMA (Tierce maintenance applicative)

La TMA s'inscrit dans une approche globale de l'évolution des systèmes d'information et répond aux besoins des entreprises qui cherchent à maîtriser leurs coûts de maintenance en garantissant la qualité de leurs services. Le prestataire met en oeuvre une approche industrielle des projets basée sur une méthodologie adaptée, des outils spécifiques et une organisation garantissant le maintien des compétences et la gestion optimale des ressources.



SIEGE SOCIAL :

153, rue de Courcelles
75817 Paris cedex 17
France
Tel. : +33 (0)1 56 21 21 21
Fax : +33 (0)1 56 21 21 22

INFORMATIONS INVESTISSEURS :

finance@businessdecision.com

www.businessdecision.com

rubrique « investisseurs »



www.businessdecision.com